

2024

TITRE : Tribunal federal agenda argumentos finales del caso Vasarely en Puerto Rico



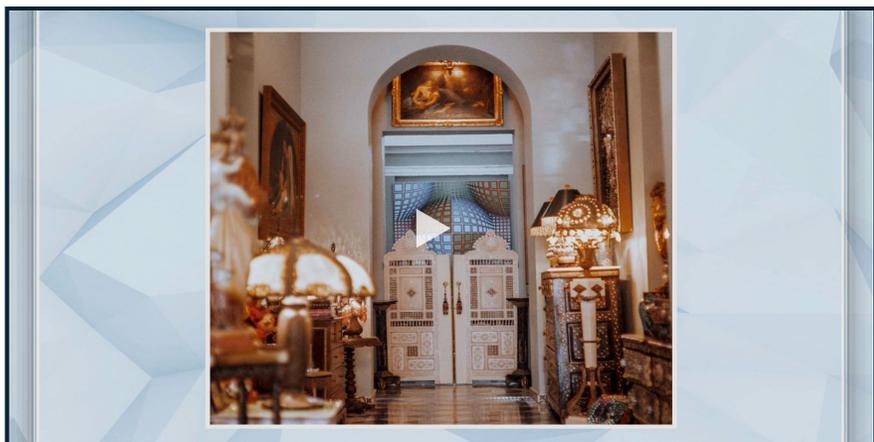
La jueza federal María Antongiorgi Jordán pautó la fecha en la que la Fiscalía Federal y los abogados de la coleccionista de arte Michèle Catherine Taburno Vasarely realizarán los argumentos finales del caso involucrando 112 piezas de arte del llamado padre del "Op-Art", el húngaro francés Víctor Vasarely.

Esto significa que la nuera de Vasarely, quien vive en un tipo de casa museo en el antiguo Colegio de Párvulos en la #263 de la calle San Sebastián, en Viejo San Juan, no volverá a testificar desde que se tuvo que retirar de la corte el pasado 28 de febrero.

Ese día, la mujer de origen francés y de 83 años de edad acabó abruptamente su testimonio por un percance de salud. En marzo, Antongiorgi Jordán ordenó a los abogados de la coleccionista informar si ésta podría finalizar sus declaraciones o no y el 31 de mayo el licenciado Carlos Andreu Collazo notificó que no en una moción informativa sellada.

Así las cosas, el final de la demanda para recuperar las millonarias piezas de arte de Víctor Vasarely podría ir finalizando este próximo 26 de junio de 2024, a las 10:30am, cuando se celebre la vista en la sala 2 de la corte.

El proceso judicial fue iniciado por Taburno Vasarely en mayo del 2023, luego que el Buró Federal de Investigaciones (FBI) interviniera su residencia en busca de 228 piezas como parte de un proceso en una corte de Francia. En su momento, se detalló que solo se encontraron 112 y que el día del allanamiento "49 pinturas, las cuales Taburno Vasarely declaró a través de sus abogados que estaban en su posesión y no serían movidas durante las negociaciones con el Departamento de Justicia, no se encontraron... Al menos siete [...] potencialmente fueron consignadas durante el período de negociaciones [...] a una compañía en Dubai".



DATE : le 10 juin 2024

LIEN : https://wapa.tv/noticias/locales/tribunal-federal-agenda-argumentos-finales-del-caso-vasarely-en-puerto-rico/article_27213442-273d-11ef-aaa7-73e411ce2bca.html

TITRE : Vasarely avait 50 ans d'avance sur son temps - Entretien avec Pierre Vasarely

Portfolio

CONTENU D'ABONNÉ

Vasarely avait 50 ans d'avance sur son temps - Entretien avec Pierre Vasarely

artefact.com

02 mai 2024 08:46



Pierre Vasarely, président de la Fondation Vasarely, est arrivé à Budapest à l'occasion de la 5ème Art Investment Conference. Veronika Zachar et Szilvia Kollmann de mútárgy.com ont interrogé l'héritier de Victor Vasarely, titulaire des droits moraux et dépositaire de son œuvre, sur son grand-père, son roman familial publié en 2019, ses relations avec la Hongrie, le fonctionnement de la Fondation et ses projets d'avenir.

mútárgy.com : Quel est votre plus beau souvenir de votre grand-père ? Pierre Vasarely : J'ai vécu beaucoup de moments de bonheur avec mon grand-père. J'étais "le petit Pierre", un camarade de jeu insouciant et partenaire de pétanque, de billard, d'échecs et de poker. L'enfant qui lui a rendu visite à Annet-sur-Marne (40 km de Paris) à la Toussaint, à Noël et à Pâques. L'été...

Pierre Vasarely, président de la Fondation Vasarely, est arrivé à Budapest à l'occasion de la 5ème Art Investment Conference. Veronika Zachar et Szilvia Kollmann de mútárgy.com ont interrogé l'héritier de Victor Vasarely, titulaire des droits moraux et dépositaire de son œuvre, sur son grand-père, son roman familial publié en 2019, ses relations avec la Hongrie, le fonctionnement de la Fondation et ses projets d'avenir.

mútárgy.com : Quel est votre plus beau souvenir de votre grand-père ?

Pierre Vasarely : J'ai vécu beaucoup de moments de bonheur avec mon grand-père. J'étais "le petit Pierre", un camarade de jeu insouciant et partenaire de pétanque, de billard, d'échecs et de poker. L'enfant qui lui a rendu visite à Annet-sur-Marne (40 km de Paris) à la Toussaint, à Noël et à Pâques. L'été...

DATE : le 2 mai 2024

LIEN : <https://www.portfolio.hu/befektetes/20240502/vasarely-50-evvel-megelozte-a-korat-interju-pierre-vasarelyvel-683823>

TITRE : Droit de réponse de Pierre Vasarely

Monsieur le Directeur de la Publication,

L'article paru sur le site internet du 27 décembre 2023 sur le site internet accessible à l'adresse <https://www.liberation.fr/> sous le titre Enquête « Tableaux éparpillés, soupçons d'abus de confiance, intervention du FBI... Les incroyables facettes de la succession Vasarely » Article réservé aux abonnés me met en cause en mon nom personnel et en ma qualité de Président de la Fondation Vasarely.

Dans le cadre de l'exercice du droit de réponse prévu à l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881 et de l'Article 6 § IV de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique sur la liberté de la presse, je vous saurais gré de bien vouloir publier sur le site internet accessible à l'adresse <https://www.liberation.fr/>, en associant le droit de réponse à l'article source, la réponse ci-après :

« Votre article du 27 décembre dernier, réservé aux abonnés de votre site internet, intitulé « Tableaux éparpillés, soupçons d'abus de confiance, intervention du FBI... Les incroyables facettes de la succession Vasarely », me présente comme menant « des manoeuvres » en cherchant à me « refaire une réputation ». Parmi les « manoeuvres » qui me sont attribuées, il est indiqué que je « multiplie les procédures judiciaires » jusqu'à l'abus et ce au détriment de l'œuvre de Victor Vasarely.

DATE : le 12 avril 2024

LIEN : <https://www.fondationvasarely.org/wp-content/uploads/2024/07/Liberationle-12-avril-2024-droit-de-reponse-de-Pierre-Vasarely.pdf>

TITRE : Vista judicial en caso Vasarely y contratiempo de salud



La coleccionista de arte Michèle Vasarely, de 83 años, declaraba el miércoles en una vista en el Tribunal Federal, en Hato Rey, y defendía su derecho sobre las obras de arte que, en 2023, le fueron ocupadas por agentes federales en San Juan cuando su testimonio acabó abruptamente. “Tengo algo, no sé... Wow... No sé dónde estoy”, manifestó la mujer ante la jueza María Antongiorgi Jordán. Poco después, un enfermero del Tribunal Federal la atendió y recomendó que fuera llevada a un hospital para recibir evaluación médica y, aunque un grupo de paramédicos intentó llevársela en ambulancia, Vasarely declinó y salió caminando, acompañada de su asistente, para irse en Uber. Entonces, la jueza decretó el receso de almuerzo y dejó establecido que Vasarely regresaría al banquillo de los testigos el jueves, donde hoy declaró que las pinturas incautadas por el Negociado Federal de Investigaciones (FBI) le fueron regaladas por el artista Víctor Vasarely en agradecimiento al trabajo que hizo para la familia. Hasta ese momento, la coleccionista de arte había declarado durante poco más de una hora, a preguntas de su abogado, Carlos Andreu Collazo, sobre su trasfondo en Francia y sobre cómo conoció, en 1963, a Jean Pierre Vasarely (conocido artísticamente como Yvaral) y a su padre, el artista Víctor Vasarely.

DATE :

LIEN : <https://autogiro.cronicaurbana.com/es/vista-judicial-en-caso-vasarely-y-contratiempo-de-salud/>

TITRE : En suspenso continuación de disputa por obras de Vasarely

el **V** de Puerto Rico **ocero**.com



La culminación de la vista evidenciaria en la demanda de Michele Taburno Vasarely contra el gobierno federal quedó ayer en suspenso, debido a que la nuera del fenecido artista francés Victor Vasarely no pudo presentarse al tribunal para culminar su testimonio.

Ante la ausencia de la coleccionista, la jueza María Antongiorgi Jordán pautó la continuación de la vista para el 19 de marzo, tentativo a que cuatro días antes los abogados de Taburno Vasarely informen si ella estará apta para presentarse. Taburno Vasarely demandó para evitar la entrega al gobierno de Francia de unas 112 obras que le confiscó el Negociado Federal de Investigaciones (FBI) en abril de 2023, a solicitud de la nación europea.

DATE : le 1er mars 2024

LIEN : https://www.elvocero.com/ley-y-orden/justicia/en-suspenso-continuacion-de-disputa-por-obras-de-vasarely/article_dd1f33e0-d745-11ee-9fa3-4fc21c4b42bd.html

TITRE : Droit de réponse de Pierre Vasarely paru dans La Libre Belgique



Droit de Réponse suite à l'article du 28 décembre 2024 consacré à "la folle succession de Vasarely"

Droit de réponse Pierre Vasarely

Voire article du 28 décembre 2023 du journal *La Libre*, sous le titre *la folle succession de Vasarely, les manœuvres du petit-fils du peintre et le « scandale international »*, me présente comme jouant un « jeu trouble » et cherchant à me « refaire une réputation ». Parmi les « manœuvres » qui me sont attribuées, il est indiqué que je « multiplie les procédures judiciaires » jusqu'à l'abus et ce au détriment de l'œuvre de Victor Vasarely. Or, mon combat, celui de la Fondation Vasarely, sont des plus légitimes et ont été reconnus fondés par de nombreuses décisions de justice dont vous auriez pu facilement prendre connaissance.

Ainsi, lorsque le testament de Victor Vasarely qui m'instituait légataire universel a été écarté lors de l'ouverture de la succession dont Maître Pierre Dubreuil était en charge, j'ai dû agir en justice (1998). Le Tribunal de Grande Instance (2003) puis la Cour d'Appel de Paris (2005) m'ont donné raison.

Lorsqu'il a fallu faire reconnaître ma qualité de seul titulaire du droit moral sur l'œuvre de Victor Vasarely, et obtenir la restitution de ses archives, détenues par Michèle Taburco, j'ai dû agir en justice. Le Tribunal de Grande Instance (2009) puis la Cour d'Appel d'Als en Province (2011) m'ont donné raison. Les archives n'ont cependant toujours pas été restituées. Quand Michèle Taburco a quitté définitivement la France pour s'établir à Chicago en 2004, puis à Porto Rico en 2012, en emportant la plupart des œuvres provenant des successions non liquidées de mes grands-parents et de mon père, j'ai dû agir en justice. Le Tribunal de Grande Instance de Paris (2013), confirmé par la Cour d'Appel (2022) a ordonné le partage judiciaire des successions et le retour en France des œuvres. Ces œuvres n'ont cependant toujours pas été retournées.

Lorsque Yann Stoeff a mis en vente chez Artcurial-Paris, 21 œuvres issues des collections inaliénables de la Fondation Vasarely, il a encore une fois fallu faire intervenir la justice. Ces œuvres ont été saisies et remises à la Fondation Vasarely (2018).

Voire article porte atteinte également à la crédibilité de la Fondation Vasarely, dont j'ai été nommé Président en 2009, et me met en cause en cette qualité. Je tiens cependant à rappeler que le bâtiment oeuvre de la Fondation a été classé monument historique en 2013.

Des travaux de restauration sur le gros oeuvre ont été engagés pour un montant de 11 millions d'euros financés par les collectivités territoriales, l'Etat et des mécènes entre 2013 et 2019. La Fondation a reçu l'appellation Musée de France en 2020. Elle a restauré 23 des 44 œuvres monumentales qu'elle abrite. Elle passe de 19000 visiteurs en 2009 à plus de 100000 en 2019 est une fierté!

Ainsi, il est vrai, lorsqu'il a été officiellement prouvé par le nom de « Fondation Michèle Vasarely LLC », est créé à Porto Rico, et fait état du « destin incommode » de la Fondation Vasarely, en raison de son association persistante avec le monde juridique et l'artne politique » j'étais vigilant.

Lorsqu'une exposition commerciale est organisée en 2022 dans une galerie à Londres par Arnaud Pierre, membre de la « Fondation Michèle Vasarely LLC », et présente des œuvres inaliénables soustraites

EN BREF

Cinéma
"Oppenheimer" de Christopher Nolan sacré meilleur film aux DGA Awards

Avant les Oscars, "Oppenheimer" a remporté samedi le principal prix du syndicat des réalisateurs américains (DGA), un baromètre fiable pour les Oscars, faisant présager que son réalisateur Christopher Nolan pourrait y être couronné cette année, après une longue attente. Le réalisateur britannique, réputé pour ses superproductions complexes au fort succès commercial mais pas toujours plébiscitées lors des remises de récompenses cinématographiques, a déclaré suite à cette récompense: "Vidéo que mes pairs pensent que je mérite ce prix signifie tout pour moi". (AFP)

Musique
Des sommes astronomiques pour le catalogue de Michael Jackson

Sony Music Group aurait payé au moins 500 millions de dollars (556 millions d'euros) pour racheter la moitié du catalogue musical de Michael Jackson. Il s'agit de la plus grosse transaction jamais réalisée pour l'œuvre d'un musicien, a rapporté samedi le chaîne britannique BBC. Si ce chiffre est exact, le valeur totale de l'œuvre de l'artiste pourrait s'élever à près de 1,2 milliard de dollars (1,12 milliard d'euros). Michael Jackson est l'une des pop stars les plus populaires de tous les temps, avec plus de 400 millions d'albums vendus dans le monde. Son album *Thriller*, sorti en 1982, est par ailleurs l'album le plus vendu de tous les temps. (Belga)

Cinéma
Le #MeToo du cinéma espagnol au centre de la cérémonie des Goya

La cérémonie des Goya, grand-messe annuelle du cinéma espagnol, s'est tenue samedi, alors que le secteur est secoué dans le pays par des accusations de violences sexuelles à l'encontre d'une figure du cinéma indépendant. Les organisateurs exigent tous des garanties d'égalité, et elle passe par la condamnation de tous les abus et de la violence sexuelle", a déclaré en ouverture l'actrice espagnole Ana Belén qui présente cet événement espagnol des César Français, organisée cette année à Valladolid (nord-ouest). (Belga)

→ L'article susmentionné est une reprise du quotidien Libération date du 27 décembre.

Monsieur le Rédacteur en Chef,

L'article paru dans l'édition du 28 décembre 2023 du journal LA LIBRE, sous le titre « la folle succession de Vasarely : les manœuvres du petit-fils du peintre et le « scandale international » me tient en cause en mon nom personnel et en ma qualité de Président de la Fondation Vasarely. Dans le cadre de l'exercice du droit de réponse, je vous saurais gré de bien vouloir publier la réponse ci-après :

« Votre article du 28 décembre 2023 du journal LA LIBRE, sous le titre « la folle succession de Vasarely : les manœuvres du petit-fils du peintre et le « scandale international », me présente comme jouant un « jeu trouble » et cherchant à me « refaire une réputation ». Parmi les « manœuvres » qui me sont attribuées, il est indiqué que je « multiplie les procédures judiciaires » jusqu'à l'abus et ce au détriment de l'œuvre de Victor Vasarely. Or, mon combat, celui de la Fondation Vasarely, sont des plus légitimes et ont été reconnus fondés par de nombreuses décisions de justice dont vous auriez pu facilement prendre connaissance.

DATE : le 12 février 2024

LEN : <https://www.fondationvasarely.org/wp-content/uploads/2024/07/Droit-de-reponse-de-Pierre-Vasarely-paru-dans-La-Libre-Belgique-le-12-fevrier-2024.pdf>

TITRE : Courrier du 6 février de Pierre Vasarely à La Libre Belgique

Monsieur le Rédacteur en Chef,

L'article paru dans l'édition du 28 décembre 2023 du journal LA LIBRE, sous le titre « la folle succession de Vasarely : les manœuvres du petit- fils du peintre et le « scandale international » me met en cause en mon nom personnel et en ma qualité de Président de la Fondation Vasarely. Dans le cadre de l'exercice du droit de réponse, je vous saurais gré de bien vouloir publier la réponse ci-après :

« Votre article du 28 décembre 2023 du journal LA LIBRE, sous le titre « la folle succession de Vasarely : les manœuvres du petit-fils du peintre et le « scandale international », me présente comme jouant un «jeu trouble» et cherchant à me «refaire une réputation». Parmi les « manœuvres » qui me sont attribuées, il est indiqué que je « multiplie les procédures judiciaires » jusqu'à l'abus et ce au détriment de l'œuvre de Victor Vasarely. Or, mon combat, celui de la Fondation Vasarely, sont des plus légitimes et ont été reconnus fondés par de nombreuses décisions de justice dont vous auriez pu facilement prendre connaissance.

DATE : le 6 février 2024

LIEN : <https://www.fondationvasarely.org/wp-content/uploads/2024/07/Courrier-du-6-fevrier-de-Pierre-Vasarely-a-La-Libre-Belgique.pdf>

Logement, Guillaume Kasbarian, la provocation droitière

Le député Renaissance a donné son nom à une loi controversée qui facilite les expulsions, selon ses détracteurs.

L'occupation illégitime, faisait office de véritable ministre, quand Olivier Klein puis Patrick Verrière, les deux titulaires précédents du poste, maîtres de villes populaires de gauche. Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) et Dunkerque (Nord), peinaient à assumer la politique libérale décidée par l'Élysée en la matière. Le maire de Dunkerque est cependant recyclé aux Transports, un domaine dans lequel il a beaucoup innové dans sa ville.

Dans l'entre-deux, Guillaume Kasbarian, député depuis 2017, avait mouillé la chemise pour défendre un texte diabolisant les peines contre les squatteurs tout en facilitant les expulsions de locataires en impayés de loyer. Une loi finalement votée en juin 2023, dénoncée comme «*criminatoire les plus pauvres*» en assimilant abusivement historiquement difficile et squatteurs de mauvaise foi, mais très applaudie par la droite, le centre-droit et le droit.

Mais le travail du diplômé de l'Essec, né à Marseille, ne se résume pas à ce texte, aussi funeste soit-il pour les associations. Il a défendu la proposition de loi transpartisane visant à réduire la niche fiscale dont jouissent les locations meublées de type Airbnb, accusées d'aggraver la crise du logement. Cette fois, il a eu la



Guillaume Kasbarian sur le perron de l'Élysée, le 21 novembre 2023. PHOTO SARAH MEYSSONNIER, REUTERS

EYE SZEFFEL

«*P*as de ministre du Logement plutôt que Kasbarian ?» clamait Jean-Baptiste Eyraud, le porte-parole de Droit au logement (DAL). L'association historique de défense des mal-logés. Mais «*Barbar*» et ses militants, qui campent depuis les vacances de Noël du côté de Solferino à Paris, quant même sous les fenêtres du ministre, pour dénoncer la crise du logement, n'auraient pas réussi à se faire entendre. Marcheur historique, le député Guillaume Kasbarian, 36 ans, hérité du portefeuille du Logement, vacant depuis plus d'un mois. Ce n'est pas une surprise tant le président de la Commission des affaires économiques, comportement, avec Aurene Borgh, de la loi visant à protéger les logements contre

confirmé par la Cour d'Appel (2022) a ordonné le partage judiciaire des successions et il n'est pas en France des Vasarely, dont l'organisation avait été proposée initialement à la Fondation Vasarely. Lorsque Yann Streiff a mis en œuvre en 2023 par Marton Ossa, membre de la Fondation Vasarely LLC, le régime. Toutefois, contrairement à ce qui est affirmé dans votre article qui fait état de mes préférences «*associatif*» dans ces deux cas je n'ai pas suivi la justice, mais me suis contenté d'alerter les personnes tierces concernées. L'opposition à Séoul n'a pas été empêchée, ni bloquée, et a débattu 8 jours avant la parution de votre article, ce qui était facilement vérifiable. Se faire l'écho de propos prétendant que mon grand-père m'aurait accusé de lui voler des toiles et que je transporterais sans aucun soin ses œuvres à l'arrière de ma voiture, me paraît particulièrement indigne. Mon grand-père n'avait aucun doute sur ma capacité à assurer le respect de son œuvre, son testament m'ayant désigné comme «*seul apte à assurer la pérennité et la continuation de l'œuvre en un sein de la Fondation Vasarely qui porte son nom*». Présenter comme une sottise affaire de règlement successoral, ce qui est, de fait, le dépeuplement d'une institution de sa substance au mépris de la volonté de ses fondateurs Victor et Claire Vasarely est une mystification... J'entends en particulier rappeler que l'arbitrage tenu en 1996, par lequel la Fondation Vasarely a été dépeuplée de la quasi-totalité de ses collections (et auquel, contrairement à ce que Yann Streiff affirme, je n'ai aucunement participé) a été jugé frauduleux

et intocablement annulé par la Cour d'appel de Paris en 2004, qui l'a qualifié de «*simulacres*». Les conditions de sa mise en œuvre font l'objet de poursuites pénales pour abus de confiance, recel et blanchiment. L'inverse de ce que l'inepte entend Libération, ces deux procédures, n'ont pas été initiées par moi mais par l'administrateur judiciaire de la Fondation Vasarely pour ce qui est de la procédure civile et par le Parquet de Paris pour ce qui est de l'information pénale. Ce même Parquet de Paris et les Juges d'Instruction en charge du dossier ont considérés les faits comme suffisamment graves et attentatoires aux intérêts culturels de la France pour solliciter l'assistance du FBI, afin qu'un juge français se rende à Porto Rico et y fasse procéder à la saisie d'une certaine d'œuvres se trouvant entre les mains de Michèle Tabarno. Pour ma part, à l'inverse de nombre de personnes dont vous reproduisez les propos, je ne suis ni mis en cause et encore moins mis en examen, dans quelque affaire que ce soit. Je n'ai point à que quelques exemplaires d'informations inexactes et incomplètes contenues dans votre article, qui névite un déséquilibre manifeste à mon endroit.

Le partenariat entre le Centre Pompidou et la Fondation Vasarely, que vous qualifiez de «*grégaires*» me paraît, selon vos propos de me «*raffiner une réputation*». De quel faudrait-il que je rougisse? La coopération du Centre Pompidou est une reconnaissance patrimoniale de la place de la Fondation Vasarely dans le paysage culturel et de son redressement. Elle dément la présentation qui en est faite par l'article de Libération.

Droit de réponse de Pierre Vasarely
«*Votre article du 29 décembre dernier, intitulé «*FONDATION VASARELY ET LE DROIT DE RÉPONSE*», me présente comme jouant un «*jeu trouble*» et cherchant à me «*refaire une réputation*». Parmi les «*manœuvres*» qui me sont attribuées, il est indiqué que je «*utilise les procédures judiciaires*» jusqu'à Tabar et ce au détriment de l'œuvre de Victor Vasarely. Or, mon combat, celui de la Fondation Vasarely, sont des plus légitimes et ont été reconnus finaux par de nombreuses décisions de justice dont vous auriez pu facilement prendre connaissance. Ainsi, lorsque le testament de Victor Vasarely qui m'instaurait légataire universel a été écarté lors de l'ouverture de la succession dont Maître Pierre Dubreuil était en charge, j'ai dû agir en justice (1998). Le Tribunal de Grande Instance (2003) puis la Cour d'Appel de Paris (2005) m'ont donné raison. Lorsque la Falla fut reconnue ma qualité de seul titulaire du droit moral sur l'œuvre de Victor Vasarely, et obtenu la restitution de ses archives, détenues par Michèle Tabarno, j'ai dû agir en justice. Le Tribunal de Grande Instance (2009) puis la Cour d'Appel d'Als-ence (2011) m'ont donné raison. Les archives m'ont cependant toujours pas été restituées. Quant Michèle Tabarno, a quitté définitivement la France pour s'établir à Chicago en 2004, puis à Porto Rico en 2021, en emportant la plupart des œuvres provenant des successions non-liquidées de mes grands-parents et de mon père, j'ai dû agir en justice. Le Tribunal de Grande Instance de Paris (2013),*

TITRE : Libération du 4 février 2024, publication du droit de réponse



Monsieur le Directeur de la Publication,

L'article paru sur le site internet du 27 décembre 2023 sur le site internet accessible à l'adresse <https://www.libération.fr/> sous le titre Enquête «*Tableaux éparpillés, soupçons d'abus de confiance, intervention du FBI...* Les incroyables facettes de la succession Vasarely » Article réservé aux abonnés me met en cause en mon nom personnel et en ma qualité de Président de la Fondation Vasarely.

Dans le cadre de l'exercice du droit de réponse prévu à l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881 et de l'Article 6 § IV de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique sur la liberté de la presse, je vous saurais gré de bien vouloir publier sur le site internet accessible à l'adresse <https://www.libération.fr/>, en associant le droit de réponse à l'article source, la réponse ci-après :

«*Votre article du 27 décembre dernier, réservé aux abonnés de votre site internet, intitulé «*Tableaux éparpillés, soupçons d'abus de confiance, intervention du FBI...* Les incroyables facettes de la succession Vasarely», me présente comme menant «*des manœuvres*» en cherchant à me «*refaire une réputation*». Parmi les «*manœuvres*» qui me sont attribuées, il est indiqué que je «*multiplie les procédures judiciaires*» jusqu'à l'abus et ce au détriment de l'œuvre de Victor Vasarely.*

DATE : le 4 février 2024
LIEN : <https://www.fondationvasarely.org/wp-content/uploads/2024/07/Liberation-du-4-fevrier-2024-publication-du-droit-de-reponse.pdf>

TITRE : Courrier de Pierre Vasarely du 4 février 2024 au directeur du quotidien hongrois HGV

A HVG 2023. december 30-i számában „Libération: A Vasarely-botrány folytatódik” címen egy cikket tett közzé, mely a francia Liberation napilapbanmegjelent VASARELYALAPÍTVÁNYVáltozógeometriájúbotrány” című közlemény átszerkesztett változata a HVG 360 szerzőségében.

Az Önök cikke mind személyemben, mind a Vasarely Alapítvány elnöki minőségében is érint.

A válaszadás jogán kérem, hogy az alábbi, Liberation-nak küldött válaszleveletem változtatás nélkül az eredeti cikkel megegyező helyen és terjedelemben közöljék.

„Az Ön december 29-i cikke, amely a „VASARELY ALAPÍTVÁNY Változó geometriájú botrány” címet viseli, úgy mutat be engem, mint aki „sötét játékot” játszik, és a „hírneve újjáépítésére” törekszik. A nekem tulajdonított „manőverek” között felrója, hogy a végletekig „sokszorozom a jogi eljárásokat”, mely pedig Victor Vasarely munkásságának rovására megy.

Az én küzdelmem, csakúgy, mint a Vasarely Alapítvány küzdelme jogszerű. Ezt számos bírósági határozat elismerte, amelyek könnyen ellenőrizhetők.

Így amikor Victor Vasarely végrendelete – amely engem egyedüli örökössé nyilvánított –elutasításra került Maître Pierre Dubreuil úr vezette hagyatéki tárgyalás során, jogi lépéseket kényszerültem tenni (1998). Az elsőfokon eljáró bíróság (2003), majd a párizsi Fellebbviteli Bíróság (2005) helyt adott keresetemnek.

DATE : le 4 février 2024

LIEN : <https://www.fondationvasarely.org/wp-content/uploads/2024/07/Courrier-de-Pierre-Vasarely-du-4-fevrier-2024-au-directeur-du-quotidien-hongrois-HGV.pdf>

TITRE : Communiqué de Pierre Vasarely du 4 janvier 2024

J'ai été profondément surpris par l'article publié dans Libération le 29 décembre dernier, intitulé « VASARELY la succession qui ne tourne pas rond », qui me met en cause en ma qualité de Président de la Fondation Vasarely, mais encore à titre personnel, me présentant comme occupé à redresser une réputation prétendument compromise.

Mais de quoi résulte-t-il que ma réputation serait ternie ? Il y a dans cet article un présupposé qui signe sa partialité.

A la différence de la galerie de personnages des propos desquels l'article est entièrement nourri, je n'ai jamais été mis en cause (et encore moins mis en examen) dans quelque affaire que ce soit, ni fait l'objet de saisies pénales ou encore de la sanction disciplinaire suprême pour un avocat, la radiation.

Mon combat, en tant que légataire universel de Victor Vasarely et seul titulaire du droit moral, tout comme celui de la Fondation Vasarely sont des plus légitimes et validés par de nombreuses décisions judiciaires, que les journalistes de Libération n'ont visiblement pas cru bon de consulter.

Présenter comme une sordide affaire de règlement successoral, ce qui est, de fait, le dépouillement d'une Institution de sa substance au mépris de la volonté de ses fondateurs - Victor et Claire Vasarely - est une mystification.

J'entends en particulier rappeler que l'arbitrage, auquel plusieurs des personnes citées ont participé, et qui a conduit la Fondation à se vider de la quasi intégralité de ses collections, a été considéré comme frauduleux et irrévocablement annulé par la Cour d'appel de Paris en 2014, les conditions de sa mise en œuvre faisant actuellement l'objet de poursuites pénales pour abus de confiance, recel et blanchiment et de nombreuses mises en examen, parmi lesquelles celles de Michèle Taburno, Pierre Dubreuil et Yann Streiff, dont les propos sont allègrement cités dans l'article.

Qu'à l'inverse de ce que laisse entendre Libération, ces deux procédures n'ont pas été initiées par mes soins mais par l'administrateur judiciaire de la Fondation et le Parquet de Paris.

DATE : le 4 janvier 2024

LIEN : <https://www.fondationvasarely.org/wp-content/uploads/2024/07/Communique-de-Pierre-Vasarely-du-4-janvier-2024-.pdf>

2023

TITRE : Libération: A Vasarelybotrány folytatódik

hvg.hu

A magyar származású op-art-legenda életműve és öröksége körül zajlik a huzavona egymással harcoló családtagokkal, ügyvédekkel, FBI-jal, írja a francia lap.

Mint egy folytatásos krimi, olyan a magyar származású képzőművész, Victor Vasarely öröksége körül zajló jogvita. A vizsgálat jó 15 éve folyik, ezalatt 6 vizsgálóbíró váltotta egymást. Kiderült, hogy több száz kép eltűnt, az eddigi csúcspont pedig az volt, amikor az FBI Puerto Ricón a mester unokájának, az Aix-en-Provence-i Vasarely-központ igazgatójának kezdeményezésére több száz alkotást foglalt le a művész legfiatalabb fiának özvegyénél, Michéle Taburno-Vasarelynél.

Pierre Vasarely perben-haragban áll a család többi tagjával, polgári és büntetőügyek tucatjait kezdeményezte. A háborúskodásba belekeveredett a budapesti Vasarely Múzeum is. Az igazgató, Orosz

Márton úgy nyilatkozott a Libérationnak, hogy ő a megbízatásának megfelelően szervezne egy retrospektív kiállítást Szöulban, csak éppen ezt az unoka megakadályozza, ami nemzetközi botrány. Szerinte Pierre Vasarely simán visszaél a ráruházott jogokkal.

Fenyegető leveleket küld, igyekszik lejáratni a szakértőt a magyar és a francia külügyminisztériumnál is. Közben azonban az oknyomozó

DATE : le 30 décembre 2023

LIEN : <https://www.fondationvasarely.org/wp-content/uploads/2024/07/HGV-du-30-decembre-2023.pdf>

01 Août
2023

AIX EN PROVENCE : A la Fondation Vasarely, deux œuvres originales majeures

Written by Floriane. Posted in A LA UNE, BOUCHES DU RHONE, EVASION

Présentées au Musée didactique Vasarely de Gordes de 1970 à 1996, ces deux œuvres originales faisaient parties des donations inaliénables effectuées par Victor Vasarely et son épouse Claire au profit de la Fondation Vasarely et qui avaient vocation à constituer le fonds de l'Institution.



En 1995, alors qu'une des belles-filles de Victor Vasarely, Mme Michèle Taburno (épouse en secondes noces de Jean-Pierre Vasarely dit Yvaral), présidait la Fondation, une procédure d'arbitrage a été décidée et a conduit la Fondation Vasarely à être frauduleusement privée de la quasi-intégralité de ses œuvres, au profit de la Présidente de l'époque mais également des deux fils du plasticien et d'un avocat, Monsieur Yann Streiff, radié depuis de l'ordre des avocats de Paris.

A l'issue d'un long combat judiciaire, cet arbitrage frauduleux a été annulé par la Cour d'appel de Paris en 2014 (décision confirmée par la Cour de cassation en 2015), les œuvres inaliénables dispersées ayant toutes vocation à revenir dans le patrimoine de la Fondation Vasarely.

C'est dans ce cadre que les deux œuvres Hoang et Hommage à Deyrolle viennent de réintégrer le patrimoine de la Fondation. Informés de leur origine muséale, leurs propriétaires ont, en effet, souhaité les restituer à l'Institution par l'intermédiaire de la Maison de Ventes ADER.

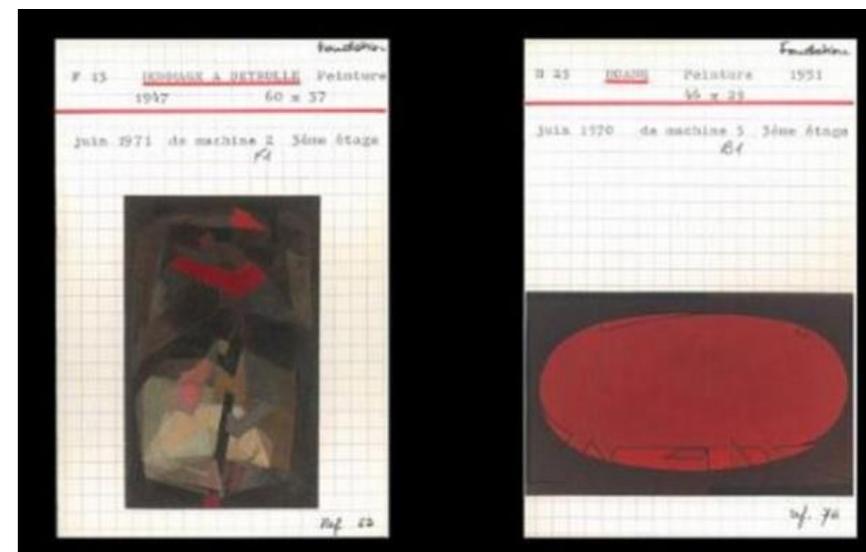
La Fondation les en remercie chaleureusement.

Depuis plusieurs années maintenant, la Fondation Vasarely se bat pour le retour en son sein des œuvres dites « de l'arbitrage » (environ 400).

Récemment, à l'initiative des autorités judiciaires françaises et américaines, une centaine d'œuvres de la Fondation a d'ailleurs été saisie au domicile porto-ricain de Madame Taburno. La Fondation espère le retour très prochain en France de l'ensemble de ces œuvres.

En attendant, elle se réjouit de constater que des collectionneurs prennent la mesure des décisions de Justice intervenues et restituent à la Fondation Vasarely, reconnue d'utilité publique en 1971 et musée de France en 2020, les œuvres qui constituent son patrimoine.

PRESEAGENCE.FR-01/08/2023 -AIX-EN- PROVENCE : A LA FONDATION VASARELY, DEUX OEUVRES ORIGINALES MAJEURES



PA PRESSE
AGENCE
la lettre économique et politique de PACA

Date: 01/08/2023

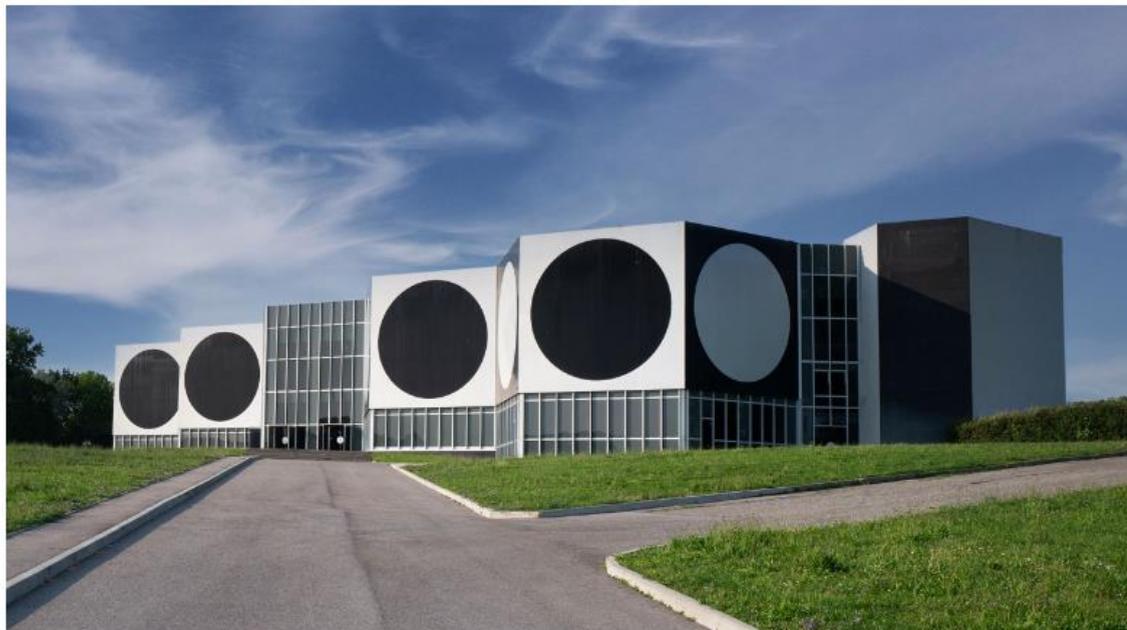
Diffusion :

Audience: 52467

Lien: <http://www.presseagence.fr/lettre-economique-politique-paca/2023/08/01/aix-en-provence-fondation-vasarely-deux-oeuvres-originales-majeures/>

Affaire Vasarely : des collectionneurs anonymes restituent deux œuvres de l'artiste à sa Fondation

Artistes
Par Adèle Caldicoury le 24.07.2023



Mercredi 19 juillet, deux œuvres de Victor Vasarely, appartenant à un ensemble d'œuvres frauduleusement acquis par l'ancien avocat de la famille, ont été restituées anonymement à la Fondation Vasarely située à Aix-en-Provence.

Engagés depuis les années 1990, les nombreux litiges juridiques qui entourent la succession des œuvres du père de l'Op Art, Victor Vasarely (1906–1997), sont loin d'être terminés. Mais la [restitution](#) qui vient d'avoir lieu constitue une étape symbolique dans le combat que mène depuis de nombreuses années Pierre Vasarely, petit-fils du peintre, pour reconstituer la collection d'origine de la [Fondation Vasarely](#) d'Aix-en-Provence, dont il est le président. Mercredi 19 juillet, un couple de collectionneurs a restitué anonymement deux œuvres de l'artiste à la fondation après avoir appris leur provenance.

CONNAISSANCE DES ARTS.COM – 24/07/2023 – AFFAIRE VASARELY : DES COLLECTIONNEURS ANONYMES RESTITUENT DEUX ŒUVRES DE L'ARTISTE À LA FONDATION

Une restitution anonyme

Alors qu'ils cherchaient à mettre en vente deux œuvres de [Vasarely](#), *Hoang*, une huile sur carton de 1951 et *Hommage à Deyrolle*, une huile sur toile de 1947, des collectionneurs ont contacté la maison de vente Ader, qui a prévenu la Fondation Vasarely de ses doutes quant à l'origine des tableaux. Lorsqu'ils ont appris que les œuvres avaient été détournées de leur musée d'origine, le Musée didactique de Gordes, partie intégrante de la Fondation Vasarely, le couple a décidé de restituer en tout anonymat et sans aucune contrepartie les œuvres à la fondation. Les deux œuvres remises provenaient de la collection de Yann Streiff, l'ancien avocat de la famille Vasarely. Elles avaient été retirées des collections du musée de Gordes en 1996, à l'issue d'une décision alors vivement critiquée par Pierre Vasarely.

Date: 24/07/2023

Diffusion : NC

Audience: 341 370

Lien:

<https://www.connaissancedesarts.com/artistes/victor-vasarely/affaire-vasarely-des-collectionneurs-anonymes-restituent-deux-oeuvres-de-l-artiste-a-sa-fondation-11184328/>

Deux œuvres dites “de l’arbitrage” rendues à la Fondation Vasarely

SAGA BREF le 20 Juil 2023 0

Deux œuvres de Victor Vasarely ont été restituées à la Fondation éponyme, installée à Aix-en-Provence. Après avoir appris leur origine muséale, leurs propriétaires ont décidé de les rétrocéder “sans aucune indemnisation”, indique Pierre Vasarely, président de la Fondation, au quotidien *La Marseillaise*.

Ces deux peintures à l’huile, *Hoang* (1951) et *Hommage à Deyrolle* (1947), faisaient partie de la procédure d’arbitrage de 1995 qui avait privé la Fondation Vasarely de la majorité de ses œuvres au profit des descendants de l’artiste. Depuis l’annulation de cet arbitrage en 2014, la Fondation s’est engagée dans de longues procédures judiciaires afin de récupérer ses œuvres. “C’est la première fois qu’une telle restitution se présente, et cela nous autorise beaucoup d’espoir pour la reconstitution du patrimoine de la Fondation”, a déclaré Pierre Vasarely.



Date: 20/07/2023

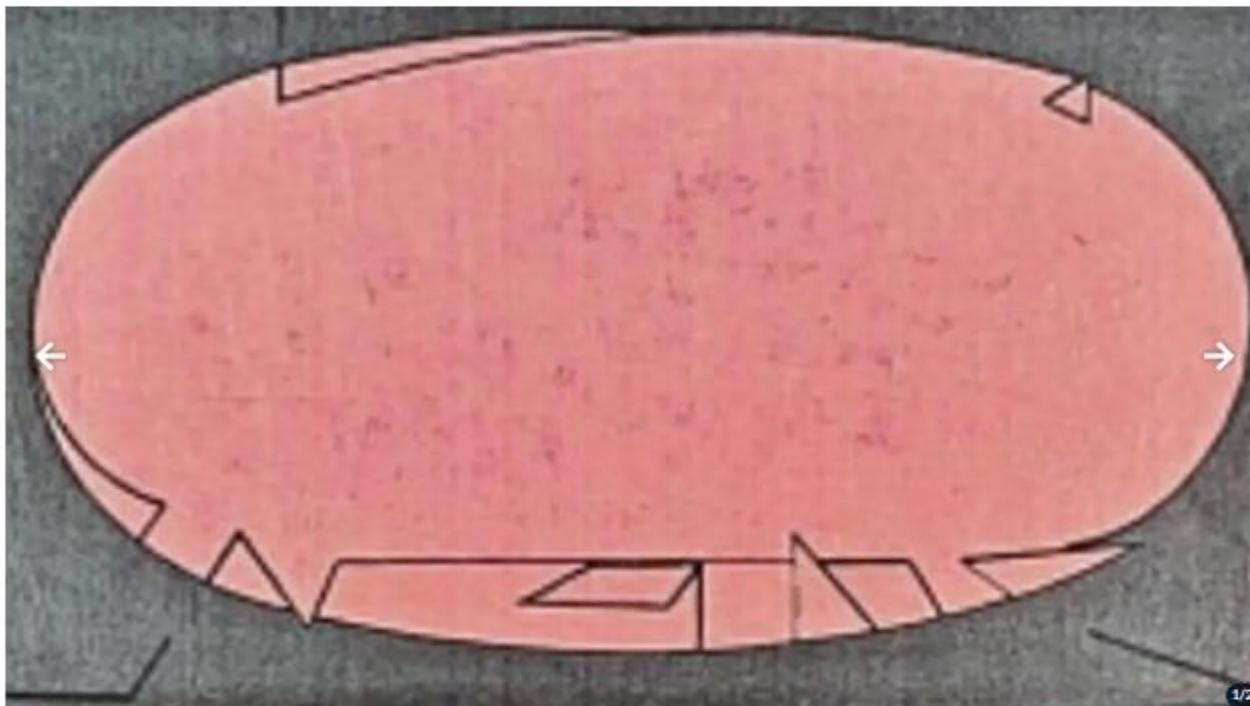
Diffusion :

Audience: 68 601

Lien: <https://marsactu.fr/bref/deux-oeuvres-dites-de-l-arbitrage-rendues-a-la-fondation-vasarely/>

Aix-en-Provence : deux œuvres de Vasarely font leur retour à la Fondation

Par Aurélie BIAGINI
Publié le 20/07/23 à 08:12



'Op Art' est une huile sur carton, de 86cm sur 59cm, datant de 1951.



Aix-en-Provence



Pierre Vasarely, président de la Fondation Vasarely, se félicite de ce retour, premier acte qui pourrait en appeler d'autres prochainement.



Les deux œuvres datent d'une époque charnière pour le maître de l'Op Art...



LaProvence.

Date: 20/07/2023

Diffusion :

Audience:

Lien: 2 265 382

<https://www.laprovence.com/article/region/32714813874438/aix-en-provence-deux-oeuvres-de-vasarely-font-leur-retour-a-la-fondation>

Deux œuvres de Vasarely de retour à la Fondation

Pierre Vasarely, président de la Fondation Vasarely, se félicite de ce retour, premier acte qui pourrait en appeler d'autres prochainement. Les deux œuvres datent d'une époque charnière pour le maître de l'Op art

C'est le fruit d'une longue, très longue, bataille judiciaire qui commence à porter ses fruits. Pierre Vasarely, petit-fils de l'artiste Victor Vasarely, et président de la fondation éponyme, vient de réintégrer dans le fonds muséal deux œuvres originales de son aïeul: "Hoang" (une huile sur carton, 46x29 cm de 1951) et "Hommage à Deyrolle" (une huile sur toile contrecollée sur panneau, 60x37 cm, de 1947) présentées au musée didactique Vasarely de Gordes entre 1970 et 1996. "C'est un premier pas important. Depuis plusieurs années maintenant, la Fondation Vasarely se bat pour le retour en son sein des œuvres dites 'de l'arbitrage', soit environ 400", précise Pierre Vasarely.

Pour rappel, en 1995, alors que la belle-fille de Victor Vasarely, Michèle Taburno, était à la tête de la fondation, une procédure d'arbitrage était alors intervenue, privant l'entité d'une très grande majorité de ses œuvres alors qu'elle devait assurer la pérennité de l'œuvre du maître de l'Op art et la sauvegarde de sa

mémoire. Par ce stratagème, ces œuvres sont devenues la propriété de Michèle Taburno et les deux fils de Victor Vasarely. Dans cette opération, Me Yann Streiff "avait également reçu 87 œuvres en guise d'honoraires". L'avocat a été radié depuis de l'ordre des avocats de Paris à la suite d'une condamnation pour complicité d'abus de confiance dans le volet pénal de l'arbitrage en 2019. Et l'arbitrage a été annulé en 2014 par la Cour de Paris en première instance et confirmé par la Cour de cassation l'année

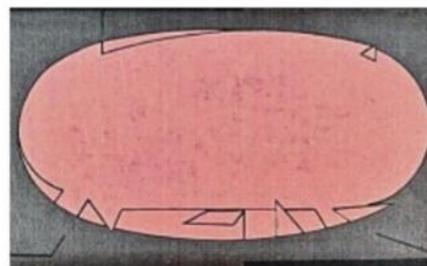
“
Il reste encore une quarantaine d'œuvres mal acquises à retrouver.”

suivante. "Hoang" et "Hommage à Deyrolle" ont été remis par leurs propriétaires via l'intermédiaire de la maison de ventes Ader et ce, "sans indemnisation" souligne

Pierre Vasarely.

Pour rappel en avril dernier, le FBI a saisi une centaine d'œuvres de Vasarely détenues par Michèle Taburno alors installée à Porto Rico. Elles devraient réintégrer prochainement le patrimoine de la fondation. "Elles sont aujourd'hui dans un lieu sûr, dans l'attente de régler les procédures administratives. Il est à remarquer l'exceptionnelle collaboration entre les autorités françaises et américaines" insistait Pierre Vasarely.

Une vingtaine de pièces, sauvées d'une vente aux enchères par la Maison Acturial au profit de Me Streiff en 2013, sont aujourd'hui de retour à la fondation, dans l'attente du règlement judiciaire. Une autre vingtaine de tableaux, vendus aux galeries Lahumiere, dont la directrice était administratrice qualifiée de la fondation Vasarely, sont sous le coup également d'une procédure encadrée de restitution. "Il reste encore une quarantaine d'œuvres mal acquises par Monsieur Streiff et revendues qui sont toujours à retrouver" conclut le petit-fils de l'artiste. Aurélie BIAGINI



▲ "Hoang" est une huile sur carton, de 46 cm sur 29 cm, datant de 1951. ◀ "Hommage à Deyrolle" (une huile sur toile, contrecollée sur panneau, 60 x 37 cm, de 1947).

Ces deux œuvres avaient quitté Gordes en 1996 et elles sont réapparues il y a deux mois alors que la maison Ader, à Paris, entendait organiser une vente aux enchères. Informés des mésaventures judiciaires liées à la succession Vasarely, les propriétaires ont finalement décidé de rendre les toiles à la Fondation. Celle-ci va désormais les restaurer. Selon Pierre Vasarely, elles présentent un volet historique majeur, d'autant qu'elles avaient été choisies par Victor et Claire pour constituer l'un des premiers corpus de la fondation. "Ce sont des œuvres d'importance muséale, ajoute-t-il, datant de 1957 à 1953, une époque charnière dans la carrière du peintre".

LaProvence.

Date: 20/07/2023

Diffusion : 74130

Audience: 551000

Lien:

MARCHÉ

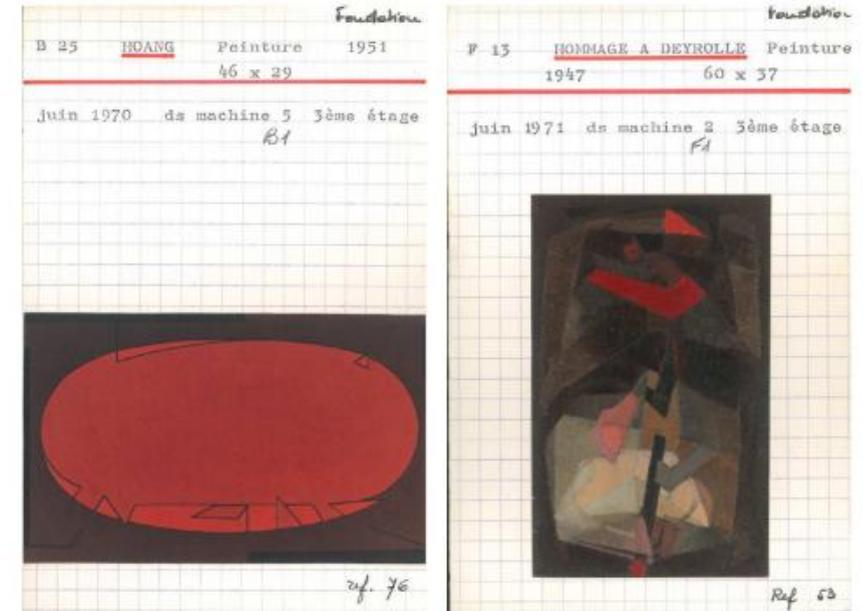
2 œuvres restituées à la Fondation Vasarely

Une étape symbolique vient d'être franchie dans l'inversion du préjudice subi par la Fondation Vasarely en 1995, lors de la procédure d'arbitrage qui cassait le statut d'inaliénabilité des œuvres choisies par Victor Vasarely pour créer la Fondation. Cette « procédure d'arbitrage a conduit la Fondation Vasarely à être frauduleusement privée de la quasi-intégralité de ses œuvres (environ 400), au profit de la présidente de l'époque mais également des deux fils du plasticien et d'un avocat, Monsieur Yann Streiff, radié depuis de l'ordre des avocats de Paris », précise Pierre Vasarely, le président de la Fondation. Aujourd'hui, un couple de collectionneurs vient de restituer Hoang (1951) et Hommage à Deyrolle (1947). « Ces deux œuvres font partie du quota (87 œuvres originales et inaliénables + le bureau en aluminium brossé) "récupéré" par Monsieur Yann Streiff, rédacteur de l'arbitrage et avocat à l'époque de Madame Taburno (présidente de la Fondation de 1995 à 1997), d'André Vasarely, de Jean-Pierre Vasarely (fils de Claire et Victor Vasarely, tous deux membres de droit de la Fondation et héritiers réservataires), et sachant de la Fondation Vasarely

dans le cadre des conseils d'administration », poursuit le petit-fils de l'artiste. Les collectionneurs, désirant vendre ces œuvres, se sont adressés à la maison de ventes Ader qui a réagi en contactant la Fondation. « Lorsque j'ai évoqué la provenance des œuvres (Musée didactique de Gordes, partie intégrante de la Fondation Vasarely de 1970 à 1996), Me Xavier Dominique m'a indiqué que lesdits collectionneurs, en tout anonymat, souhaitaient nous rendre les deux œuvres, sans aucune contrepartie. » Cette restitution intervient peu après que le FBI, sur ordre d'un juge français, ait saisi le 11 avril dernier une centaine d'œuvres au domicile de Michèle Taburno à Porto Rico. « La Fondation espère d'ailleurs le retour très prochain en France de l'ensemble de ces œuvres », conclut Pierre Vasarely.

STÉPHANIE PIODA

LEQUOTIDIENDEL'ART.COM – 19/07/2023 – DEUX
OEUVRES RESTITUEES A LA FONDATION VASARELY



LE QUOTIDIEN DE L'ART

Date: 19/07/2023

Diffusion :

Audience: 22399

Lien:

<https://www.lequotidiendelart.com/articles/24193-2-%C5%93uvres-restitu%C3%A9es-%C3%A0-la-fondation-vasarely.html>

Deux œuvres de Vasarely restituées à la Fondation

AIX-EN-PROVENCE

Deux œuvres de Victor Vasarely reviennent dans le giron de la Fondation éponyme. Leurs propriétaires, informés de leur origine muséale, ont décidé de les restituer.

C'est une victoire qui fait date pour la Fondation Vasarely. Deux œuvres intitulées *Hoang* (1951) et *Hommage à Deyrolle* (1947) viennent de réintégrer le patrimoine de l'institution, restituées par leurs propriétaires. Informés de leur origine muséale, ils ont souhaité les rétrocéder « sans aucune indemnisation » par l'intermédiaire de la

Maison de Ventes Ader à Paris, précise Pierre Vasarely, président de la Fondation.

Présentées au Musée didactique Vasarely de Gordes de 1970 à 1996, ces deux petites huiles faisaient partie des donations inaliénables effectuées par Victor Vasarely et son épouse au profit de la Fondation Vasarely. Mais à la suite de la procédure d'arbitrage privé décidée en 1995, qui avait privé la Fondation de la quasi-intégralité de ses œuvres au profit des deux fils du plasticien et de la belle-fille de l'artiste, Michèle Taburno, les deux peintures « ont fait partie des 87 œuvres récupérées par l'avocat de la famille Yann Streiff, en guise d'honoraires », précise Pierre Vasarely. Depuis, l'arbitrage a été annulé pour fraude par la Cour d'appel de Paris en

2014, décision confirmée par la cour de cassation en 2015. Yann Streiff, lui, a été radié de l'ordre des avocats de Paris en 2016.

« C'est la première fois qu'une telle restitution se présente, et cela nous autorise beaucoup d'espoir pour la reconstitution du patrimoine de la Fondation », se réjouit Pierre Vasarely. Si 44 œuvres de ce lot sont encore à retrouver, 21 avaient été sauvées suite à l'annulation d'une vente aux enchères en 2013 au profit de Yann Streiff. Une vingtaine d'autres vendue par l'avocat à la galerie Lahumière devrait également revenir à l'institution. Le dernier épisode en avril avait vu la justice saisir, avec l'aide du FBI, un peu plus d'une centaine d'œuvres détenues par Michèle Taburno, à Porto Rico. Benjamin Grinda



« Hommage à Deyrolle » (1947), l'une des deux œuvres qui a retrouvé le patrimoine de la Fondation Vasarely. PHOTO DR

la Marseillaise

Date: 18/07/2023

Diffusion : 15000

Audience: 68136

Lien:

Fondation // Actualité

Deux œuvres restituées à la Fondation Vasarely

Les deux tableaux avaient fait partie de l'arbitrage de 1995, annulé depuis par la justice.

Fondation			
B 25	<u>HOANG</u>	Peinture	1951
		46 x 29	
juin 1970 ds machine 5 3ème étage			
		B1	



Deux peintures ont été restituées à la Fondation Vasarely à Aix-en-Provence, a annoncé l'institution. « Ces deux œuvres faisaient partie des donations inaliénables effectuées par Victor Vasarely et son épouse Claire au profit de la Fondation Vasarely et qui avaient vocation à constituer le fonds de l'Institution », précise la fondation. Il s'agit de *Hoang*, une huile sur carton de 1951, et d'*Hommage à Deyrolle*, huile sur toile contrecollée sur panneau de 1947.

Les deux peintures devaient passer aux enchères sous le marteau de la maison Ader. « J'ai prévenu la maison de ventes et le commissaire-priseur Xavier Dominique. Nous avons eu la chance que les propriétaires, de bonne foi, acceptent de restituer les œuvres sans condition aucune et sans négociations. Il s'agit d'œuvres importantes historiquement », contie Pierre Vasarely, président de la fondation, fils de l'artiste Yvaral et petit-fils de Victor Vasarely.

THEARTNEWSPAPER.FR – 24/06/2023 – DEUX OEUVRES RESTITUEES A LA FONDATION VASARELY



Fiche du tableau
Hommage à Deyrolle
de 1947 par Victor Vasarely.
Courtesy Fondation Vasarely



THE ART NEWSPAPER

Date: 24/06/2023

Diffusion :

Audience: 10 383

Lien:

Perquisition au siège d'une fondation dédiée au peintre Vasarely à Porto Rico

Publié le 11/04 à 21h00 par AFP



Les autorités françaises et la police fédérale américaine ont perquisitionné mardi à Porto Rico le siège d'une fondation consacrée au peintre français Victor Vasarely, considéré comme le maître de l'art optique, a-t-on appris auprès du FBI.

Des agents du FBI ont sorti et chargé dans un camion des dizaines de tableaux des locaux de la fondation, située dans un quartier historique de San Juan, capitale de l'île américaine de Porto Rico, a constaté un photographe de l'AFP.

RTL.BE – 21/04/2023 – PERQUISITION AU SIEGE D'UNE FONDATION DEDIEE A VASARELY A PORTO RICO

Les autorités françaises et la police fédérale américaine ont perquisitionné mardi à Porto Rico le siège d'une fondation consacrée au peintre français Victor Vasarely, considéré comme le maître de l'art optique, a-t-on appris auprès du FBI.

Des agents du FBI ont sorti et chargé dans un camion des dizaines de tableaux des locaux de la fondation, située dans un quartier historique de San Juan, capitale de l'île américaine de Porto Rico, a constaté un photographe de l'AFP.

Cette perquisition fait suite à un mandat délivré par un magistrat parisien, le FBI intervenant dans le cadre d'un accord de collaboration internationale, a précisé à l'AFP la porte-parole de la police fédérale à San Juan, Limary Cruz-Rabio.

Cette fondation présente des oeuvres de Victor Vasarely (1906-1997) et de son fils Jean-Pierre, connu sous le nom d'Yvaral (1934-2002).

Les raisons de cette perquisition n'ont pas

Mais l'œuvre de l'artiste français, qui a accompagné les "Trente Glorieuses" avant de tomber en désuétude, est au centre depuis de longues années d'un différend judiciaire entre le petit-fils du peintre, Pierre Vasarely, et la créatrice de la fondation portoricaine, Michele Taburno-Vasarely.

Pierre Vasarely, fils de Yvaral et sa première épouse, réclame à Michele Taburno-Vasarely, seconde épouse de son père, de restituer des centaines d'œuvres de Victor et Jean-Pierre Vasarely qui, selon lui, ne lui appartiennent pas. En 2015, la Cour de cassation avait validé définitivement le testament rédigé par Victor en 1993 qui fait de lui son légataire universel.



Date: 21/04/2023

Diffusion :

Audience: 5 152 824

Lien:

<https://www.rtl.be/actu/monde/international/perquisition-au-siege-dune-fondation-dediee-au-peintre-vasarely-porto-rico/2023-04-11/article/542298>

Perquisition au siège portoricain d'une fondation dédiée à Vasarely

PAR LOUISE WAGON - LEJOURNALDESARTS.FR
LE 21 AVRIL 2023 - 769 mots

Le FBI a saisi 100 œuvres du peintre, détenues par la fondation de sa seconde femme, en conflit avec le petit-fils de Vasarely.



Fondation Michèle Vasarely à Porto Rico.
© Fondation Michèle Vasarely

Des agents du *Federal Bureau of Investigation* (FBI) ont perquisitionné la Fondation Michèle Vasarely, le 11 avril 2023, dans le cadre d'un protocole d'accord entre les États-Unis et la France. Située à Porto Rico, la fondation est dédiée aux œuvres du peintre **Victor Vasarely** (1906-1997) et de son fils, Jean-Pierre Vasarely, dit Yvaral (1934-2002).

Selon *Artnews*, ce sont plus de 100 œuvres d'art de Vasarely figurant sur un inventaire réalisé en 2008, d'une valeur d'environ 40 millions de dollars, qui ont été saisies dans les locaux de la fondation. Bien que les raisons de l'opération soient inconnues, cette saisie s'inscrit dans une longue suite de différends judiciaires que connaît la Fondation Vasarely

LEJOURNALDESARTS.FR – 21/04/2023 – PERQUISITION
AU SIEGE PORTORICAIN D'UNE FONDATION DEDIEE A
VASARELY

Des agents du *Federal Bureau of Investigation* (FBI) ont perquisitionné la Fondation Michèle Vasarely, le 11 avril 2023, dans le cadre d'un protocole d'accord entre les États-Unis et la France. Située à Porto Rico, la fondation est dédiée aux œuvres du peintre [Victor Vasarely](#) (1906-1997) et de son fils, Jean-Pierre Vasarely, dit Yvaral (1934-2002). Selon [Artnews](#), ce sont plus de 100 œuvres d'art de Vasarely figurant sur un inventaire réalisé en 2008, d'une valeur d'environ 40 millions de dollars, qui ont été saisies dans les locaux de la fondation

Le Journal
des Arts.fr

Date: 21/04/2023

Diffusion :

Audience: 45144

Lien:

<https://www.lejournaldesarts.fr/actualites/perquisition-au-siege-portoricain-dune-fondation-dediee-vasarely-166041>

Victor Vasarely works seized in Puerto Rico amid longstanding family feud over Op artist's legacy

More than 100 paintings by the late artist and his son were allegedly taken in the FBI raid



Op artist Victor Vasarely in 1977
Brigitte Friedrich / Süddeutsche Zeitung Photo / Alamy Stock Photo

More than 100 works by the late Op-art pioneer Victor Vasarely and his son Yvaral were reportedly seized by authorities last week during a raid on the Michèle Vasarely Foundation in San Juan, Puerto Rico, as branches of the late artist's family feud over Vasarely's artwork and legacy.

THE ART NEWSPAPER– 1/04/2023 –VICTOR VASARELY SEIZED IN PUERTO RICO AMID LONGSTANDING FAMILY FEUD OVER OP ARTIST'S LEGACY

More than 100 works by the late Op-art pioneer Victor Vasarely and his son Yvaral were reportedly seized by authorities last week during a raid on the Michèle Vasarely Foundation in San Juan, Puerto Rico, as branches of the late artist's family feud over Vasarely's artwork and legacy.

French authorities and the Federal Bureau of Investigation (FBI) raided the foundation and took the artwork away on the truck, according to [El Nuevo Día](#), Puerto Rico's largest newspaper. The raid was connected to an investigation into the location of hundreds of works of art worth more than \$40m according to the newspaper, citing anonymous sources. The FBI did not immediately return a request for comment. The raid was reportedly carried out under an order by a judge in France.

The Michèle Vasarely Foundation was founded by Michèle Taburno-Vasarely, the second wife of Vasarely's son Jean-Pierre, better known under his artist name of Yvaral. The ownership of the work held at Taburno-Vasarely's foundation in San Juan has been challenged by Pierre Vasarely, Yvaral's son from his first wife. Pierre leads the Vasarely Foundation, based in Aix-en-Provence, France, which was established in 1976 with Vasarely's involvement before he [died in 1997](#)



THE ART NEWSPAPER

Date: 19/04/2023

Diffusion : nc

Audience :nc

TITRE : Michele Vasarely tras allanamiento del FBI: “Yo no me robé ni una hoja de papel”



Michele Vasarely tras allanamiento del FBI: “Yo no me robé ni una hoja de papel”

La coleccionista de arte que reside en el Viejo San Juan se defiende de las acusaciones del hijo de su esposo.

DATE : le 18 avril 2023

LIEN : <https://www.telemundopr.com/programas/rayos-x/michele-vasarely-tras-allanamiento-del-fbi-yo-no-me-robe-ni-una-hoja-de-papel/2475208/>

Avec l'aide du FBI, la justice remet la main sur une centaine d'œuvres de Victor Vasarely

SUCCESION BREF le 17 Avr 2023



Déclarée d'utilité publique en 1971, la fondation ouvre ses portes au Jas de Bouffan en 1976. Quinze ans avant que la famille commence à se déchirer... (Photo Fondation Vasarely)

La guerre de succession qui déchire les descendants de l'artiste hongrois Victor Vasarely a connu un nouvel épisode la semaine dernière. Le 11 avril selon *La Provence*, les autorités judiciaires françaises et américaines ont arraché une centaine d'œuvres des bras de Michèle Taburno-Vasarely, belle-fille du défunt artiste. L'opération a été encadrée par le FBI sur les terres de Porto Rico, où la femme de 81 ans est aujourd'hui installée.

Le petit-fils de l'artiste, Pierre Vasarely, a été désigné en 2015 comme unique légataire universel du père de l'art optique. Il préside par ailleurs la fondation Vasarely basée à Aix-en-Provence et accuse alors son ancienne belle-mère de "pillage". Il est probable que les œuvres saisies à Porto Rico finissent par retomber dans le giron de la fondation même si pour l'heure, les autorités n'ont pas donné de telles précisions.

Les descendants de Victor Vasarely se disputent son héritage depuis plusieurs décennies. De nombreuses procédures judiciaires ont été intentées par les différents membres de la famille. L'année dernière, le petit-fils Pierre Vasarely a obtenu [la restitution de 87 œuvres](#), cédées en 1995 à Yann Streiff, un avocat qui a été depuis radié du barreau.

MARSACTU.FR– 17/04/2023– Avec l'aide du FBI, la justice remet la main sur une centaine d'œuvres de Victor Vasarely

La guerre de succession qui déchire les descendants de l'artiste hongrois Victor Vasarely a connu un nouvel épisode la semaine dernière. Le 11 avril selon *La Provence*, les autorités judiciaires françaises et américaines ont arraché une centaine d'œuvres des bras de Michèle Taburno-Vasarely, belle-fille du défunt artiste. L'opération a été encadrée par le FBI sur les terres de Porto Rico, où la femme de 81 ans est aujourd'hui installée.

Le petit-fils de l'artiste, Pierre Vasarely, a été désigné en 2015 comme unique légataire universel du père de l'art optique. Il préside par ailleurs la fondation Vasarely basée à Aix-en-Provence et accuse alors son ancienne belle-mère de "pillage". Il est probable que les œuvres saisies à Porto Rico finissent par retomber dans le giron de la fondation même si pour l'heure, les autorités n'ont pas donné de telles précisions.

Les descendants de Victor Vasarely se disputent son héritage depuis plusieurs décennies. De nombreuses procédures judiciaires ont été intentées par les différents membres de la famille. L'année dernière, le petit-fils Pierre Vasarely a obtenu [la restitution de 87 œuvres](#), cédées en 1995 à Yann Streiff, un avocat qui a été depuis radié du barreau.

**MARSACTU**
journal local d'investigation

Date: 17/04/2023

Diffusion :

Audience: 68601

Lien : <https://marsactu.fr/bref/avec-laide-du-fbi-la-justice-remet-la-main-sur-une-centaine-doeuvres-de-victor-vasarely/>

Le FBI saisit des Vasarely!

AIX-EN-PROVENCE Nouveau rebondissement dans l'affaire des œuvres du maître de l'Op art, dont le siège de la fondation se trouve à Aix. Sur ordre de la justice française, l'agence américaine du renseignement a procédé à de nouvelles perquisitions à Porto Rico. Explications.

/PHOTO RICARDO ARDUENGO - AFP P.5



Des Vasarely saisis par le FBI

Rebondissement dans la tentaculaire affaire Vasarely. Mardi, à la demande de la justice française, la police fédérale a perquisitionné la fondation de la belle-fille du maître de l'Op art, à Porto Rico, et saisi plusieurs dizaines d'œuvres

Ces tableaux sont à moi, absolument à moi! Je ne les rendrai pas à Pierre ni à sa Fondation," clamaient, brava, Michèle Taburno-Vasarely dans les colonnes de *La Provence* en octobre 2013, depuis ses appartements de Porto Rico où elle s'est établie avec quelques centaines d'œuvres à la propriété contestée. Laszlo d'attendant, la justice française lui a envoyé le FBI.

Mardi, dans le cadre d'un protocole d'accord entre les États-Unis et la France, des agents du Federal Bureau of Investigation ont déboulé au siège de la fondation créée par la belle-fille de l'artiste dans le quartier historique de l'île des Caraïbes, à San Juan, où elle réside depuis plus de dix ans. Sur commission rogatoire d'un juge d'instruction du tribunal judiciaire de Paris, ils ont perquisitionné le bâtiment du Colegio de Parnillos. Ils en sont repartis après avoir saisi une centaine de tableaux du plasticien et de son fils, Jean-Pierre, alias Yvaral. Et



Sur ordre d'un juge français, le FBI a saisi plusieurs œuvres de Victor Vasarely détenues à Porto Rico, dans les locaux de la fondation de sa belle-fille, Michèle Taburno, de sa seconde épouse de son fils cadet, Yvaral, décédé en 2002.

/PHOTO RICARDO ARDUENGO

"Je me fous de cette fondation, c'est enterrer l'œuvre à Aix!" MICHELE VASARELY

dénonçant "une caricature". "Tous les moyens sont bons pour récupérer les tableaux! Mais qui peut dire qu'elle n'a aucun droit sur ces tableaux? Perronne!" Déplorant des décisions contradictoires, il brandit un amot de la cour d'appel de Paris rendu en novembre dernier dans le volet successoral... "Juridiquement parlant, les juges lui reconnaissent des droits en tant qu'épouse d'Yvaral et disent que ces tableaux lui appartiennent", martèle-t-elle, concédant néanmoins l'obligation faite à sa cliente de les rapatrier en France pour l'inventaire... "J'ai jamais travaillé, j'ai pas un sou", hurle-t-elle déjà les depuis en 2019, après une précédente injonction de la justice la menaçant d'une lourde amende...

Silencieux depuis la descente du FBI à Porto Rico, Pierre Vasarely et ses conseils quotient, et espèrent le retour des œuvres dans le giron de la fondation. Une partie des tableaux détournés lors de l'arbitrage a d'ores et déjà été récupérée. André, le fils aîné Vasarely, a rendu sa part, et à l'issue d'une âpre bataille judiciaire, les honoraires de l'ancien avocat Yann Strieff sont retournés à Aix, amputés de quelques tableaux évoués par l'intermédiaire de galeristes peu occupés.

Michèle Vasarely, aussi, a organisé des expositions, et réalisé de juteuses transactions aux quatre coins du monde. La dernière, à Londres, a causé quelques remous (voir ci-dessous). "Je me fous de cette fondation! C'est enterrer l'œuvre à Aix alors qu'elle doit être internationale", avait rétorqué la belle-fille Vasarely dans nos colonnes en 2019 après avoir créé la sienne au fin fond des Caraïbes.

Ludmila S. ARBUZOV

LA PROVENCE- 15/04/2023- DES VASARELY SAISIS PAR LE FBI

UNE SAGA JUDICIAIRE ET FAMILIALE

Entre le petit-fils et la belle-fille, une guerre de trente ans

La scène filmée par les caméras d'un immeuble de Chicago au beau milieu d'une nuit de juin 2008 avait attiré la police jusqu'à ce box où s'opérait un démantèlement clandestin de tableaux. Des Vasarely. Et comme un lapin pris dans les phares d'une voiture, la belle-fille, Michèle, avait été incapable de prouver la propriété des œuvres revendiquées. Après une nuit, au frais, dans une cellule de la prison de Cook, elle avait payé une caution de 125 000 dollars, était remise en liberté, puis inculpée de vol le 17 juillet suivant. "Donner et voler ce n'est pas le même mot, s'était-elle défendue face aux journalistes. Tout ceci c'est pour me diffamer. Moi, je suis arrivée aux États-Unis avec ce qui m'appartenait. Je travaille avec mes œuvres, et je les mets dans un musée. Vous pensez que lorsque l'on vole, on expose?"

Depuis son arrestation, elle s'était évertuée à expliquer qu'elle était en conflit avec un galeriste de Chicago, Thomas Monahan, rencontré lors de la vente d'un lot de 24 œuvres de son beau-père. Le marchand avait été intéressé et le tout entreposé dans ses quatre chambres fortes. "Elle m'a demandé de ne jamais révéler la provenance de ces tableaux, cela ne m'a pas plu", avait-il déclaré au JDD à l'époque. Après avoir pris attache avec le petit-fils Vasarely, il avait donc décidé de ne pas les rendre à Michèle et avait changé les serrures de l'entrepôt. Les juges du comté de Cook avaient finalement tranché en faveur de la belle-fille, se contentant de vérifier que c'était bien elle qui les avait remis à Thomas Monahan. Peu après, elle avait emménagé à Porto-Rico,



Le centre architectonique, siège de la fondation à Aix.

/PHOTO GILLES BADER



Pierre Vasarely, petit-fils de l'artiste et beau-fils de Michèle Taburno-Vasarely, seconde épouse de son père, Yvaral.

/PHOTOS A.T. ET F.E.E.

au nez et à la barbe de son beau-fils, à ses trousseaux.

Président depuis 2009 de la fondation créée par ses grands-parents, après en avoir été éjecté deux fois dont une par sa belle-mère Michèle, Pierre Vasarely avait dû être imposé par la justice pour réintégrer l'institution. Une fois le testament de son grand-père dûment validé, malgré les recours de sa belle-mère. Depuis, il s'efforce de veiller activement au rayonnement de l'institution tout en traquant les œuvres éparpillées. Une mission héritée de son grand-père, soucieux de donner à voir au plus grand nombre et de ne pas réduire son travail à des tableaux de salon. D'où la création de cette institution en 1970, basée à Aix au centre architectonique, déclarée d'utilité publique et placée sous double tutelle d'Etat, l'Intérieur et la Culture. Une protection censée lui éviter d'être la proie de voraces en tout genre.

Les malversations de l'ancien doyen de la faculté de droit d'Aix-en-Provence, Charles Debbasch, alors président de la fondation jusqu'au début des années 90, avaient révélé les failles du contrôle. D'autant que la difficulté à recenser les œuvres d'un artiste aussi prolifique que Victor Vasarely ne facilitait pas la tâche. L'universitaire écarté, et condamné, la belle-fille Vasarely avait repris les commandes et organisé la mort programmée de la fondation. La justice l'avait stoppée *in extremis*, grâce aux procédures acharnées de Pierre Vasarely soucieux de préserver le fonds de l'institution, conformément aux souhaits de ses fondateurs.

L.S.

"Tous les moyens sont bons pour récupérer les tableaux!"

L'AVOCAT DE MICHELE VASARELY

Nouvelad.com rapporte que la porte-parole du FBI sur l'île, Lizmary Cruz Rubio, confirme l'intervention des agents "pour soutenir les efforts des autorités françaises" mais aucune précision n'a été fournie sur la destination de ces œuvres.

Plusieurs décisions de justice ont déjà sommé Michèle Vasarely, 81 ans, de ramener sur le sol français les tableaux expatriés. Après la mort d'Yvaral en 2002, sa seconde épouse du fils cadet du plasticien s'était envolée pour Chicago, puis avait poussé jusqu'à Porto Rico avec une bonne partie de l'héritage dans ses bagages. Elle avait quitté la France au beau milieu d'une guerre avec son beau-fils, Pierre,

légataire universel et titulaire du droit moral sur l'œuvre de son grand-père. Président de la fondation créée en 1970 par Victor et son épouse Claire, dont le siège est à Aix, Pierre Vasarely marié depuis des années que ses œuvres, dévolues à plusieurs centaines de millions d'euros, ont été déconstruites de l'institution reconnue d'utilité publique.

En cause, un arbitrage privé, voté en 1995 par le conseil d'administration de la fondation Vasarely, alors présidée par... la belle-fille Michèle. Cette procédure était censée rééquilibrer les donations trop généreuses de l'artiste à sa fondation au détriment de l'héritage de ses deux fils... Trois arbitres sagement choisis avaient estimé que l'insti-

tution devait réécarter des centaines de tableaux, tapisseries, sculptures et multiples, dont certains originaux inséparables appartenant le milieu de francs sur le marché. Deux ans plus tard, les deux fils s'étaient répartis le butin. Michèle avait été gratifiée de plusieurs toiles, et son homme de confiance, l'avocat Yann Strieff désigné "sachant", avait choisi 87 œuvres majeures et le bureau du maître en guise d'honoraires.

Finke, la fondation avait été de mal en plus avant d'être récupérée, sur décision de justice, par un administrateur provisoire. Après la découverte d'un accord antérieur entre les bénéficiaires, la sentence avait été attaquée, au civil et au pénal, et la justice avait hérité de ce conten-

tieux complexe, qui s'était joué à l'interminable conflit successoral. Les plus hautes instances judiciaires civiles avaient jugé cet arbitrage "simulé" et l'avaient définitivement annulé en 2015 alors qu'au pénal, un juge d'instruction parisien avait été chargé d'enquêter sur une éventuelle fraude. En 2018, à l'issue d'une décennie d'investigation, l'avocat Yann Strieff, désormais radié du barreau de Paris, était mis en examen pour "complicité d'abus de confiance et blanchiment". Deux arbitres aussi. Le troisième est décédé.

Restait Michèle Vasarely, clairement visée par son beau-fils comme la cheville ouvrière de ce pillage organisé. Droite dans ses bottes, elle affirmait depuis Porto Rico qu'elle n'avait jamais



Date: 15/04/2023

Diffusion : 74130

Audience: 501000

Lien: <https://www.laprovence.com/article/faits-divers-justice/58726789888977/des-vasarely-saisis-par-le-fbi>

Law (<https://news.artnet.com/art-world/art-law>)

Agents Raided a Foundation Dedicated to Victor Vasarely and Seized More Than 100 Paintings by the Op Art Pioneer

The raid marks the latest chapter in a long legal battle between Vasarely's heirs over ownership of his work.

Taylor Dafoe (<https://news.artnet.com/about/taylor-dafoe-731>), April 12, 2023



A painting is carried to a truck as French authorities and members of the FBI conduct a raid to recover art at the headquarters of the Michèle Vasarely Foundation in San Juan, Puerto Rico, on April 11, 2023. Photo: Ricardo Arduengo/AFP via Getty Images.

ARTNET– 12/04/2023 – AGENTS RAIDED A FOUNDATION DEDICATED TO VICTOR VASARELY AND SEIZED MORE THAN 100 PAINTINGS TO THE OP ART PIONEER

Authorities from France and the U.S. raided a Puerto Rico-based foundation dedicated to the work of the pioneering Op-Art painter Victor Vasarely yesterday.

More than 100 Vasarely works of art were allegedly taken from the premises and loaded onto a truck, according to [local reports](#).

The Michèle Vasarely Foundation in Old San Juan was the target of the operation, which was carried out under the order of a French judge, and supported by members of the FBI, the [Agence France-Presse](#) reported. A spokesperson for the FBI did not immediately return a request for comment.

Why the artworks were seized remains unclear. But the head of the foundation, Michele Taburno-Vasarely, Victor's former daughter in law, has been embroiled in a knotty legal battle with Vasarely's grandson, Pierre Vasarely, over the ownership of hundreds of the late artist's paintings.

The complicated saga between the two parties goes back years.

artnet news

Date: 12/04/2023

Diffusion : NC

Audience : NC

Lien : <https://news.artnet.com/art-world/authorities-seized-victor-vasarely-paintings-puerto-rico-2284424#:~:text=Authorities%20from%20France%20and%20the,truck%2C%20according%20to%20local%20reports.>

Affaire Vasarely – Yann Streiff, l'avocat marron

L'HÉRITAGE MAUDIT. L'ex-avocat de la famille Vasarely s'est replié dans son château en Haute-Corse, avec les tableaux réclamés par la justice.

 Par Julie Malaure



Publié le 02/01/2023 à 15h27 - Modifié le 05/01/2023 à 10h47



⌚ Temps de lecture : 7 min

« **M**arron », c'est comme ça que Pierre Vasarely, l'unique petit-fils et héritier du célèbre peintre Victor Vasarely, appelle l'avocat Yann Streiff. « Marron » parce qu'il est celui qui va tenir la plume dans l'arbitrage de la succession qui va permettre de dépouiller de ses œuvres la fondation créée par ses grands-parents en 1971 afin de pérenniser l'œuvre du maître de l'Op art.

Yann Streiff est appelé à défendre Victor Vasarely contre Renault, en 1995. Streiff n'est encore qu'un jeune avocat présenté à la famille du peintre par l'intermédiaire d'un ami. Précédemment secrétaire de la conférence du barreau de Paris, Streiff s'est installé à son compte cinq ans plus tôt. Il avait 29 ans.

LE POINT.FR – 01/01/2023 – L'AFFAIRE VASARELY – L'ARTISTE UTOPISTE ET SES REJETONS

En qualité d'avocat de la famille, il défend les intérêts des fils Vasarely, André l'aîné, Jean-Pierre le cadet, et leurs épouses respectives, Henriette et Michèle). Mais de l'autre, Streiff défend aussi ceux de la Fondation que préside désormais... cette même Michèle.; Or, au décès de leur mère, André et Jean-Pierre, qui savent que leurs parents ont procédé à des donations démesurées d'œuvres de leur vivant – notamment à la fondation –, comprennent soudain que leur part à eux s'est réduite comme peau de chagrin. Les deux « déshérités » se réveillent, et enragent.

Le Point

Date: 02/01/2023

Diffusion :

Audience : 6 784 931 VU/mois

Lien : https://www.lepoint.fr/societe/affaire-vasarely-yann-streiff-l-avocat-marron-02-01-2023-2503471_23.php#xtmc=affaire-vasarely-streiff&xtnp=1&xtr=1

Affaire Vasarely–Charles Debbasch, l’escroc savant



Charles Debbasch/Photo: DP

Il n’y a pas encore d’« affaire Vasarely », lorsque Charles Debbasch débarque à la tête de la fondation du même nom. Pas encore de procès, pas de coups fourrés, à peine quelques frictions entre frères André et Jean-Pierre, le médecin et l’artiste, les deux fils de Victor et Claire Vasarely. Rien que de très banal.

L’HÉRITAGE MAUDIT. La stupéfiante histoire d’un doyen d’université passé par la prison des Baumettes, pour finir au service d’une dictature au Togo.

Nous sommes en 1981. Fatigué de mener seul depuis dix ans la barque de son entreprise gigantesque (la fondation, sur deux sites, le musée de Gordes et le centre architectonique d’Aix), sa propre production artistique, fleuve, d’assister au déclin de son épouse et meilleure alliée, atteinte de la maladie d’Alzheimer, Victor Vasarely cherche à passer le flambeau.

Un temps tenté par la proposition d’investisseurs japonais – chose courante dans les années 1980 –, le patriarche se tourne finalement vers une solution plus rassurante et surtout locale : l’université d’Aix-en-Provence. Le doyen, Charles Debbasch, est une pointure qui fait l’unanimité. « Juriste surdoué, avocat, mandarin du droit administratif et fondateur de l’université d’Aix-Marseille 3 », nous dit Laetitia Sariroglou, qui a signé la bible de l’affaire, Le Pillage (Fage).

LE POINT.FR– 01/01/2023 –L’AFFAIRE VASARELY – CHARLES DEBBASH , L’ESCROC SAVANT

Il n’y a pas encore d’« affaire Vasarely », lorsque Charles Debbasch débarque à la tête de la fondation du même nom. Pas encore de procès, pas de coups fourrés, à peine quelques frictions entre frères André et Jean-Pierre, le médecin et l’artiste, les deux fils de Victor et Claire Vasarely. Rien que de très banal.

Nous sommes en 1981. Fatigué de mener seul depuis dix ans la barque de son entreprise gigantesque (la fondation, sur deux sites, le musée de Gordes et le centre architectonique d’Aix), sa propre production artistique, fleuve, d’assister au déclin de son épouse et meilleure alliée, atteinte de la maladie d’Alzheimer, [Victor Vasarely](#) cherche à passer le flambeau.

Le Point

Date: 01/01/2023

Diffusion :

Audience : 6 784 931 VU/mois

Lien : https://www.lepoint.fr/societe/affaire-vasarely-l-artiste-utopiste-et-ses-rejetons-01-01-2023-2503382_23.php#11

Affaire Vasarely – L'artiste utopiste et ses rejetons

L'HÉRITAGE MAUDIT. Modèle de générosité, le plasticien au succès international Victor Vasarely voulait tout donner. Mais pas qu'à ses deux fils.

 Par Julie Malaure



Publié le 01/01/2023 à 12h00 - Modifié le 03/01/2023 à 08h51



🕒 Temps de lecture : 6 min

« L'affaire Vasarely », comme la presse va appeler cette histoire infernale d'héritage démêlée par les tribunaux pendant trois décennies, n'existerait pas sans une famille. Ou plutôt sans la désunification d'une famille, qui a laissé la porte ouverte aux escrocs et profiteurs de tout poil, appelés à accorder les différends, arbitrer les jalousies, face à un capharnaüm d'œuvres d'art. Sans compter les millions promis à celui qui parviendrait en premier à mettre le

LE POINT.FR – 01/01/2023 – L'AFFAIRE VASARELY – L'ARTISTE UTOPISTE ET SES REJETONS

La fondation : tout donner à voir

Au tout début, il y eut la lumière d'une bonne intention. Un jour d'octobre, après avoir âprement débattu de la question avec son épouse, Claire, dans leur maison de Seine-et-Marne, le peintre hongrois [Victor Vasarely](#), 66 ans, prend une décision ferme : il aura sa fondation. « Il est plus noble de donner à tout le monde que d'accaparer tout pour soi et pour ses proches », écrit-il dans un texte qu'il intitule « Mon projet, 1972 ». Ce manifeste d'utopie artistique – Victor restera toute sa vie un fervent communiste – croise la forme testamentaire, puisqu'il y est aussi question de succession. « Quant à la part de nos enfants », y lit-on également, il leur reviendra les « œuvres, croquis, dessins et documents » restés dans leurs deux résidences, à Annet-sur-Marne, en banlieue parisienne, et à Gordes, village aussi minéral que perché du Luberon.

Le Point

Date: 01/01/2023

Diffusion :

Audience : 6 784 931 VU/mois

Lien : https://www.lepoint.fr/societe/affaire-vasarely-l-artiste-utopiste-et-ses-rejetons-01-01-2023-2503382_23.php#11



YOUTUBE LE POINT – 01/01/2023 – L 'AFFAIRE VASARELY

« L'affaire Vasarely, » comme la presse va appeler cette histoire infernale d'héritage démêlée par les tribunaux pendant trois décennies, n'existerait pas sans une famille. Ou plutôt sans la désunification d'une famille, qui a laissé la porte ouverte aux escrocs et profiteurs de tout poil, appelés à accorder les différends, arbitrer les jalousies, face à un capharnaüm d'œuvres d'art. Sans compter les millions promis à celui qui parviendrait en premier à mettre le grappin dessus.



Date: 01/01/ 2023

Diffusion :

Audience: 20150

Lien:

<https://www.youtube.com/watch?reload=9&v=fc2LpULORk>

2022

Crime

The Long-Smoldering Vasarely Family Feud Has Erupted Again Over the Op Art Pioneer's Latest Gallery Show

Mazzoleni Art gallery has 10 of the artist's works for sale in "Einstein in the Sky with Diamonds," through December 16—including two paintings which have been part of a decades-long dispute.



The London gallery Mazzoleni Art has been caught up in a long-standing family feud among the descendants of the Hungarian-French artist Victor Vasarely, after putting up ten of his works for sale in a special exhibition. "Einstein in the Sky with Diamonds," a show dedicated to the "grandfather" of the Op Art movement, is on view at the gallery's Old Bond Street location through December 16.

The Vasarely Foundation, which is led by the artist's grandson Pierre Vasarely, has accused the gallery of attempting to sell works that rightfully belong to the foundation, according to [The Art Newspaper](#). This allegation is only the latest in a long-running dispute over the ownership of two works in the London show.

Michèle Taburno, Victor Vasarely's daughter-in-law (from his younger son's second marriage) and Pierre's stepmother, has been identified as the consignor of the two paintings. They belong to a larger group that has been in her possession for years, but the works' provenance and rightful ownership has repeatedly been called into question.

artnet news

Date: 06/12/2022

Diffusion : ex.

Audience : lecteurs

Lien: <https://news.artnet.com/art-world/vasarely-foundation-scandal-2223991>

“Those [works] belonged to the foundation from 1975 to 1995,” Taburno told *The Art Newspaper*. “In 1995, they were attributed to the two heirs of the artist, his two sons. In 1997, the two heirs gave those works to me.” She also claimed that she had been legally awarded these works in 2008, following a dispute in court between her and Pierre.

In another version of events, the works belong to the foundation but may have somehow been caught up in a major scandal that saw the foundation’s former president Charles Debbasch, active in the 1980s, convicted and imprisoned for embezzlement and selling off works to galleries on the side. Taburno allegedly moved these works to Puerto Rico and has been selling them through her business partner, Luis Rojas-Buscaglia.

According to Pierre, a total of 600 works were illegally transferred to the U.S. and then Puerto Rico in 2012. He added that, in 2013, French courts ordered that 200 paintings in Taburno’s possession in Puerto Rico be returned to the foundation, but she did not comply.

“What I wish is for my stepmother to execute the judiciary ruling,” Pierre said.

“It is not me; it’s not anyone else; it’s the French justice system, who are asking a French person who lives abroad to return expert works to France.”

In rebuttal, Taburno said: “I have so many documents proving my ownership. The federal court decision was that during four years of inquiry, Pierre Vasarely, who was accusing me, did not bring any proof that could sustain his allegations.”

A spokesperson for Mazzoleni said the gallery was “saddened by the succession dispute between Pierre Vasarely and his family which has regrettably been going on for decades, to the detriment of Victor Vasarely’s reputation.”

artnet news

Foundation of Victor Vasarely accuses London gallery of selling works by the Op artist that it doesn't own

An exhibition at Mazzoleni Art is embroiled in a longstanding and torrid dispute between members of Vasarely's family



Installation view of *Einstein in the Sky with Diamonds* at Mazzoleni Art. Courtesy of Mazzoleni Art

In October, the commercial gallery Mazzoleni Art opened an exhibition of early geometric works by the Hungarian-French artist Victor Vasarely at its London location. *Einstein in the Sky with Diamonds* shines a light on the “the father of Op art”, whose illusionist works became synonymous with the 1970s.

However, the Vasarely Foundation in France is accusing the gallery of selling works by the artist which they say legally belong to them, as well as printing them in their catalogue without the foundation's consent. The foundation alleges that Mazzoleni is offering two works that it owns, and a further eight which belong to Vasarely's family. The gallery maintains that it is selling works consigned by another member of Vasarely's family, who is not associated with the Vasarely Foundation. The foundation has long accused this family member of having stolen works from the artist's heirs over the years.



THE ART NEWSPAPER

Date: 06/12/2022

Diffusion : ex.

Audience : lecteurs

Lien:

<https://www.theartnewspaper.com/2022/12/06/foundation-of-op-artist-victor-vasarely-accuses-mazzoleni-gallery-in-london-of-selling-works-by-him-that-it-doesnt-own>

Born in Hungary, Vasarely became a French citizen in 1961. He inaugurated the eponymous foundation in 1976. Since 2013, the foundation has been listed as a historic monument. From 1981 to 1990, the foundation was entrusted to Charles Debbasch, an academic from the University of Aix-Marseille III.

Despite acting as honorary president of the foundation, Victor rapidly declined from Alzheimer's from 1994 until his death in 1997. By then, Victor had two adult sons: the younger, Jean-Pierre, known as Yvaral, was married to his second wife, Michèle Taburno. Yvaral passed away in 2002. He had one son from his first marriage, Pierre Vasarely, who remains Victor's inheriting grandson. Pierre has overseen the Vasarely Foundation since 2009, with his own two sons helping him manage the foundation's responsibilities.

Debbasch was convicted of embezzling checks from the foundation between 1987 and 1992 and to have sold works to galleries on the side. After Debbasch refused to cooperate with authorities, he was arrested at his office and imprisoned in Marseille.

The year her husband died, Michèle wrote *The Vasarely Affair: Art, Power, and Corruption* in French, detailing Debbasch's misconduct. She confirms that the case against Debbasch ended in 2003, and that she is the owner of the works on view at Mazzoleni Art, which she consigned to the gallery for the exhibition.

"The two small Victor Vasarely works involved in Pierre's discrepancy, which are at the Mazzoleni exhibition, those two works belong to the list of works I won in court in 2008," she tells *The Art Newspaper*. "Those two works, as others, [belonged] to the foundation from 1975 to 1995. In 1995 they were attributed to the two heirs of the artist, his two sons. In 1997 the two heirs gave those works to me."

A spokesperson for the Vasarely Foundation disputes this: "Taburno won nothing in French courts in 2008, nor in American ones in 2008 and later on! She has been condemned," they say.

In a separate dispute in 2008, Michèle was arrested at a Chicago storage facility attempting to relocate Victor's paintings within the city, having moved there with her business partner Luis Rojas-Buscaglia in 2004. The paintings, which were estimated to be worth hundreds of thousands of dollars at the time by *AFP*, were reported as stolen by the gallery owner Thomas Monahan, who raised concerns over their provenance after questions arose of their whereabouts. Per the many judgments following the Debbasch scandal, the works were owned by the foundation and were recuperated to their home country. Michèle too spent a night in prison. She has lived in Puerto Rico since 2012. .../...



THE ART NEWSPAPER

Polémique autour d'une exposition Vasarely à Londres

Pierre Vasarely, président de la fondation éponyme, a maille à partir avec un galeriste londonien peu scrupuleux sur l'origine de la dizaine d'œuvres présentées. Une nouvelle croisade pour le netif-ils de l'artiste

Un courrier de la société française de perception et de la répartition des droits d'auteur dans le domaine des arts graphiques et plastiques leur apprend la nouvelle début octobre. André Vasarely et son neveu Pierre, en leur qualité d'ayants droit de l'artiste Victor Vasarely, doivent donner leur aval à une galerie londonienne afin qu'elle puisse reproduire des œuvres de leur père et grand-père dans un catalogue. Catalogue qui servira de vitrine commerciale à une exposition intitulée *Einstein in the Sky with Diamonds* mettant à l'honneur des œuvres du maître de l'Op'Art dialoguant avec le théoricien de la relativité. Une dizaine de travaux majeurs couvrant la période 1950-80 sont ainsi exposées jusqu'au 16 décembre au cœur du très branché quartier de Soho, coincé entre la Tamise et Hyde Park. Selon un site britannique spécialisé dans la critique d'art, on y découvre *Cassiopee 3*, *Arc Tur* ou encore *Einsten-Ker* qui symbolise la fascination du plasticien pour le scientifique. La Mazzoleni gallery, basée également à Turin, affiche par la même occasion certaines œuvres sur son site internet pour attirer les fins connaisseurs et sans doute des acquéreurs potentiels. Le tout, sous le commissariat d'un des spécialistes du décryptage du travail du maître, co-commissaire de la rétrospective Vasarely au Centre Pompidou en 2019: l'historien d'art Arnauld Pierre. On pourrait croire à une formalité, mais il n'en est rien dès lors qu'il s'agit de la fa-

mille Vasarely. Surpris, Pierre Vasarely ne manque pas de s'enquérir de la situation auprès du propriétaire de la galerie. En l'état, il demande le retrait de la vente du catalogue - qu'il n'obtiendra qu'au prix de demandes insistantes - et de retirer les reproductions d'œuvres mises en ligne. Et pour cause, Davide Mazzoleni, qui semble pourtant avoir pignon sur rue au regard de ses participations à tout ce que le gratin de galeristes par-delà le monde peut agréger comme salon, n'a pas répondu au légataire de l'œuvre de Victor Vasarely. Les origines et datations des tableaux présentés n'ont pas été communiquées, ni même la liste exacte de ceux concernés par cette exposition.

"Au moins deux appartiennent au patrimoine de la fondation Vasarely et d'autres aux successions de mon grand-père et de mon père (Yvaral, Ndlr) qui ne sont toujours pas liquidées", souligne Pierre Vasarely. Quant à savoir si elles pourraient être vendues et dans quelles conditions... Le légataire s'interroge sur la valeur d'une quelconque transaction, alors même que l'origine n'est pas certifiée.

Des œuvres de la liste "Monahan"

Il se pourrait d'ailleurs que certaines œuvres, qui avaient pourtant traversé l'Atlantique dans les "valises" de Michèle Taburno aient fait le chemin inverse. Selon *Le Quotidien de*

"Au moins deux appartiennent au patrimoine de la fondation Vasarely."



La Provence

Aix-en-Provence

Date: 25/11/2022

Diffusion : 90 605 ex.

Audience : 587 000 lecteurs

Lien:

"Histoire sans fin" titrions-nous il y a quatre ans. Force est de reconnaître que les multiples rebondissements des affaires liées aux successions Vasarely et ses satellites judiciaires - tout aussi nombreux - semblent ne jamais s'arrêter. Pour autant Pierre Vasarely, petit-fils de l'artiste fondateur de l'Op'Art, légataire universel et président de la fondation sise au Jas de Bouffan, voit en l'arrêt de la cour d'appel de Paris, rendu le 16 novembre, un sérieux coup de frein à cette saga. "C'est une victoire, lâche-t-il. Une victoire pour la fondation et pour la vérité".

Au cœur de cette tempête, la liquidation et le partage de la succession de Victor Vasarely, son épouse Claire Spinner et l'un de leurs fils, Jean-Pierre Vasarely, dit Yvaral. Les juges ont tiré un trait sur le volet concernant Claire Spinner, arguant que les pièces apportées au débat par sa belle-fille Michèle Taburno, épouse d'Yvaral, font apparaître que ces liquidations et partage ont été opérés. Pour autant, ils viennent confirmer le jugement rendu en première instance par le tribunal de grande instance de Paris le 31 décembre 2013 et dans lequel il est ordonné à Madame Taburno d'assurer le rapatriement de 200 œuvres de Victor Vasarely et Yvaral en France. La septuagénaire réside en effet à Port Rico et les œuvres - pour partie - sont stockées outre-Atlantique, à Chicago. Œuvres qui, une fois restituées, seront mises sous séquestre à

la fondation, attendront une expertise, avant que ne puisse être prononcé le partage dans le cadre des successions en suspens depuis 1997, date du décès de Victor Vasarely, et 2002, de son fils Jean-Pierre. Toute la difficulté réside dans cette restitution, d'autant que Madame Taburno ne semble en rien vouloir s'y plier. Elle clamait dans nos colonnes, en octobre 2019, ne pas vouloir les rendre: "Ces tableaux sont à moi, absolument à moi! Je ne les rendrai pas à Pierre". Si un pourvoi en cassation peut être formé par la veuve Vasarely, il n'en reste pas moins que l'arrêt de la cour d'appel est exécutoire. Les tableaux et

sculptures en possession de Michèle Taburno, dont la liste a été confirmée dans la décision du 16 novembre, entrent dans l'indivision successorale. Mais comment leur faire de nouveau traverser l'Atlantique? "C'est assez difficile", reconnaît Maître Lacan, conseil de Pierre Vasarely dans cette procédure.

Des astreintes financières peuvent être prononcées, mais le résultat ne peut être garanti. "C'est intolérable. Comment peut-on passer à travers, voler un patrimoine sans document, en bravant tous les interdits?", s'impatiente le président de la fondation et beau-fils de Michèle Taburno. "La flèche est émuoussée", tem-



Pierre Vasarely, président de la fondation éponyme, attend désormais que soit exécuté le jugement et que sa belle-mère, Michèle Taburno, rende les 200 œuvres qu'elle détient. / PHOTOS A.T. ET J.-E.E.

porise pour sa part Maître Lacan. Revenant sur l'arrêt de la cour d'appel, il déplore le fait que les juges n'aient pas retenu non plus le recel successoral, tout comme en 2013, au motif que "Madame Taburno n'est pas héritière de Victor Vasarely, ni de Claire Spinner; elle ne peut se voir condamner pour des faits de recel successoral concernant les biens qui dépendraient de ces successions." L'ouvrage judiciaire est loin d'être achevé, mais en éternel positif qu'il est, Pierre Vasarely y voit dans cette nouvelle étape une manière "d'y voir plus clair". Certainement une illusion d'optique?

D'autres procédures sont encore pendantes au tribunal, d'autres en attente d'exécution, comme celle des œuvres détenues par Yann Streiff (radié du barreau de Paris, mis en examen pour abus de faiblesse), proche de Madame Taburno au moment de l'arbitrage entre les héritiers Vasarely et la fondation en 1995. Condamné à rendre 87 œuvres du maître de l'Op'Art en sa possession, dont 21 étaient mises en vente par la maison Acturial en 2013, Pierre Vasarely en attend toujours 66.

Comme toute saga, le dénouement ne peut se faire sans ouvrir un nouveau chapitre... Une galerie londonienne présente jusqu'au 16 décembre une exposition intitulée "Victor Vasarely. Einstein in the Sky with Diamonds", sans pouvoir répondre sur l'origine de ces tableaux...

A.Bi.

FONDACTIONS

Polémique sur des œuvres de Vasarely exposées à Londres

À Londres, la galerie Mazzoleni organise jusqu'au 16 décembre une exposition intitulée « Victor Vasarely. Einstein in the Sky with Diamonds ». Le commissaire en est l'historien d'art Arnauld Pierre, qui avait assuré le co-commissariat de la rétrospective du maître de l'op art du musée national d'art moderne en 2019. En tout, dix œuvres y sont réunies, pour lesquelles la question de la provenance est soulevée par Pierre Vasarely, président de la fondation éponyme : « *Les deux œuvres en noir et blanc de 1957, Cassiopée 3 et Bellatrix 3, viennent de la fondation de Gordes et les autres, des successions de mon père et de mon grand-père qui n'ont pas été réglées. J'ai simplement demandé à avoir des explications sur la provenance et la datation des œuvres, mais je n'ai*

eu aucune réponse, ni de la galerie, ni d'Arnauld Pierre. » L'historien d'art et la galerie n'ont pas répondu à nos sollicitations au moment où nous publions l'article. Les œuvres sont reproduites dans un catalogue édité malgré l'opposition qu'a signifié Pierre Vasarely lorsque l'ADAGP le lui a transmis. Dans la version imprimée figure un « special thanks to Michèle Vasarely » qui ne figurait pas dans la version numérique envoyée pour obtenir les autorisations. « *On cache la relation intime entre la galerie et madame Taburno* », conclut le petit-fils, qui a fini par obtenir le retrait du catalogue de la vente. De son nom de jeune fille, Michèle Taburno a été l'épouse d'Yvaral, un des deux fils de Vasarely, et a vidé la fondation d'une bonne partie de son contenu - ce que relate Laetitia Sariroglou dans Vasarely. *Le pillage.* « *Lorsqu'elle a quitté le territoire national pour les États-Unis en 2004, c'était vraisemblablement avec 600 œuvres* », poursuit Pierre Vasarely. Ce qui justifie son inquiétude quant à la provenance des œuvres présentées à Londres.

Hasard du calendrier, ce mercredi 16 novembre, un arrêt de la cour d'appel de Paris vient confirmer le jugement du 31 décembre 2013 selon lequel madame Taburno devait restituer un ensemble d'œuvres identifiées, à savoir environ 200, dont les principales sont l'ensemble dit « Monahan ». « *Le tribunal avait entendu que ces ensembles d'œuvres dépendaient des indivisions successorales, et maintenant nous avons une décision qui est exécutoire de plein droit, nonobstant le pourvoi en cassation qui sera probablement frappé* », conclut M^e Lacan, l'avocat de Pierre Vasarely.

STÉPHANIE PIODA

LE QUOTIDIEN DE L'ART

Date: 17/11/2022

Diffusion :

Audience :

Lien:

<https://www.lequotidiendelart.com/quotidiens/2022-11-17-Quotidien-du-17-novembre-2022.html>

TITRE : Pierre Vasarely: "Nagyapám utópista vizionárius volt, 40-50 évvel megelőzte a korát"

hvg.hu

Közös sakkmeccsek, utazások nyomán lett Victor Vasarely szellemi útitársa, majd hosszú pereskedés után hagyatékának kizárólagos gondozója az egyetlen unokája. Pierre Vasarely a Vasarely regényes évszázada című könyvének bemutatóján járt Budapesten.

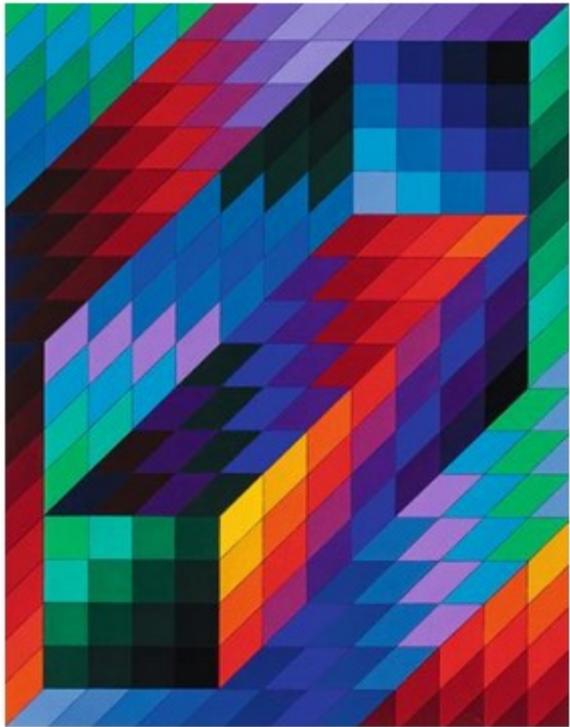
HVG: Az idén 50 éves Vasarely Alapítvány jövője miatt érezte időszerűnek, hogy megírja családja regényét, vagy vissza akarta hozni a köztudatba nagyapját, Victor Vasarelyt?

Pierre Vasarely: A világ legtermészetesebb dolga, hogy egy különleges ember különleges életútját, dicsőségét és harcait személyes élményeken keresztül megosszam a nyilvánossággal. Hihetetlen sztori az övé. Vásárhelyi Győző néven Pécsen született, majd a Budapest Műhelyben 24 évesen megismert Spinner Klárával, későbbi feleségével nekivágott Párizsnak. Mestere, Bortnyik Sándor tanácsát megfogadva – „először keressenek sok pénzt, aztán végezzenek alkotómunkát

a maguk örömére” – beállt reklámgrafikusnak a legnagyobb

DATE : le 26 juillet 2022

LIEN : <https://www.fondationvasarely.org/wp-content/uploads/2024/07/HVG-le-26-juillet-2022.pdf>



Victor Vasarely
Prototype départ
Gestalt, 1969

du plasticien, dont Jean-Pierre Vasarely, dit Yvaral, et de Michèle Taburno, la deuxième épouse de ce dernier. Une opération contestée depuis des années par le petit-fils de l'artiste, Pierre Vasarely, président de la fondation et désigné en 2015 comme seul légataire universel de son grand-père. fondationvasarely.org

La fondation Vasarely obtient réparation

Elle reconstitue peu à peu ses collections «pillées» dans les années 1990. Par un arrêt du 1^{er} février, la cour d'appel de Paris a ordonné à l'ex-avocat Yann Streiff (rayé du barreau en 2019) de restituer 87 œuvres originales qui lui avaient été remises en paiement de ses services en 1996. Ce dernier avait négocié un arbitrage douteux – annulé depuis par la justice – pillant la fondation Vasarely (Aix-en-Provence) au profit des deux fils

BeauxArts
magazine

Date: Avril 2022

Diffusion : 69 855

Audience: 223000

Lien :

La justice ordonne la restitution de 87 œuvres de Vasarely à la fondation de l'artiste



Vasarely, Catch II, 1977 © Fabrice Lepeltier, ADAGP Paris 2022

Un nouveau combat de gagné pour Pierre Vasarely dans la récupération des œuvres de son grand-père, Victor Vasarely (1906-1997), pape de l'Op Art et figure majeure de l'abstraction géométrique au XXe siècle.

La Cour d'appel de Paris a confirmé, le 1er février, l'obligation de [restitution](#) de 87 œuvres par Yann Streiff, ancien avocat de Michèle Taburno et de son mari Jean-Pierre Vasarely (Yvaral), fils cadet de l'artiste plasticien Victor Vasarely. Radié du Barreau de Paris en 2019, ce dernier avait en effet reçu en dation en 1996, en guise de paiement de ses honoraires, une ensemble d'œuvres provenant notamment du château de Gordes. Parmi elles, une vingtaine avaient été revendues en 2000 et 21 autres ont été proposées à la vente chez Artcurial en 2013 (la vente avait été suspendue in extremis et les oeuvres déposées à la [Fondation Vasarely](#)).

connaissance|des|arts

Date: 11/02/2022

Diffusion :

Audience: 332 422 visites

Lien :

<https://www.connaissancedesarts.com/artistes/victor-vasarely/la-justice-ordonne-la-restitution-de-87-oeuvres-de-vasarely-a-la-fondation-de-l-artiste-11169984/>

Dernier épisode d'une saga familiale

C'est peut-être la saga familiale préférée du monde de l'art. Les œuvres de [Vasarely](#) ont beaucoup été dispersées, de son vivant et après sa mort. Son petit-fils, Pierre Vasarely, aujourd'hui président de la Fondation, explique qu'« *il faut rapprocher cette démarche de son parcours communiste et de l'esprit d'une époque* ». La première affaire a concerné Charles Debbasch (décédé le mois dernier), administrateur de la fondation entre 1981 et 1993, qui a vidé les fonds de l'institution pour ses dépenses personnelles et détournées de nombreuses œuvres. Il y a ensuite eu la belle-fille, Michèle Taburno, qui estimait devoir compenser les dons de Victor Vasarely qui lésaient l'héritage de ses enfants. Le jugement qui vient d'être rendu par la Cour d'appel de Paris à l'encontre de l'ex-avocat Yann Streiff pourrait être le dernier épisode de ce feuilleton.

Il s'était à l'époque servi dans le [château](#) de Gordes où les œuvres qui n'étaient pas à la fondation étaient entreposés. C'est ce stock qui a été examiné lors de la succession et déclaré plus vide que ce qu'il devrait être, comme l'explique de l'arrêt de la cour du 1er février : « *Un arbitrage a été décidé le 16 juin 1995 par le conseil d'administration de la Fondation à la suite du litige né de la constatation que les donations effectuées par Claire Spinner, épouse Vasarhelyi, décédée le 27 novembre 1990, au profit de la Fondation, excédaient la quotité disponible d'André et Jean-Pierre Vasarely, héritiers directs de l'épouse commune en biens. Il avait pour objet d'évaluer le montant des réductions à opérer* ». Si aujourd'hui Yann Streiff ne rétrocède pas les 46 œuvres restantes, il est condamné « *à une astreinte provisoire de 300 euros par jour de retard pendant trois mois, passé le délai de quatre mois à compter de la signification de l'arrêt* ».



Depuis 13 ans que Pierre Vasarely est à la tête de la fondation de son grand-père, il mobilise pouvoirs publics, médias et système judiciaire pour récupérer les œuvres pillées et continuer à faire vivre la fondation souhaitée par son grand-père. Né en Autriche-Hongrie, Victor Vasarely a toujours eu l'idéal d'un art ouvert et accessible à tous. C'est dans cet optique qu'il a fait construire, entre 1971 et 1976, un bâtiment ultra-moderne, sur les hauteurs d'[Aix-en-Provence](#) pour y abriter une partie de sa collection. Elle célèbre cette année le cinquantième anniversaire de sa reconnaissance d'utilité publique avec l'exposition « La Fondation Vasarely, 50 ans de futur, L'Art sera trésor commun ou ne sera pas », présentée jusqu'au 8 mai.

connaissance|des|arts



CARAA

@CARAA_Center



Affaire Vasarely : la Cour d'appel de Paris ordonne la restitution de 87 œuvres de l'artiste. buff.ly/3uCDIzl



CARAA

@CARAA_Center

Centre d'Analyses et de Recherche en Art et Archéologie

Date: 09/02/2022

Diffusion :

Audience: 40 071

Lien :

https://twitter.com/CARAA_Center/status/1490954822912249857/photo/1

La Fondation Vasarely se prépare à récupérer 87 œuvres suite à une décision de justice

RETOUR BREF le 7 Fév 2022 0

La cour d'appel de Paris a statué le 1er février dans l'affaire qui oppose la Fondation Vasarely, implantée à Aix, à l'avocat Yann Streiff. Selon, *La Marseillaise* (édition de samedi 5 février), ce dernier a été condamné à restituer 87 œuvres qui lui avaient été cédées en 1995, sous forme de rétribution pour un arbitrage successoral entre les descendants de l'artiste. Toutes les œuvres en question ne sont plus en possession de l'avocat, certaines ayant été vendues en 2000 et d'autres saisies par la justice avant une vente aux enchères en 2013. La Fondation entend en retrouver la majorité dans ses fonds prochainement.

À LIRE

LA FOLLE SAGA DE LA FONDATION
VASARELY, 30 ANS DE PÉRIPÉTIES
ROMANESQUES



MARSACTU
journal local d'investigation

Date: 08/02/2022

Diffusion :

Audience: 78 422

Lien : <https://marsactu.fr/bref/la-fondation-vasarely-se-prepare-a-recuperer-87-oeuvres-suite-a-une-decision-de-justice/>

La justice impose la restitution de 87 œuvres de Vasarely



Victor Vasarely

© Photo Arminio Laguarda/ATP



Fondation Vasarely

© Photo René Matheu/renic

Dans la course de fond judiciaire que mène la Fondation Vasarely pour reconstituer ses collections « pillées » dans les années 1990, une étape importante vient d'être franchie avec ce jugement de la Cour d'appel de Paris.

PAR STÉPHANIE PIGDA

Le dossier Vasarely semble connaître un soudain coup de projecteur et d'accélérateur. Après le décès de Charles Debbsch (voir QDA du 1^{er} février), l'un des artisans du détournement d'œuvres, cette décision de justice enfonce le clou. L'arrêt de la Cour d'appel de Paris de ce même 1^{er} février intime à l'ex-avocat Yann Streiff (rayé du barreau en 2019) de restituer les 87 œuvres qui lui avaient été remises en dation en paiement de ses honoraires en 1996. À l'époque, il était le conseil de Victor Vasarely (1906-1997), de ses enfants André et Jean-Pierre (dit Yvaral), de la Fondation Vasarely elle-même, mais aussi de Michèle Taburco (seconde épouse d'Yvaral).

Gordes, un musée vidé...

Comme le rappelle l'arrêt : « Un arbitrage a été décidé le 16 juin 1995 par le conseil d'administration de la Fondation à la suite du litige né de la constatation que les donations effectuées par Claire Spinner, épouse Vasarely, décédée le 27 novembre 1990, au profit de la Fondation, excédaient la quotité disponible d'André et Jean Pierre Vasarely, héritiers directs de l'épouse commune en biens. Il avait pour objet d'évaluer le montant des réductions à opérer ». ➡

LE QUOTIDIEN DE L'ART **08.02.22**
MARDI

FONDTIONS
La justice impose la restitution de 87 œuvres de Vasarely



INCENDIE
Incendie de l'hôtel de Saligny

EXPOSITION
La suite de Jeu de Paumes retrouve son lustre

ÉLECTIONS
Berlin aura un maire George Grosz

PROPOSITION COLLECTIVE
Une proposition de loi sur la rémunération des artistes

14 2022 14

Édition N°2322 / 11 pages

LE QUOTIDIEN DE L'ART

Date: 0802/2022

Diffusion :

Audience: 20150

Lien:

<https://www.leguotidiendelart.com/articles/21232-la-justice-impose-la-restitution-de-87-%C5%93uvres-de-vasarely.html>



Ci-dessus :
Victor Vasarely
Colombes 1, 2 et 3
1930.

Ci-dessous :
Victor Vasarely
Étude de mouvement
Aux crêches
1930.

Au centre :
Victor Vasarely
Étude verte
1920.

En bas à droite :
Victor Vasarely
Catch 1 et 2
1945.

© Fondation Victor Vasarely/Adagg,
Paris 2022 R.

Yann Streiff avait choisi des œuvres conservées au château de Gordes, le musée didactique voulu par Victor Vasarely en 1970 comme premier volet de sa fondation reconnue d'utilité publique en 1971 et complétée par le centre architectural d'Aix-en-Provence six ans plus tard. Les enfants et la belle-fille feront de même, ce qui conduira à vider et fermer ce musée la même année. « Payé de ses services mercenaires par ce butin, sa mauvaise foi a été établie par la Cour, qui a considéré qu'il ne pouvait se prévaloir de la possession des œuvres », fustige Pierre Vasarely, petit-fils de l'artiste et président de la fondation.

Vente bloquée chez Artcurial

Sur ces 87 œuvres, Yann Streiff en a vendu 20 en 2000 via la galeriste Anne Lahumière - qui était par ailleurs présidente du Comité professionnel des galeries d'art et administratrice qualifiée de la Fondation Vasarely -, puis en a proposé 21 (datées de 1928 à 1977) aux enchères chez Artcurial en 2013. La vente, qui proposait la « Collection de Monsieur S. », avait été bloquée *in extremis* et les œuvres saisies par la justice. Si aujourd'hui Yann Streiff ne peut rétrocéder les 46 œuvres restantes, il est condamné, comme le précise l'arrêt, « à une astreinte provisoire de 300 euros par jour de retard pendant trois mois, passé le délai de quatre mois à compter de la signification de l'arrêt ». Maintenant que la propriété de ces 21 œuvres est pleine et entière - elles avaient été mises en dépôt à la fondation en 2020 -, elles pourront être restaurées et présentées au public lorsque la programmation de la fondation à Aix-en-Provence le permettra.

Procédures à venir

Pierre Vasarely poursuit son combat qui vise à redonner à la fondation les œuvres qui lui ont été illégalement substituées. Il prévient : « Toutes les personnes qui ont acheté des œuvres à Yann Streiff, Anne Lahumière, mon père, mon oncle, sont concernées par l'arrêt de la Cour d'appel de Paris de 2014, confirmé par la Cour de cassation de 2015 : toutes les œuvres acquises à ces périodes sont censées revenir à la fondation. Mon oncle a déjà remis un certain nombre de tableaux qui n'avaient pas été vendus, et d'autres œuvres, qui ont été négociées, feront l'objet de procédures ». Il espère d'ailleurs que les personnes concernées se reconnaîtront et qu'elles « envisageront qu'on ne peut être durablement dans le droit sans l'être dans la justice ». Le plus compliqué demeure cependant le dossier « Michèle Taburno », qui s'est enfuie avec quelque 600 œuvres (voir QDA du 1^{er} février 2022) et qui bloque de fait les successions du maître de l'Op Art, de sa femme Claire, et d'Yvaral.

Chaque jour à 7h15, un invité à l'antenne de France Bleu Provence. À écouter en direct ou réécouter en Replay !



05min

Pierre Vasarely : 87 œuvres restituées à la fondation Vasarely à Aix-en-Provence

7 février 2022



Date: 07/02/2022

Diffusion :

Audience: 216 700 auditeurs

Lien : <https://www.francebleu.fr/emissions/l-invite-de-la-redaction-7h20/provence>



La Fondation Vasarely. Courtesy Fondation Vasarely

AFFAIRE VASARELY : LA COUR D'APPEL DE PARIS ORDONNE LA RESTITUTION DE 87 ŒUVRES DE L'ARTISTE

Nouveau rebondissement dans l'affaire au long cours de la Fondation Vasarely (Aix-en-Provence) : par un arrêt du 1^{er} février 2022, la cour d'appel de Paris a ordonné la restitution à la Fondation Vasarely de 87 œuvres originales de Victor Vasarely. En 1995, un arbitrage privé avait donné 400 œuvres aux deux fils de l'artiste cinétique, André et Jean-Pierre, dit Yvaral. L'ancien avocat Yann Streiff avait alors reçu 80 œuvres un an plus tard en paiement de ses services pour cette opération, contestée depuis des années devant la justice par le petit-fils de l'artiste, Pierre Vasarely, président de la Fondation. La cour d'appel a condamné Yann Streiff à payer à la Fondation Vasarely la somme de 177 412 euros « *correspondant au prix de vente* » de 20 œuvres vendues à la galeriste Anne Lahumière en 2000. Elle confirme que « *les 21 œuvres qui devaient être vendues par la société Artcurial [en 2013] à la demande de M. Yann Streiff et font l'objet d'une saisie [...] sont la propriété de la fondation* ». Enfin, elle condamne ce dernier à restituer à la Fondation Vasarely les 46 œuvres restantes « *sous astreinte de 300 euros par jour de retard* » passé un délai de quatre mois. A.C. www.fondationvasarely.org



THE ART NEWSPAPER *DAILY*

Date: 07/02/2022

Diffusion :

Audience : 10695 visites

Lien :

https://daily.artnewspaper.fr/viewer?file=https://firebase.storage.googleapis.com/v0/b/webident-60692.appspot.com/o/20220207%2F323287ac-c71c-44c4-ab2d-dcbd2eb78557_daily_fr.pdf?alt=media#page=8

DISPARITION

Charles Debbasch, au cœur de l'affaire Vasarely

Il était presque clos. Mais la mort de Charles Debbasch (1937-2022) le 8 janvier dernier laisse le dossier judiciaire qui l'opposait à la Fondation Vasarely avec des points



Charles Debbasch à Lomé en 2005.

© Photo Issouf Sanogo/AFP

de suspension. Après une carrière brillante – plus jeune agrégé de droit public à 24 ans, doyen de la Faculté de droit d'Aix-en-Provence à 33 ans, cofondateur de l'Université Aix-Marseille III –, il avait été condamné en 2002 pour détournement de fonds et de tableaux lors de son mandat (1981-1993) de président de la fondation créée par Victor Vasarely en 1970. Il fuit alors la justice et la France pour s'exiler au Togo, y conseillant successivement le chef de l'État, Gnassingbé Eyadema, puis, après sa mort en 2005, son fils Faure Gnassingbé. Il devait encore s'affranchir « *de dettes s'élevant autour de 80 000 euros pour la Fondation Vasarely et de 400 000 euros pour les successions* » selon Pierre Vasarely, petit-fils du maître de l'Op Art et actuel président de la fondation. Le rôle de Debbasch est détaillé dans l'ouvrage de Laetitia Sariroglou sorti à l'automne dernier, *Le Pillage*, qui rentre dans les rouages de cette mise à sac de l'institution, par Debbasch

lui-même, mais aussi par les fils Vasarely menés par Michèle Taburno, épouse d'Yvaral, qui a quitté la France pour s'installer à Chicago en 2004, puis à Porto Rico, avec quelque 600 tableaux qui doivent être restitués à la Fondation Vasarely. Celle-ci a abordé une nouvelle étape en nouant un partenariat ambitieux avec le Centre Pompidou en 2019 puis en poursuivant son ancrage régional : elle a négocié un rapprochement avec la Fondation Hartung-Bergman à Antibes et l'Espace de l'art concret à Mouans-Sartoux pour la prochaine exposition estivale. Sa politique internationale vise aussi à assurer son indépendance financière : elle présente actuellement dans le grand magasin Selfridges d'Oxford Street à Londres une exposition de 57 œuvres et annonce le lancement de 12 NFT (6 le 12 février et 6 le 12 mars) dont la vente abondera son budget.

STÉPHANIE PIODA

[fondationvasarely.org](https://www.fondationvasarely.org)

LE QUOTIDIEN DE L'ART

Date: 01/02/2022

Diffusion : NC

Audience: 20 150 VU

Lien :

<https://www.lequotidiendelart.com/quotidiens/2022-02-01-Quotidien-du-01-f%C3%A9vrier-2022.html>

Coulisses de ville

Les indiscrets

Charles Debbasch inhumé discrètement à Aix

Il n'aura pas eu droit à des funérailles nationales au Togo où il conseillait depuis plus de vingt ans le général Eyadéma, puis à sa mort, son fils, Faure Gnassingbé, porté au pouvoir grâce à un tripatouillage constitutionnel. L'ancien président de

l'université Aix-Marseille III, ancien doyen de la fac de droit, Charles Debbasch, décédé samedi à Paris à l'âge de 84 ans, a été inhumé vendredi en toute discrétion et dans la plus stricte intimité, à Aix, selon le site iciLome.com, information confirmée par un proche. Depuis sa condamnation dans l'affaire Vasarely à deux ans de prison dont un ferme pour abus de



confiance, et le mandat d'arrêt qui avait suivi, l'universitaire déchu s'était tenu à bonne distance de la cité du roi René et des juges aixois... De son côté, Rfi note que la dernière sortie publique du ministre-conseiller spécial du président togolais remonte à mai dernier, au palais. "Selon un habitué de la présidence, Charles Debbasch, usé par la maladie et tremblotant, était venu uniquement se faire vacciner contre le covid 19. Malgré son état, il travaillait sans relâche, dit l'un de ses proches", rapporte Rfi qui révèle par ailleurs que dès l'annonce de son décès, "des gendarmes sont allés chez lui pour saisir le matériel informatique et mettre sous scellé sa maison. Une nécessité qui vient d'une procédure contre sa dernière compagne, précise le procureur de la République (de Lomé, ndr)." Marié en 2011 à une Togolaise, Charles Debbasch avait eu quatre enfants issus de cette union, dont le dernier n'aurait pas deux ans. Il était déjà père de cinq autres enfants de deux compagnes différentes. L'ouverture de la succession à venir promet d'être aussi complexe que celle des Vasarely...

La Provence

Aix-en-Provence

Date: 18/01/2022

Diffusion : 90605 Exemplaires

Audience: 587000 lecteurs

Lien :

La fondation Vasarely récupère une partie des œuvres pillées

La cour d'appel de Paris vient d'ordonner le retour au sein de l'Institution de 87 toiles majeures du plasticien détournées lors d'un arbitrage frauduleux

Ce début d'année est prometteur. Dans sa myriade de procédures lancées pour tenter de reconstituer son fonds muséal, pillé par la famille de l'artiste lors d'un arbitrage frauduleux en 1995, la fondation Vasarely vient de remporter une victoire qui fera date. Le 1^{er} février dernier, la cour d'appel de Paris a ordonné la restitution immédiate de 87 œuvres données en guise "d'honoraires" à Yann Streiff, l'ancien avocat parisien à la manœuvre de cette procédure arbitrale viciée menée main dans la main avec la belle-fille de Victor Vasarely, Michèle Taburno.

Après s'être imposée à la présidence de la fondation, Michèle Taburno avait œuvré pour un rééquilibrage des donations, estimant que l'artiste avait lésé ses deux fils, dont Yvaral, le cadet, son mari. Trois arbitres avaient été savamment choisis et Yann Streiff avait apporté son concours en jouant le "sachant". Sans surprise, l'arbitrage avait été favorable à la famille, et la fondation avait été vidée de centaines d'œuvres, en grande majorité inaliénables. Le musée de Gordes avait tiré le rideau et le centre aixois ne pouvait offrir à la vue que ses œuvres monumentales, dégradées, qui n'avaient pu être décrochées... À deux doigts du dépôt de bilan, la fondation avait été placée, fin 2007, sous la responsabilité d'un administrateur provisoire qui avait découvert le pot aux roses et saisi la justice.

"Sa mauvaise foi a été établie"

Depuis, cet arbitrage, qualifié de "simulé" par les plus hautes instances civiles, a été annulé avec effet rétroactif, et sur le plan pénal, une instruction est en cours pour "abus de confiance et blanchiment". Yann Streiff et deux arbitres sont mis en examen, le troisième est décédé... Mais malgré cette avalanche de bonnes nouvelles, la fondation n'avait toujours vu le retour des tableaux détournés. En 2013, une publicité de la célèbre maison aux enchères Artcurial lui avait apporté une aide inespérée. Sentant le vent tourner, Yann Streiff avait mis en vente, en catimini, 21 œuvres majeures de l'artiste, à la valeur totale estimée à 554 000 €. La justice avait bloqué in extremis l'opération et saisi les œuvres, confiées à la garde de la fondation à l'issue d'une âpre bataille juridique. Si elle n'en était pas encore propriétaire, elle avait néanmoins pu les montrer à l'été 2020



1938, Etude de mouvement les cloches, une gouache de Victor Vasarely qui avait été estimée entre 60 et 80 000 euros, retourne définitivement à la fondation.

lors de l'expo "Les œuvres dispersées de Victor Vasarely, musée didactique de Gordes".

Depuis le 1^{er} février, ces 21 toiles sont officiellement de retour au sein du fonds muséal, et Yann Streiff en est dépossédé au même titre que toutes celles reçues indûment à l'issue de cet arbitrage. En 2000, il en avait déjà vendu 20, pourtant inaliénables, à une galeriste parisienne. Il devra donc payer une somme équivalente à la fondation, soit 177 412 €. Quant aux 46 restantes, il est sommé de les restituer dans les "quatre mois à compter de la signification de l'arrêt", sous peine d'astreinte de 300 € par jour de retard pendant trois mois. Une décision qui ne vient pas arranger les affaires de l'ancien avocat, radié du Barreau après avoir été poursuivi pour un autre abus de confiance.

"M. Streiff a été à la manœuvre lors de ce simulacre d'arbitrage, il a été payé de ses services mercenaires par ce butin et sa mauvaise foi a été établie par la cour qui a considéré qu'il ne pouvait se prévaloir de la possession des œuvres", se félicite Pierre Vasarely, petit-fils de l'artiste et président de la fondation. "Un nouveau pas vient d'être franchi. D'autres le seront bientôt." Des centaines d'œuvres sont toujours entre les mains de Michèle Taburno qui a réussi l'exploit de leur faire franchir l'Atlantique. Exilée à Porto Rico depuis des années, désormais octogénaire, elle ignore crânement les avertissements, et les condamnations, de la justice française. "Je ne rendrai pas les tableaux", martelait-elle dans nos colonnes en octobre 2019...
Laetitia SARIROGLOU

La Provence

Date: 15//01/2022

Diffusion : 90 605 Exemplaires

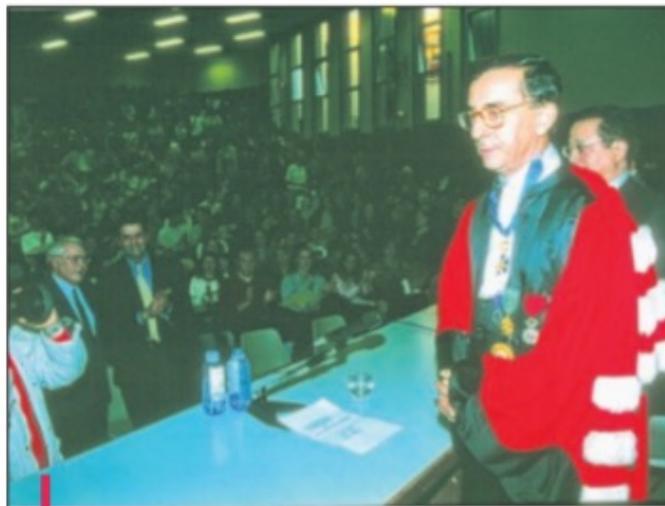
Audience: 587 000 lecteurs

Lien :

Un destin marqué par la folle "affaire Vasarely"

Au juge d'instruction, il disait qu'il se battra jusqu'à son dernier souffle. Charles Debbasch vient d'expirer sans avoir pu jouer sa dernière carte. "Étant son avocat depuis 23 ans, je nourrirai un regret éternel: celui qu'il soit mort avant d'avoir eu le temps de déposer son recours en révision que nous avions dans les tuyaux, prouvant sa totale et parfaite innocence. Il était prêt, mais la maladie avait pris le pas sur l'honneur", confiait hier avec émotion, M^r Silvio Rossi-Arnaud, qui fut son élève avant d'être son défenseur.

Président de la fondation Vasarely de 1981 à 1993, l'universitaire a été définitivement condamné par la justice pour détournement de fonds et de toiles au préjudice de l'Institution au terme d'un impitoyable et interminable feuilleton médiatico-judiciaire raconté dans un livre paru à l'automne dernier (*Le Pillage*, Laetitia Sariroglou et Pierre Vasarely, Fage Editions). Pendant des années, l'éminent juriste Charles Debbasch avait mené recours sur recours, narguant les magistrats et



Charles Debbasch, retranché au milieu de ses étudiants dans la Fac de droit en novembre 1994 avec son avocat (au second plan), Jacques Vergès. / PHOTO LP

s'entourant des avocats les plus prestigieux. Ainsi, c'est Jacques Vergès qui se trouve à ses côtés le jour de novembre 1994 où Charles Debbasch se retranche dans la fac de droit d'Aix entouré de centaines d'étudiants pour échapper aux gendarmes venus l'interpeller. Il y restera trois jours et trois nuits et finira par effectuer plusieurs mois de détention provisoire à la prison des Baumettes.

Condamné, Charles Debbasch se soustrait à la justice et part en cavale au Togo. Les autorités françaises ne parviendront plus à remettre la main sur celui qui devient alors l'un des plus proches conseillers du président togolais. De là-bas, il continuait de publier jusqu'à ces dernières années des articles dans lesquels il décortiquait encore et encore cette affaire. "Il faisait partie de ces gens qui parviennent à un tel niveau qu'ils ne comprennent pas qu'on puisse leur reprocher quoi que ce soit", observe celui qui fut son disciple et ami, l'avocat Vincent Pénard, c'était un homme complexe, avec des person-

nalités multiples. Il a vécu cette affaire comme une vraie blessure profonde."

Pierre Vasarely, petit-fils et héritier de Victor Vasarely, qui travaille inlassablement à redresser la Fondation qui porte son nom, conclut avec ces mots durs et dignes: "L'homme qui disparaît laisse une traînée amère. Des qualités hors du commun reconnues dans tous les milieux qu'il a traversés ont été dévoyées dans des entreprises sans grandeur. La fondation Vasarely est sortie abaissée de sa présidence. Charles Debbasch est sorti de cet épisode, encore dans les mémoires, ayant trahi la confiance aveugle que mes grands-parents lui avaient portée. Il a lui-même été frappé de mort sociale avec la condamnation pénale définitive qui l'a atteint en 2005, suivie de cet exil au Togo qui vient de s'achever avec son existence. Puisse cette amertume laissée par ces mauvais souvenirs s'estomper sous l'image d'un homme aujourd'hui seul face au jugement d'une postérité qui devra lui prodiguer le pardon qu'on décerne à ceux qui ont cessé d'être." R. CL.

Mort de Charles Debbasch l'universitaire clair-obscur

L'un des fondateurs de l'université Aix-Marseille III est décédé samedi à Paris, à l'âge de 84 ans. Condamné dans "l'affaire Vasarely", le juriste s'était depuis exilé au Togo où il exerçait son influence dans le premier cercle du pouvoir

Au terme d'une vie trentenaire passée sur les estrades des amphithéâtres, sous les projecteurs des médias et au cœur des cercles de pouvoir, Charles Debbasch s'en est allé dans une étonnante discrétion qui ne lui était guère coutumière. L'universitaire s'est éteint samedi dernier à Paris à l'âge de 84 ans et son décès ne s'est accompagné d'aucune communication officielle, pas même un avis, si bien qu'à l'heure où nous écrivons ces lignes, l'information ne circule encore, qu'entre un petit nombre d'initiés.

Atteint depuis une douzaine d'années de la maladie de Parkinson, l'ancien doyen de la Fac de droit d'Aix-en-Provence continuait, à 80 ans passés, à exercer son influence en tant que conseiller spécial du président du Togo. Faire Gnassingbé, pays où il résidait depuis le début des années 2000 et dont il avait acquis la nationalité. Fin novembre dernier, le site d'information togolais [ngohet.net](http://www.ngohet.net) rapportait que Charles Debbasch avait été soigné en urgence par les équipes médicales de l'hôpital de Lamé pour une grave infection abdominale. Signe de sa position éminente dans les cercles du pouvoir, l'octogénaire avait ensuite été transféré à Paris dans un vol médical spécialement affrété pour lui par la présidence de cet État d'Afrique occidentale, suscitant une certaine indignation dans un pays où l'accès aux soins de base est encore difficile pour une très grande partie de la population.

Une vie hors normes

57 à, au cours de sa vie, exercé son magistère dans de nombreuses sphères et sous bien des latitudes, c'est l'université qui a ficelé l'intelligence hors du commun de Charles Debbasch et a fourni l'impulsion première de son ascension fulgurante. Né à Tunis en 1937, à l'indépendance du pays sa famille s'était installée à Aix-en-Provence où le jeune homme fait "son droit". Étudiant prodige, boulimique de travail, il devient le plus jeune agrégé de droit public de France (titre qu'il conserve encore aujourd'hui) à seulement 24 ans. Puis, il valide en une seule année, trois 3 cycles dans des spécialités différentes et expédie une thèse dans la foulée. Du jamais vu. "Rien ne lui était impossible. Il se remettait tranquillement à l'étude aussitôt qu'il avait terminé et cela expliquait peut-être qu'il a cherché à la faire par la suite", songe l'avocat Vincent Pénard, un de ses anciens étudiants resté fidèle à Charles Debbasch par-delà les



Charles Debbasch avait fondé, en 1973, l'université d'Aix-Marseille III sur laquelle il a conservé une puissante influence pendant des décennies.

condamnations et les turpitudes qui, bien plus tard, vont semer le chaos dans un parcours longtemps impeccable.

Doyen à 33 ans : de la fac de droit à la fac de droite

Appuyé par les pontes de l'université, le jeune juriste gravit les échelons à toute vitesse et devient, à tout juste 33 ans, le doyen de la Fac de droit dont il vient à peine de sortir. On est alors en 1970 et l'université française ballote encore dans les remous de l'après 68. À Aix, les juristes ont été mariés aux médecins dans une structure commune mais la cohabitation se passe mal. Détermi-

né, Charles Debbasch va obtenir, dès 1973, la création d'une nouvelle entité à sa main : Aix-Marseille III. Naturellement, il en devient le premier président. "Il avait conçu une fac à l'image de ses idées, la fac Debbasch, c'était une fac de droite", observe Marc Pena, son lointain successeur au poste de doyen de la Fac de droit dans les années 2000. Un homme de gauche qui a appuyé la fusion vers une université unique née en 2013. "Pour lui, le rattachement à l'identité d'Aix-Marseille III, je l'liquidais ce qu'il avait construit. J'étais son anti-thèse", poursuit Marc Pena qui reste marqué par "l'impression indélébile qu'il



À gauche : avec le président de la République Valéry Giscard d'Estaing, dont il était le conseiller à la fin des années 70. À droite : en 2001, avec son inséparable Yorkshire au tribunal correctionnel d'Aix où il comparait dans le cadre de l'affaire Vasarely.

convertis sur la communauté universitaire" Une anecdote : "Quand j'ai été recruté comme simple chargé de TD, on m'a conduit pour me présenter à Debbasch. Comme c'était encore une forme d'adoubement du père fondateur."

Les coulisses de l'Elysée

À la fin des années 70, de nouvelles portes s'ouvrent pour le jeune mandala plein d'avenir : celles des cabinets de l'Elysée, chez Pompidou puis Giscard. Mais l'arrivée de la gauche au pouvoir condamne vite cette voie. Revenu à Aix, où il continue de former des générations d'étudiants jusqu'au début des années 2000, Charles Debbasch se trouve même une fibre révolutionnaire. Lors du mouvement de fronde contre la réforme de l'école libre, en 1983, on le verra haranguer les étudiants pour les conduire manifester devant le rectorat. Car son charisme, son ironie mordante et les provocations dont il émaillait ses cours magistraux lui valent l'adhésion des étudiants, si ce n'est un certain ascendant. "C'était un grand mandarin, le patron fondateur de cette université dont il a fait l'une des plus grandes de province. C'est lui qui avait écrit les manuels des étudiants c'était le "Debbasch", rappelle l'économiste Jean-Yves Naudet, qui a longtemps fréquenté les mêmes émeutes universitaires alsaciennes. "Il était drôle, charismatique, un peu caïste", concède Vincent Pénard qui se plaisait à échanger avec ce poste disponible pour les étudiants. Dilettante aussi ? "Il était parvenu à un tel niveau, sa connaissance était tellement supérieure. Il n'avait plus rien à prouver et il n'avait presque plus besoin de travailler pour arriver à ses fins", conclut l'avocat toujours sous le charme.

Les réunions publiques dans les salles

polyvalentes lui réussissent mieux que l'amphithéâtre. En 1983, sa candidature aux municipales d'Aix s'achève sur un score pitoyable. Qu'à cela ne tienne, Charles Debbasch a tant d'autres activités : patron de presse à la tête du *Dauphiné Libéré* et de diverses radios dont il est à l'origine (notamment Radio Mirabeau), professeur du prince héritier du Maroc (le futur Mohammed VI), conseiller juridique pour divers régimes africains (Côte d'Ivoire, Gabon, Congo) dont il rédige les constitutions, avocat... Sans oublier la fondation Vasarely qu'il présidera une décennie. À partir du début des années 90, la rupture avec la famille de l'artiste et sa gestion critique plongent Charles Debbasch dans une inévitable saga judiciaire qui lui vaudra de connaître la prison et le poursuivra jusqu'à la fin de sa vie (c'est-à-dire).

L'exil doré au Togo

Son aura incontestée finit par flancher, sa carrière parle et se souille. Pour échapper à l'étau de la justice, le juriste prend la tangente et s'établit au Togo où il devient, au début des années 2000 le conseiller spécial président Gnassingbé Eyadema. À sa mort en 2005, Charles Debbasch restera très proche de son fils, Faure Gnassingbé, qui lui succède à la tête du pays. On ne sait exactement quel rôle il a joué dans ce coup d'État constitutionnel ni dans les réformes constitutionnelles successives qui lui permettent depuis d'enchaîner sans fin les mandats. Mais les regards et la protection dont il a bénéficié jusqu'à ses derniers jours par le régime togolais témoignent de l'importance qu'avait conservée Charles Debbasch. Au Togo, l'universitaire alsacien déchu avait continué jusqu'au bout à se maintenir dans les plus hautes sphères.

Romain CARTON

La Provence

Aix-en-Provence

Date : 12/01/2022

Diffusion : 90605 Exemplaires

Audience : 587000 lecteurs

Lien : <https://www.laprovence.com/article/edition-aix-pays-daix/6622965/mort-de-luniversitaire-charles-debbasch.html>

2021

TITRE : Vasarely, le retour

LE QUOTIDIEN DE L'ART



Montrer une sélection d'œuvres de Vasarely – de la fin des années 1920 lorsqu'il était un publicitaire doué, marqué par le Bauhaus hongrois, jusqu'aux dernières compositions des années 1980 – au château de Gordes, c'est comme un retour aux sources... « Séduit par Gordes que lui a fait connaître son ami artiste Jean Deyrolle, il y achète une maison en 1950, dans un village de bories, explique son petit-fils, Pierre Vasarely. L'art cinétique y naît à partir d'un petit...

DATE : le 20 juillet 2021

LIEN : <https://www.lequotidiendelart.com/articles/20206-vasarely-le-retour.html>



Pierre Vasarely un bel et lourd héritage

Petit-fils du père de l'Op Art Victor Vasarely, légataire universel, titulaire du droit moral sur l'ensemble de son œuvre, Pierre, homme solaire, a réhabilité la Fondation Vasarely d'Aix-en-Provence. Aboutissement d'un imbroglio juridique. Par Anne Marie Cottain Le GO

Longtemps, son grand-père, dont il est l'unique petit-fils, fut son compagnon de jeu. De la maison de Gordes à l'atelier d'Annem-sur-Marne, près de Paris, le gamin passait ses vacances chez ses grands-parents paternels, Claire et Victor.

- Aux premiers jours de l'été, confiait-il, mes grands-parents sacrifiaient à la traditionnelle transhumance vers la garigue, les Monts du Vaucluse, Gordes. Camion et voiture transportaient les humains, le matériel et les chiens. Dans le Midi, mon grand-père entrecoupait son travail d'une pause natation le matin, et d'une partie de pétanque, en fin d'après-midi. Toujours

avec moi. Lorsque j'ai eu 8 puis 10 ans, les échecs se sont invités à ces récréations et plus tard le billard. - Pierre, regardait aussi pendant de longues heures son grand-père peindre.

Enfant joyeux, sociable, il s'étonnait, sans être outre mesure impressionné, de croiser dans le jardin et l'atelier des personnalités qu'il entrevoyait d'ordinaire sur l'écran de télévision, le président Georges Pompidou et son épouse, précoces collectionneurs des œuvres de Vasarely, mais aussi David Bowie, Johnny Hallyday et bien d'autres. Gordes, l'été, rassemblait autour de l'artiste et de son épouse, elle aussi artiste, qui avait

sacrifié sa carrière pour la gloire de son mari, toute une intelligente heureuse de découvrir ces villages quasi abandonnés du Luberon qu'elle sauva en rachetant des maisons. Années de pur bonheur !

- J'avais 37 ans, quand mon grand-père est décédé à 91 ans et 16 ans à l'inauguration de sa Fondation. C'est dire si j'ai engrangé des souvenirs, des paroles, des souhaits, si j'ai passé des étés avec lui, voyagé à travers le monde, l'accompagnant pour des vernissages, des conférences, des expositions. Nous étions fusionnés. J'ai tenté de suivre son exemple : peindre. Une catastrophe, désordonné, brouillon, tachiste



Ces toiles monumentales, jamais accrochées, ont été montrées pour la première fois cet été. Elles témoignent de la formidable originalité de l'artiste.
Avenue 5 Gestalt (au fond)

alors que lui était rigoureux, esthétisant. Il me répétait : ne t'inquiète pas, Petit Pierre, tu seras directeur de ma fondation. Tu vivras l'art par procuration. - Sa prédiction s'est réalisée. Quand même semée d'embûches. Lorsqu'en 2000, Pierre Vasarely reprend la fondation en main, elle est au bord du dépôt de bilan. Les bâtiments mal entretenus fissurés, rouillés, laissent filtrer l'eau, risquant de dégrader les œuvres.

A la suite de deux arbitrages de justice, rendus peu de temps avant la mort du peintre, placé sous tutelle, pour régler le litige opposant la Fondation à la dernière épouse de l'artiste Michèle Taburco, 430 œuvres et



Pierre Vasarely, homme solaire.



Les travaux de la fondation Vasarely à Aix-en-Provence enfin achevés cette année, permettront de lui donner encore plus d'éclat et de reconnaissance.

En souvenir de son grand-père, Pierre se bat comme un beau diable pour sauver le bâtiment, aujourd'hui classé monument historique.

20 000 sérigraphies sont attribués à cette personne et aux deux fils du peintre, au détriment de la Fondation, placée alors sous administration provisoire. En souvenir de son grand-père, Pierre se bat comme un beau diable pour sauver le bâtiment, récupérer la majorité du fond artistique. En 2013, la Fondation est classée Monument Historique.

La même année, Pierre Vasarely saisit la justice et parvient à faire annuler la vente de 21 tableaux provenant des 400 « dérobés ». Enfin en 2015, la Cour de Cassation annule définitivement les arbitrages frauduleux demandant la restitution de toutes les œuvres. Petit à petit, la Fondation les

récupère. Et, les travaux de remise en état du bâtiment terminés cette année, elle inaugure une nouvelle ère et une nouvelle saison, poursuivant le but de Victor Vasarely, rendre l'art accessible à tous.

Depuis le 12 juin et jusqu'au 18 août, la Fondation montre des toiles monumentales jamais accrochées, trente œuvres récupérées et 22 données par l'un des fils, des photos à l'échelle d'œuvres dont la détention par Michèle Taburco à Porto Rico est toujours contestée.

A partir de septembre et jusqu'au 31 janvier, la fondation, en partenariat avec le Centre Pompidou de Paris invite à voir « Sud Est »,

exposition regroupant 24 œuvres majeures de 20 artistes qui venus d'Europe de l'Est et d'Amérique du Sud ont suivi Vasarely et pris, pour la plupart la nationalité française. En 2018 la Fondation recevait 55 000 visiteurs, 100 000 l'an dernier.

Elle pensait, cette année, avec la fin des travaux, et la multiplicité des activités battre ce record. Monsieur Covid 19 l'a freinée dans son élan. Mais, en décembre prochain, officiellement reconnue Musée de France, les collections seront définitivement sécurisées. Petit Pierre, devenu grand, suit avec réussite, passion et amour, le chemin tracé par son grand-père lorsqu'ils jouaient ensemble.

2021

Rendez-vous avec l'art contemporain cet été en Provence

par Margot Geay · 14 août 2020 à 08h38 (modifié le 14 août 2020 à 16h06)



Fondation Vasarely – Les œuvres dispersées de Vasarely jusqu'au 23 août

25 œuvres, jugées majeures, de Victor Vasarely sont présentées au public dans cette exposition. Cet événement est d'autant plus exclusif que les œuvres avaient été cachées du public pendant 24 ans !

<https://gomet.net/rendez-vous-avec-lart-contemporain/2/>



Caen, 1945 (1944 - Victor Vasarely)

Une projection vient compléter les œuvres et agrémenter leur histoire. Sauvées d'une vente aux enchères en 2013, la scénographie donne à voir des décisions de justice et des articles de presse qui expliquent la spoliation qu'ont subit les collections du musée didactique de Gordes, fondé par Victor Vasarely en 1970.

Exposées dans ce musée, les œuvres sont ensuite dispersées lors de sa tragique fermeture en 1996. Triste histoire qui reprend des couleurs avec cette exposition pleine d'espoir, célébrant les retrouvailles de ces veilles soeurs. Notez que les œuvres n'ont pas été restaurées depuis car elles n'appartiennent pas toute à la [Fondation Vasarely](#).

L'Art à portée de toile

Pour les plus jeunes, des ateliers créatifs et artistiques sont organisés tout l'été à la Fondation.

Fondation Vasarely

Tous les jours de 10h-18h

5/12/15 € (gratuit pour les moins de 5 ans) + 3 € de soutien covid-19



THE ART NEWSPAPER

Les Vasarely retrouvés



Par Anne-Lys Thomas - 4 août 2020 11:00 BST

Victor Vasarely, Gestalt - 2, prototype départ, 1969, gouache sur carton. © Fondation Vasarely

Préparée pendant le confinement, l'exposition estivale de la Fondation Vasarely présente vingt-sept œuvres de l'artiste, restées dans l'ombre depuis une vingtaine d'années. Issues du Musée didactique de Gordes, puis dispersées après une succession chaotique, ces œuvres sont réintégrées aux collections de la Fondation. Elles suivent l'évolution du plasticien, de la période graphique des années 1930 aux hypnotiques *Structures universelles* expansives-régressives de 1976.

« Les œuvres dispersées de Vasarely », 10 juin - 23 août 2020, [Fondation Vasarely](#), 1, avenue Marcel-Pagnol, Jas-de-Bouffan, 13090 Aix-en-Provence.

TITRE : Redécouvrir Vasarely à Aix

Les Echos



Lorsqu'on évoque l'art à Aix-en-Provence, on pense d'abord à Paul Cézanne et à sa fameuse montagne Sainte-Victoire. Il habitait dans la grande demeure familiale qui existe toujours, située dans le quartier périphérique du Jas de Bouffan. Contre toute attente, tout près de là, c'est un maître d'un autre genre qui a souhaité s'inscrire dans ses pas : Victor Vasarely (1906-1997).

En 1976, celui qui était alors une superstar de l'op art, ce mouvement qui vise à produire en peinture et sculpture des illusions de mouvement ou de volume, a inauguré, dans le même quartier, une fondation. Sous la première pierre du bâtiment, l'artiste a enfoui un message destiné à son illustre prédécesseur dont on connaît seulement les premiers mots : « De Cézanne à Vasarely : nous serons dignes. » Et il a lui-même dessiné la construction.

Surplombant le boulevard périphérique de la ville du roi René, elle a été imaginée comme un objet géométrique monumental et sera classée monument historique en 2013. La visiter revient à faire un extraordinaire voyage dans le temps afin de retrouver cette esthétique reine des années 1970. Après la mort de Vasarely, la fondation a pâti des guerres de succession familiale et d'une gestion contestée. Désormais présidée par le petit-fils, Pierre Vasarely, elle a fait l'objet de salutaires travaux de rénovation achevés en 2019.

DATE : le 1er août 2020

LIEN : <https://www.lesechos.fr/weekend/livres-expositions/redecouvrir-vasarely-a-aix-1227876>

Le Quotidien de l'Art

Mercredi 10 juin 2020 - N° 1965

ITALIE

**Spagnoletto nouveau directeur
du Museo dell'Ebraismo**

p.5

ARCHÉOLOGIE

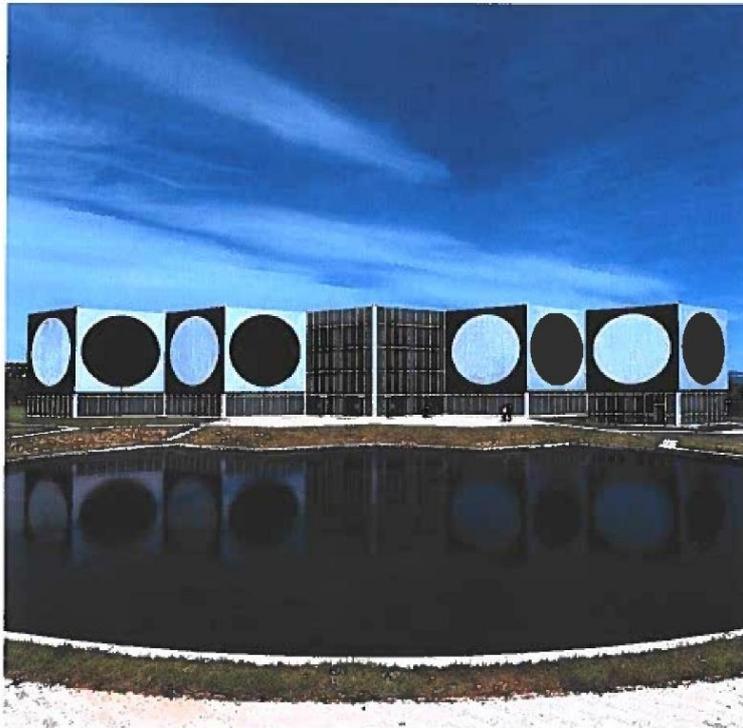
**Un pan de la Muraille de Chine
découvert en Mongolie**

p.4

AIX-EN-PROVENCE

**La Fondation Vasarely
à la poursuite du temps perdu**

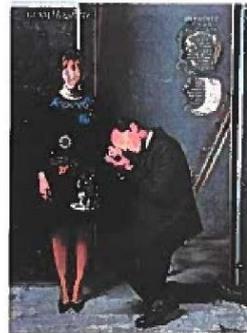
p.7



PARIS

**Le Mur de la Paix
va déménager**

p.6



MUSÉES

**Les réouvertures
de la semaine**

p.4

www.lequotidiendelart.com

2€

PREMIÈRE ÉDITION - 2020

**PRIX EUROPÉEN ART EXPLORA
ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS**

150 000 € pour soutenir les démarches les plus innovantes
des institutions culturelles pour attirer de nouveaux publics

Candidatez sur artexplora.org jusqu'au
25 septembre 2020


ART EXPLORA



ACADEMIE
DES BEAUX-ARTS
INSTITUT DE FRANCE

AIX-EN-PROVENCE

La Fondation Vasarely à la poursuite du temps perdu

Disputes familiales, imbroglios administratifs, malversations : la Fondation Vasarely a connu des heures difficiles. Alors qu'elle vient de rouvrir (le 2 juin) après le confinement, elle entend confirmer la croissance de sa fréquentation et récupérer un ensemble d'œuvres qui lui a été soustrait il y a un quart de siècle.

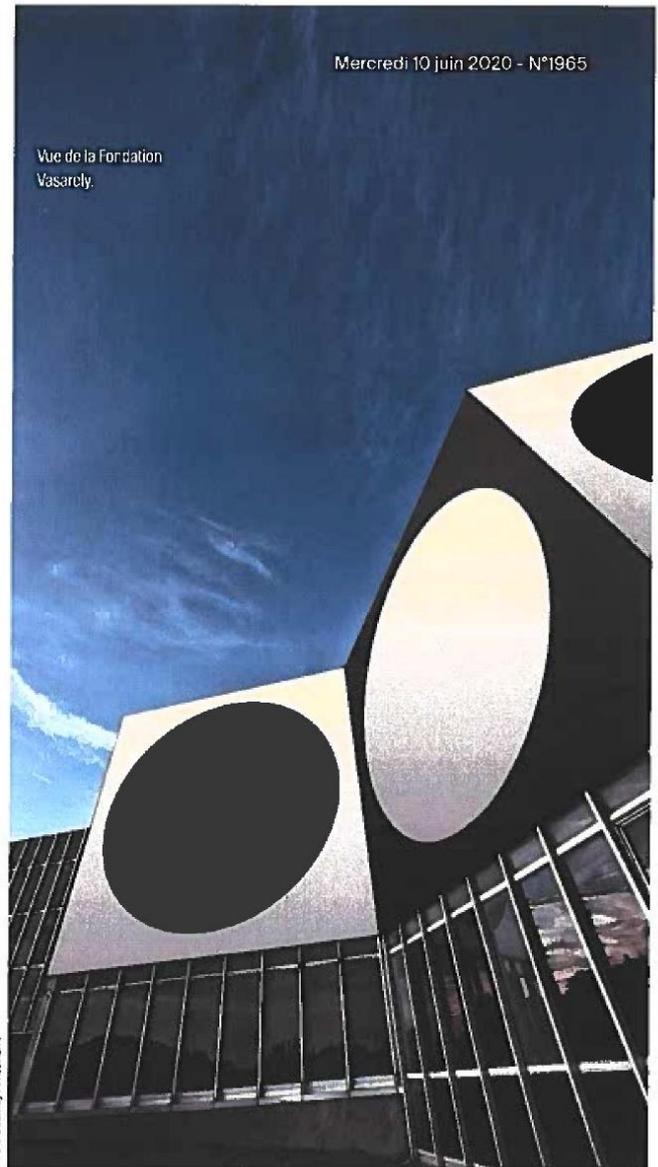
Par Rafael Pic

Star des années 1960 et 1970, champion de l'art optique et cinétique, le Hongrois Victor Vasarely (1906-1997) avait connu une vive désaffection après sa mort. L'an dernier, une rétrospective au Centre Pompidou, qui a attiré 349 000 visiteurs (ce qui en a fait la 11^e exposition la plus visitée en 2019 en France) l'a remis de façon éclatante sur le devant de la scène. Aide-comptable dans un laboratoire pharmaceutique, graphiste et publicitaire avant d'être artiste, très lié (même sentimentalement) à Denise René avec qui il sera le premier à présenter Mondrian à Paris en 1957,



Photo Fabrice Luchini

Victor Vasarely en 1972 à Gordes.



Vue de la Fondation Vasarely.

Photo Geoffrey Afton

ami de Georges Pompidou (qui lui rendra visite à Gordes en hélicoptère en août 1971), star de l'exposition « The Responsive Eye » au MoMA en 1965 (où il fait l'objet d'un documentaire par un tout jeune réalisateur, Brian de Palma), mais aussi joueur d'échecs émérite (en 1921, à Budapest, dans une simultanée, il tient tête au champion du monde Alekhine), la vie de Vasarely se lit comme un roman. Celle de sa Fondation aussi...

1970, la Fondation

C'est sous l'impulsion d'André Malraux, alors ministre de la Culture du général de Gaulle, que les fondations à but culturel s'inscrivent dans le panorama français. Si la Fondation Maeght est la pionnière (en 1964), la Fondation Vasarely, créée en 1970, est la première à caractère monographique à être reconnue d'utilité publique (en 1971). D'abord installée dans le château de Gordes, où l'artiste a déposé 400 œuvres, elle fait un grand bond en avant en 1976, lorsque Jacques /...

Au premier plan
Aivóote 5, OUR MC (1965,
 624 x 576 cm) devant
Kezd! (1966,
 570 x 570 cm)
 et *Gesta!* au fond.



Photo Anne Foucaud

Chirac, alors Premier ministre, inaugure le Centre architectonique près d'Aix-en-Provence. Entièrement financé (25 millions de francs) et dessiné par Vasarely lui-même, ce grand vaisseau de 87 mètres de long aux 16 cellules hexagonales semble augurer des lendemains radieux. Mais tout ne se passe pas comme prévu et les quatre décennies suivantes seront un véritable chemin de croix.

Interminables conflits

1980, *annus horribilis* : Vasarely est victime d'un grave accident au volant de sa Citroën SM puis on lui diagnostique un cancer. Persuadé qu'il n'en a plus pour longtemps, il transfère en 1981 la gestion de la Fondation à l'université d'Aix-en-Provence. C'est le doyen Charles Debbasch qui assume désormais les pouvoirs à la place de la famille. Il n'y a pas vraiment de lune de miel : conflits et affaires vont éclater à tous les niveaux. C'est d'abord Gaston Defferre, ministre de l'Intérieur, dont on dit qu'il souhaiterait voir son épouse Edmonde Charles-Roux occuper la présidence de la Fondation, qui refuse son agrément. Ce n'est qu'en 1987, avec Charles Pasqua, que l'État abandonne sa politique de la chaise vide et que la convention avec l'université est régularisée. C'est ensuite la famille qui se déchire : les deux fils de Vasarely (André et Jean-Pierre, connu sous son nom d'artiste Yvaral) se menacent par lettres et avocats interposés. Enfin, le conflit éclate entre le doyen Debbasch et la famille Vasarely, les accusations de détournement de fonds, de faux et de tentatives d'escroquerie volant de part et d'autre. Debbasch licencie en 1992 de la Fondation Pierre Vasarely le petit-fils de l'artiste (son futur

légataire universel). Une longue saga judiciaire en découlera, au désavantage de Debbasch (qui réside aujourd'hui au Togo, où il a rang de ministre).

Le désastreux arbitrage de 1995

Chez les Vasarely, fragilement réconciliés même s'ils semblent plutôt vouloir rejouer la tragédie des Atrides, c'est Michèle Taburno, la belle fille de l'artiste (épouse d'Yvaral), qui orchestre une nouvelle stratégie : transférer une partie du patrimoine de la Fondation vers la famille, au motif que des dons trop généreux l'ont dépouillée. Élaboré par l'avocat Yann Streiff (depuis radié du barreau), cet arbitrage conduit à vider la Fondation de sa substance : en 1995, elle doit rendre 450 millions de francs à la famille ! N'ayant pas cette somme, la ponction s'effectue sur les œuvres, soit quelque 400 qui sont décrochées et restituées. Sur ce lot, maître Streiff en récupère 87, en paiement de ses honoraires. L'antenne de la Fondation installée dans le château de Gordes ferme ses portes, au grand dépit des édiles locaux – elle recevait 50 000 visiteurs par an. Une petite partie des œuvres est vendue mais la plus grosse part est ensuite emportée par Danièle Taburno, veuve d'Yvaral, à Chicago puis à Porto Rico. La Fondation Vasarely, c'est mieux qu'un roman policier !

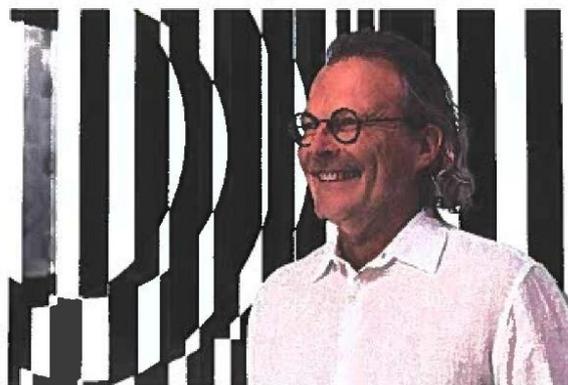
Les années Pierre Vasarely

Redonner un élan à cette structure a été la mission que s'est donnée Pierre Vasarely, le petit-fils (né en 1960), qui en est président depuis 2009. Il s'en est acquitté avec une fougue qui ne lui a pas valu que des amitiés – notamment chez Artcurial où 21 œuvres, /...

déposées par Yann Streiff en attente d'une vente en 2013 (suspendue in extremis), ont été au centre d'un imbroglio jusqu'à leur retour à la Fondation il y a peu. Mais, bénéficiant de décisions judiciaires en sa faveur - l'annulation de l'arbitrage en 2014, confirmée par la Cour de cassation en 2015, la restitution des 87 œuvres en possession de Yann Streiff ordonnée par le Tribunal de grande instance de Paris le 15 avril 2019 -, il a su redonner une direction à un navire longtemps sans gouvernail et sans équipage. « Nous avons 4 salariés en 2009, nous en avons aujourd'hui 13. Le Centre architectonique d'Aix a fait l'objet d'une restauration d'ensemble - verrières et façades d'aluminium anodisé noir et blanc à partir de 2011, la maîtrise d'œuvre étant assurée par Jacques Repiquet, Pierre Antoine Gatier et Marc Barani. Il a été classé monument historique en janvier 2013 et a fêté son 40^e anniversaire en 2016. Et notre fréquentation, qui était de 19 000 visiteurs en 2009, est montée à 54 000 en 2018 puis 101 000 en 2019 », énumère-t-il.

Des projets d'agrandissement

Un projet d'extension souterrain de plus de 1000 m² d'espace d'exposition modulaire est en cours. Des partenariats significatifs ont été noués. « Notre convention triennale avec le Centre Pompidou, signée en 2019 et reconductible, est fondamentale. Après



Pierre Vasarely à la Fondation.

"La révolution permanente" l'an dernier, le deuxième volet, "Sud-Est. Le constructivisme en héritage. Europe de l'Est et Amérique du Sud", programmé pour le 13 juin, a été décalé à l'automne en raison de la crise sanitaire. Et notre projet scientifique et culturel a pour objectif primordial d'obtenir l'appellation musée de France : la demande a été déposée il y a quelques semaines et nous devrions passer devant la commission nationale en décembre. » Et la question fondamentale du retour des œuvres éparpillées ? C'est évidemment un travail de longue haleine mais qui semble être sur la bonne voie. L'exposition inaugurée aujourd'hui, « Les œuvres dispersées de Vasarely. Musée didactique de Gordes, 1970-1996 », en présente un premier noyau de 25, qui n'avaient pas été montrées depuis le fameux arbitrage. Il reste bien sûr à dénouer le nœud gordien : la moitié des 400 œuvres sont toujours à Porto Rico, en possession de Michèle Taburno, qui se refuse à les rendre...

fondationvasarely.org

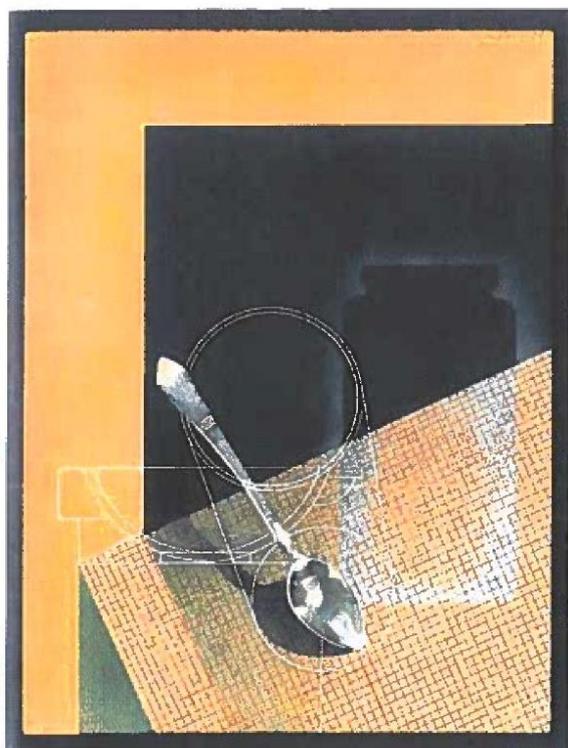


Photo Fabrice Lepellier.

Victor Vasarely, *Étude verte*, 1929, gouache sur carton fort monté sur panneau, 37 x 29 cm.

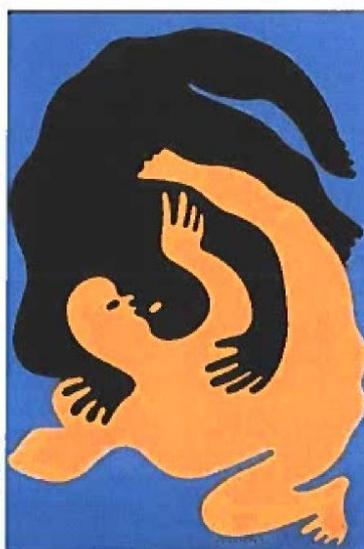


Photo Fabrice Lepellier.

Victor Vasarely, *Catch*, 1945, gouache et encre de Chine, 44 x 30 cm. Donation inaliénable 1974.

C'EST LE WEEK-END

25 tableaux de Vasarely retrouvent le chemin d'Aix

EXPOSITION

Jusqu'au 10 août, la fondation Vasarely présente 25 œuvres retrouvées après 24 ans loin des regards. Elles jettent un éclairage passionnant sur les années de formation de l'artiste.

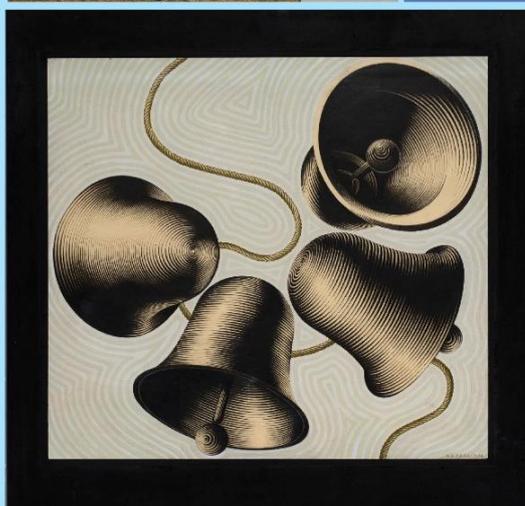
Victor Vasarely (1906-1997) : grandes compositions monumentales et multicolores, tout en points et carrés tellement ordonnés, si esthétiques que certains puristes ont fait, font encore la moue. C'est le lot commun des puristes. Pas tant d'un psychisme hippie (« en dehors des sacro-saints ballons de rouge aux repas, il n'a jamais touché aux stupéfiants », sourit son petit-fils Pierre Vasarely) que de l'art numérique. Ses esquisses et brouillons, il les appelait « programmations », glisse son descendant, aujourd'hui gardien du temple.

Un art social ?

La tutelle de l'école du Bauhaus, l'atelier de Mies van der Rohe, les yeux doux du surréalisme sonnent en creux, l'art cinématique : Pierre Vasarely agit pour notre visite les clés permettant d'entrer dans cette œuvre géniale. Une seule tâche : celle d'un communiste dépité par les logements construits gros sabots dans l'après-guerre, militant « pour une architecture sociale, un habitat harmonieux qui prenne en considération les désirs des gens qu'on allait loger ». Le social, le peuple, et le beau ensemble, au point que Vasarely « préfère envoyer pour une expo l'autre bout du monde des diapositives plutôt que ses originaux monumentaux » et voyait les posters 30 francs comme les dignes compagnons de ses originaux : son art se devait d'être populaire. Sa fondation, pierre angulaire de sa démarche, a vu le jour en 1976 au quartier Jas de Bouffan, alors bourgeonnant.

À sa mort, une grande partie de son œuvre s'est parpillée, confisquée dans des malversations d'administrateurs et une succession houleuse. Les tableaux des « œuvres dispersées de Vasarely » visibles jusqu'au 10 août sont tirés à la main en quelques jours d'une vente aux enchères en 2013... 7 ans plus tard, elles se voient sur les murs de la fondation. « Catch 2 - un seul trait de crayon pour deux personnes qui s'embrassent, une étude de mouvement des cloches, une étude verte montrent qu'il maîtrise toutes les techniques », dit Pierre Vasarely. « Il a subi le joug de la marine, les galets, et c'est parti de là qu'on va avoir des formes tout fait tonitruantes ». On n'en dira pas plus. (re) découvrir d'urgence cet art.

Jeremy Noé



« Étude verte », « Catch 2 », « Étude de mouvement des cloches », font partie des œuvres inédites à découvrir à la fondation Vasarely d'Aix-en-Provence. En bas à droite : Pierre Vasarely, petit-fils du maître de l'art cinétique et gardien du temple.

PHOTOS DR / J.N.



L'actualité culture et société en région PACA, et au delà

Retour vers le futur

À Aix, la Fondation Vasarely renoue avec son histoire tout en préparant demain. Entretien avec Pierre Vasarely, son président depuis 2009

Zibeline : La Fondation a entamé en 2013 un vaste programme de restauration du bâtiment, des œuvres et des extérieurs. Où en êtes-vous aujourd'hui ?

Pierre Vasarely : Toute la programmation gros œuvre et parc a été terminée dans les temps car le chantier a duré de 2013 à 2019 pour un budget total de 11 M€. La convention qui nous lie à nos partenaires publics (ministère de la Culture, Métropole, Région, Département, Ville) a permis de mettre en place cette restauration car la Fondation, en tant que structure privée, ne peut recevoir de subventions de fonctionnement. Mais d'investissements, oui. Sur ces 11 M€, nos fonds propres et le mécénat représentent environ 15%. Entretemps, la Fondation a fait partie en 2011 du Plan Musée qui a permis de sauver le bâtiment car, quand il pleuvait dehors, il pleuvait

dedans ! Le chauffage, la climatisation, la toiture, l'étanchéité des terrasses et des alvéoles, etc. ont été entièrement rénovés". Aujourd'hui, le bâtiment a retrouvé son éclat d'origine.

Vous repartez donc pour une nouvelle aventure ?

Pour ce qui est du gros œuvre, nous sommes effectivement tranquilles. Il reste la restauration de 44 intégrations monumentales endommagées par le temps ou les conditions climatiques. On est maintenant en capacité de les restaurer sereinement puisque l'hygrométrie a été complètement recouvrée. On peut dire que le bâtiment vit comme l'avait souhaité Victor Vasarely à l'époque.

S'agissant du confinement que vous venez de vivre, a-t-il eu un impact sur le déroulement du chantier et sur votre programmation ?

On a eu la chance que les travaux soient terminés, à l'exception de quelques éléments minimes. L'aménagement du parc également qui permet d'avoir une nouvelle lecture des espaces extérieurs. Par rapport à cette période compliquée, on a beaucoup communiqué sur notre histoire, nos expositions, le chantier de restauration, nos projets, nos actions de



Pierre Vasarely à la Fondation © Fabrice Lepellier

médiation culturelle... Au total ce sont dix newsletters sur dix semaines qui ont montré notre volonté d'intégrer l'art dans la cité. Cela nous a permis de faire un petit retour en arrière et de voir plus clair notre avenir.

La Fondation a rouvert ses portes : que propose-t-elle au public ?

L'exposition programmée cet été avec le Centre Pompidou, dans le cadre d'une convention triennale, n'a pu se mettre en place durant cette période, on l'a donc reportée du 12 septembre au 31 janvier 2021. Grâce à un concours de circonstances,

À LA SOURCE DE L'ART DE VASARELY



Etude de mouvement des cloches, 1938, gouache, pastel, encre de Chine sur carton, 69 x 63 cm. Donation institutionnelle 1974 © Victor Vasarely

Soustraites à notre regard depuis 24 ans, « les œuvres dispersées de Victor Vasarely » provenant du Musée didactique de Gordes réapparaissent... au Centre architectonique d'Aix, accompagnées d'une contextualisation opportune -articles de presse et extraits de décisions de justice- pour comprendre le processus de spoliation des collections de l'institution. Une fois le voile levé sur l'histoire récente de la Fondation, les œuvres sont exposées côte à côte sur les cimaises à la différence « des prototypes-départ » originaux qui composaient le « livre mécanisé » inventé par Victor Vasarely. Ce parti pris scénographique privilégie une lecture chronologique des œuvres différente des classifications de l'artiste en différentes périodes : Les Fausses routes, Période Denfert, Le Folklore planétaire... Qu'importe, les textes explicatifs permettent une double lecture, historique et artistique, qui favorise une appréhension globale de ses recherches techniques, de matières, de formes ou d'écritures. Naissance



on propose de découvrir 25 œuvres reçues en « gardiennage » en février dernier qui ont failli être vendues en salle des ventes à Paris. Cela remonte au volet arbitrage de la Fondation qui a été dépouillée de plus de 400 œuvres au Château de Gordes : on a fait interdire cette vente et, suite à une décision de justice, on en a récupéré une partie. Il s'agit des premières recherches de Vasarely annonciatrices de son travail contemporain. L'exposition est l'occasion pour nous de faire à nouveau la relation entre le Musée didactique de Gordes créé en 1970 et le Centre architectonique d'Aix inauguré en 1976.

Ces œuvres retourneront-elles un jour dans leur écrin d'origine ?

C'est un projet que je caresse depuis des années car c'est important de faire comprendre au public que si le Centre à Aix existe, c'est parce qu'il y a eu Gordes. En 2016 on a fêté les 40 ans du Centre et on voulait logiquement fêter cette année les 50 ans de l'inauguration du Château, mais ce sera reporté en 2021. On ne pourra pas exposer les 400 œuvres, bien sûr, mais on donnera à voir pourquoi la Fondation est bicéphale et comment Gordes représente le moment où l'artiste « classique » est devenu l'artiste « cinématique ».

◆ ENTRETIEN RÉALISÉ PAR MARIE GODFRIN-GUIDICELLI ◆

* Restauration du bâtiment par l'architecte mandataire Jacques Repiquet associé à Cécile Briolle et Claude Marro, Pierre-Antoine Gatier et Marc Barani.

d'une gamme chromatique sans cesse renouvelée jusqu'à l'or et l'argent, recherches abstraites (« *Je pense qu'avec mes carrés et mes ronds, je suis plus près de la nature que les impressionnistes* » écrivait-il en 1947), exploration de l'infiniment grand traduit visuellement par la déformation des formes géométriques (« *un univers en expansion-compression* »), travail autour du positif et du négatif, de la ligne, du trait, de la répétition, de la trame croisée... Ce corpus ressuscité révèle combien son ambition fondamentale était de créer un nouveau langage plastique, et combien il y parvint !

◆ M.G.-G. ◆

Les œuvres dispersées de Vasarely
Musée didactique de Gordes, 1970-1996
jusqu'au 23 août
Fondation Vasarely, Aix-en-Provence
04 42 20 01 09 ◆ fondationvasarely.org

Fata
Bromosa
Abdelkader Benchamma

La mesure
du monde
exposition collective

→ prolongation jusqu'au
20 septembre 2020

Mrac

→ à partir du 12 septembre,
nouvel accrochage
des collections du Mrac :

LA VIE
DANS
L'ESPACE

Commissaire invitée :
Jill Gasparina



air de Midi

Musée régional d'art contemporain
Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
146 avenue de la plage, Sérignan

mrac.laregion.fr

MUSÉE RÉGIONAL
D'ART CONTEMPORAIN

2020

TITRE : RENCONTRE DE MICHÈLE VASARELY ET BRUNO ALLART ARTISTE CATALAN



En février dernier, Bruno Allart fut invité par le ministre de la culture Frank Riester à la grande exposition de maître Victor VASARELY qui a eu lieu au centre Pompidou à Paris. Suite à cet événement, il a eu l'honneur d'être convié à Porto Rico chez Michèle, veuve de J.P. Yvaral, fils de Victor Vasarely. « Il est vrai que j'ai eu le privilège de travailler et de vivre au sein de cette famille depuis 1966". Les retrouvailles avec Michèle Vasarely ont été très chaleureuses. Elle m'a demandé en particulier de procéder à la restauration des oeuvres en sa possession, et nous avons décidé de collaborer à nouveau afin d'établir de nouveaux projets d'expositions de V.Vasarely maîtres de l'Art Optique et de son fils JP Yvaral maître de l'art Digital ».

DATE : le 26 novembre 2019

LIEN : <https://www.lepetitjournal.net/66-pyrenees-orientales/2019/11/26/rencontre-de-michele-vasarely-et-bruno-allart-artiste-catalan/>

TITRE : Le combat de Pierre Vasarely pour faire renaître l'oeuvre de Victor, son grand-père



Une rétrospective au Centre Georges Pompidou à Paris, une fondation réhabilitée à Aix-en-Provence : Pierre Vasarely, "ombre" de Victor, son grand-père, a lutté près de trente ans pour faire renaître l'oeuvre du maître de l'art optique.

"Il m'a conditionné dès mon plus jeune âge en disant que je serais le futur président de la fondation", raconte Pierre, dans son bureau au sein de la fondation Vasarely inaugurée en 1976, où il travaille depuis les années 80 et qu'il préside depuis 2009.

Ce petit-fils que Victor présentait comme son "ombre", supplantant ses deux fils, André et Yvaral, a dû mener, durant près de trente ans, un combat judiciaire, familial, financier pour sauver la fondation du dépôt de bilan, puis d'un arbitrage frauduleux, avant de tenter de récupérer les centaines d'oeuvres qui en avaient été soustraites.

"Mon père, mes grands-parents ont été manipulés", raconte Pierre Vasarely. Il y a eu l'épisode Charles Debbasch, doyen de la faculté de droit d'Aix-en-Provence que Victor avait choisi comme premier président de la fondation mais qui met la trésorerie à mal. En mai 2005, l'ancien doyen est condamné en appel, en son absence, à deux ans de prison dont un ferme pour détournement d'oeuvres du peintre et de fonds, assorti d'un mandat d'arrêt international car il réside au Togo.

DATE : le 23 avril 2019

LIEN : <https://www.rtbf.be/article/le-combat-de-pierre-vasarely-pour-faire-renaitre-l-oeuvre-de-victor-son-grand-pere-10201637>

TITRE : Depuis 30 ans, Pierre Vasarely se bat pour sauver l'oeuvre de son grand-père, Victor

franceinfo



Pierre Vasarely, le petit-fils de Victor Vasarely et président de la fondation consacrée à l'artiste, à Aix-en-Provence, le 7 février 2019 (GERARD JULIEN / AFP)

"Il m'a conditionné dès mon plus jeune âge en disant que je serais le futur président de la fondation", raconte Pierre Vasarely, dans son bureau de la fondation Vasarely inaugurée en 1976, où il travaille depuis les années 1980 et qu'il préside depuis 2009.

Alors que le Centre Pompidou rend hommage à Victor Vasarely, après des années de relatif oubli, ce petit-fils qu'il présentait comme son "ombre", supplantant ses deux fils, André et Yvaral, raconte une lutte de près de trente ans. Un combat judiciaire, familial, financier pour sauver la fondation du dépôt de bilan, puis d'un arbitrage frauduleux, avant de tenter de récupérer les centaines d'oeuvres qui en avaient été soustraites.

"Mon père, mes grands-parents ont été manipulés", raconte Pierre Vasarely. Il y a eu l'épisode Charles Debbasch, doyen de la faculté de droit d'Aix-en-Provence que Victor avait choisi comme premier président de la fondation et qui met la trésorerie à mal. En mai 2005, l'ancien doyen est condamné en appel, en son absence, à deux ans de prison dont un ferme pour détournement d'oeuvres du peintre et détournement de fonds. Un mandat d'arrêt international est lancé contre lui car il réside au Togo.

DATE : le 19 avril 2019

LIEN : https://www.francetvinfo.fr/culture/arts-expos/peinture/depuis-30-ans-pierre-vasarely-se-bat-pour-sauver-l-oeuvre-de-son-grand-pere-victor_3405751.html

TITRE : Fondation Vasarely : le « phare » d'Aix-en-Provence est restauré



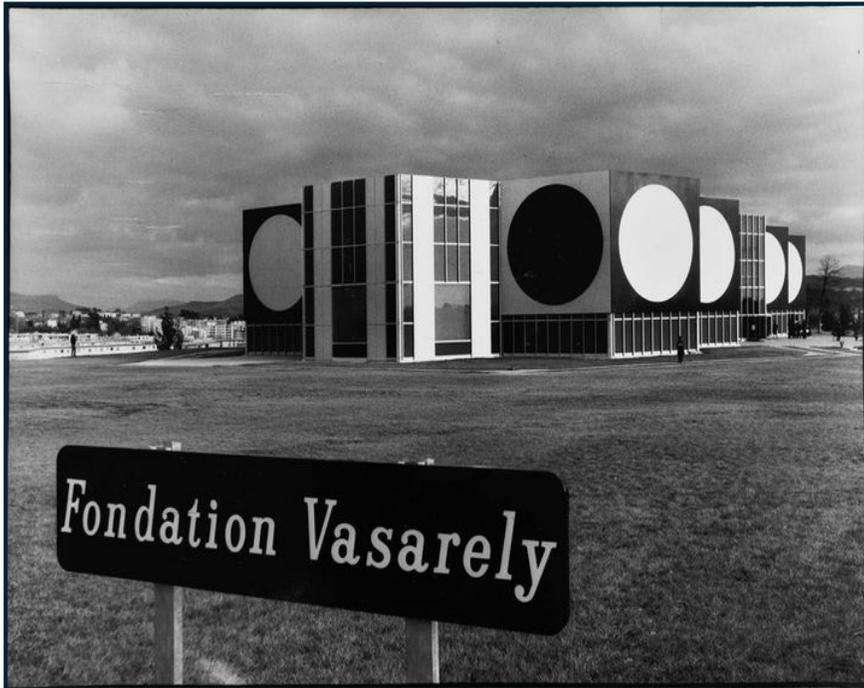
A l'heure où l'œuvre peint de Victor Vasarely fait l'objet d'une exposition événementielle au Centre Pompidou à Paris (jusqu'au 6 mai prochain), à Aix-en-Provence c'est sa Fondation qui fête, avec une exposition, une restauration réussie après sept ans de travaux. C'est en effet en 2010 qu'un concours est organisé afin de désigner une équipe de maîtrise d'œuvre pour la restauration et l'extension du centre architectural bâti sur les hauteurs du Jas de Bouffan, à l'ouest du centre-ville. Cette réalisation est le second volet du grand projet de Fondation initié par le plasticien, après le musée de Gordes, créé dans le château Renaissance, restauré par Claire et Victor Vasarely pour présenter son œuvre peint. Les dispositions adoptées dans cet œuvre architecturé sont la signature d'une vie, la matérialisation d'une idée et du rêve d'un plasticien. Avec sa Fondation d'Aix, dont la construction fut dirigée par l'architecte Jean Sonnier dès 1973, l'artiste met en œuvre son ambition sociale et tente de prouver qu'il est possible de réaliser un habitat plus humain, plus coloré et plus agréable à vivre, en compensant l'éloignement de la nature par des équivalences plastiques avec sa «cité polychrome du bonheur». Dans l'esprit du Bauhaus, basé sur l'interdisciplinarité, des passerelles doivent être édifiées entre plasticiens, urbanistes, ingénieurs, sociologues, architectes, etc. Le Centre architectural d'Aix permettra ces rencontres et sera un lieu d'échanges, de recherches fondamentales et de création pour repenser les villes et les intérieurs. En 1958 Vasarely annonçait : «La vraie voie c'est l'intégration ; le décor doit naître en même temps que l'édifice, la plasticité est intrinsèque aux matériaux de construction et à la forme architecturale». Le classement du bâtiment au titre des Monuments Historiques en 2013 reconnaît cette expression singulière, ce sommet de la relation entre art et architecture atteint par l'extraordinaire implication personnelle du plasticien dans cette réalisation architecturale, produisant une œuvre d'art total, où contenant et contenu sont indissociables.

DATE : le 21 février 2019

LIEN : <https://www.destimed.fr/fondation-vasarely-le-phare-d-aix-en-provence-est-restaure/>

TITRE : RESTAURÉE, LA FONDATION VASARELY S'EXPOSE

AMC



Alors que le Centre Pompidou inaugure à Paris la première rétrospective consacrée au père de l'art optique, l'artiste Victor Vasarely, le Centre architectonique de la Fondation Vasarely, son œuvre-écran dont la forme annonce le contenu, fait l'objet d'une exposition présentée in situ du 8 février au 31 mars 2019, «Fondation Vasarely, une œuvre manifeste restaurée (1973-2018)». Traité comme une sculpture lumino-cinématique monumentale, le bâtiment est un exemple remarquable de synthèse entre architecture et arts plastiques. Architecture manifeste de l'art optique, il est aussi une vitrine des techniques les plus avancées de son temps en matière de construction. Il met à l'honneur l'emploi de matériaux les plus performants, innovants et non encore banalisés de l'époque, sur fond de recherches technologiques. En 1975, Victor Vasarely dira pour se justifier: «pour une institution d'avant-garde, il fallait construire un bâtiment ultra moderne».

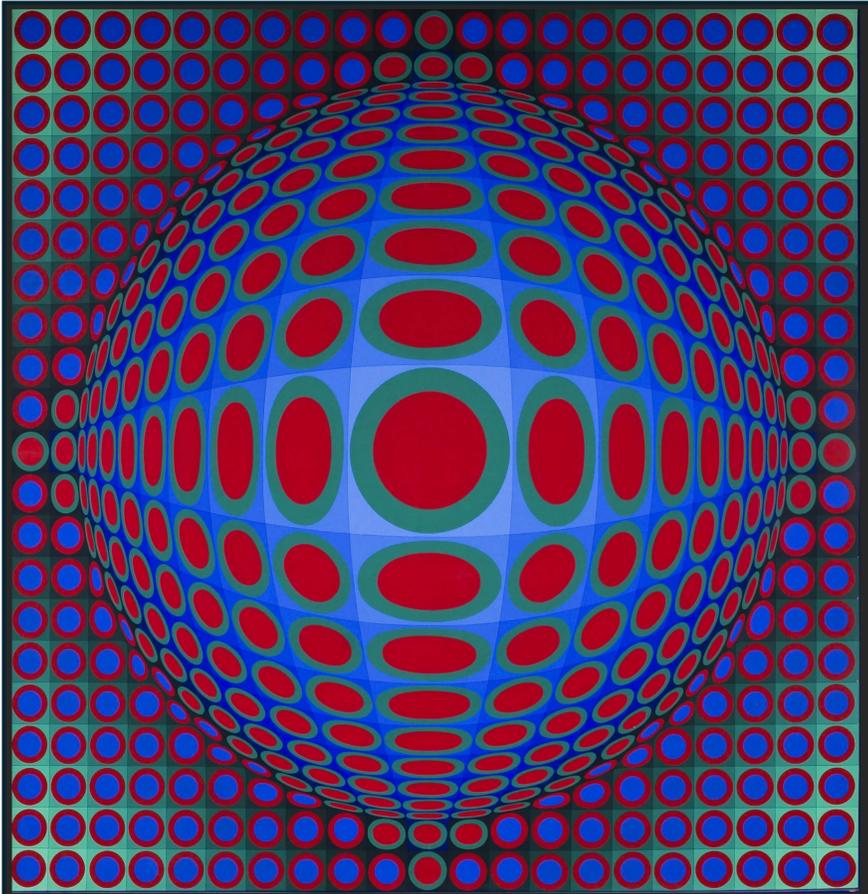
DATE : le 6 février 2019

LIEN : <https://www.amc-archi.com/photos/restauree-la-fondation-vasarely-s-expose,9643/fondation-vasarely-exposition.1>

2019

TITRE : Et Vasarely nous propulsa dans l'espace

BeauxArts



Il a atomisé la peinture, puis l'a fait rayonner dans une station orbitale comme sur un disque de David Bowie. Présent sur tout le spectre de la création dans les années 1960-1970, Victor Vasarely disparut pourtant peu à peu des radars et de la mémoire de ses ex-fans. Parmi eux, le Centre Pompidou, qui reconstitue, après quatre décennies d'oubli, l'odyssée de cet artonaute unique dans la galaxie.

DATE : le 27 décembre 2018

LIEN : <https://www.beauxarts.com/expos/et-vasarely-nous-propulsa-dans-lespace/>

TITRE : Renaissance de la Fondation Vasarely

LeJournal
desArts.fr

ART CONTEMPORAIN

Renaissance de la Fondation Vasarely

Fondation Vasarely, Centre architectonique d'Aix-en-Provence Nouvel accrochage permanent

PAR COLIN CYVOCT - L'ŒIL
LE 30 OCTOBRE 2018 - 234 mots

AIX-EN-PROVENCE

La première belle surprise quand on arrive en vue de la Fondation Vasarely est de découvrir que le bâtiment qui l'abrite, le « Centre architectonique d'Aix-en-Provence », gravement dégradé depuis son inauguration en 1976, apparaît à nouveau comme neuf.

Un énorme travail de restauration vient de s'achever. Il permet de porter un regard renouvelé sur cette ambitieuse démonstration architecturale de Victor Vasarely (1906-1997), animé par un généreux dessein : « Combattre les nuisances visuelles, embellir l'environnement artificiel ». Dans trois salles de la fondation, un nouvel accrochage des travaux du père de l'Op Art, ou Art optique, permet au visiteur de parcourir soixante années de recherches, des réalisations publicitaires au *Folklore planétaire* en passant par l'art cinétique et la création d'un *Alphabet plastique*. Ce parcours a le mérite de montrer que l'œuvre de Vasarely est loin de se réduire à celles du « maître du trompe-l'œil abstrait » aujourd'hui universellement reconnu. Particulièrement intéressants sont les études et documents consacrés à la Cité polychrome du bonheur, cette utopie à laquelle travailla Vasarely, artiste-architecte-chercheur, à partir de la fin des années 1960. Héritier du Bauhaus – il étudia au Mühely de Budapest, le « Bauhaus hongrois » –, il développe des recherches où écrits théoriques et études sur carton interrogent de nouvelles exigences

EN SAVOIR PLUS

ART CONTEMPORAIN

Vasarely le grand retour

PARIS - LE 2 FÉVRIER 2019



FONDATION
FONDATION VASARELY
1, avenue Marcel Pagnol - Aix-en-
Provence 13090
Provence-Alpes-Côte-d'Azur -
France

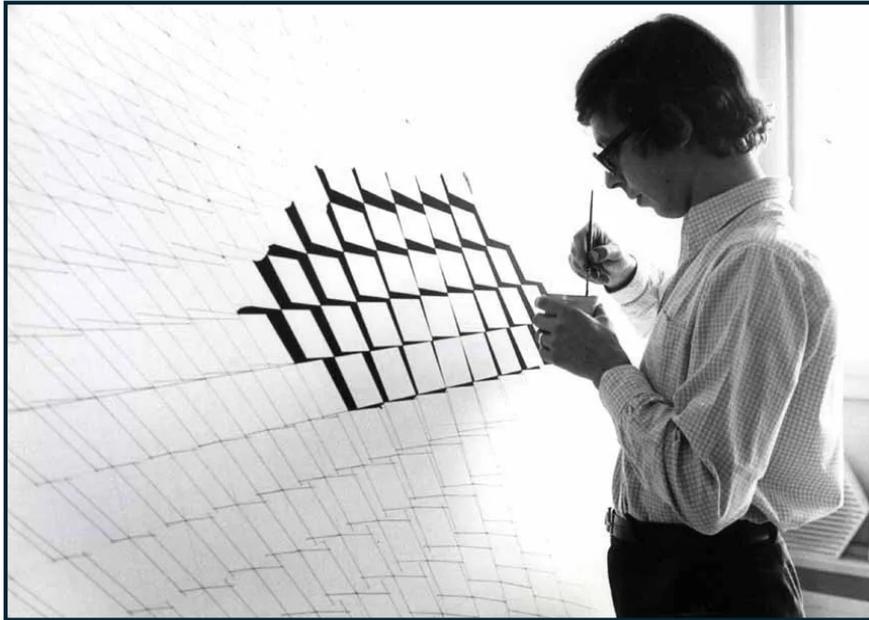
La première belle surprise quand on arrive en vue de la Fondation Vasarely est de découvrir que le bâtiment qui l'abrite, le « Centre architectonique d'Aix-en-Provence », gravement dégradé depuis son inauguration en 1976, apparaît à nouveau comme neuf.

Un énorme travail de restauration vient de s'achever. Il permet de porter un regard renouvelé sur cette ambitieuse démonstration architecturale de Victor Vasarely (1906-1997), animé par un généreux dessein : « Combattre les nuisances visuelles, embellir l'environnement artificiel ». Dans trois salles de la fondation, un nouvel accrochage des travaux du père de l'Op Art, ou Art optique, permet au visiteur de parcourir soixante années de recherches, des réalisations publicitaires au Folklore planétaire en passant par l'art cinétique et la création d'un Alphabet plastique. Ce parcours a le mérite de montrer que l'œuvre de Vasarely est loin de se réduire à celles du « maître du trompe-l'œil abstrait » aujourd'hui universellement reconnu. Particulièrement intéressants sont les études et documents consacrés à la Cité polychrome du bonheur, cette utopie à laquelle travailla Vasarely, artiste-architecte-chercheur, à partir de la fin des années 1960. Héritier du Bauhaus – il étudia au Mühely de Budapest, le « Bauhaus hongrois » –, il développe des recherches où écrits théoriques et études sur carton interrogent de nouvelles exigences architecturales et humaines. « Pour que la "Cité du bonheur" resplendisse enfin, il faut faire collaborer intensément l'architecte – quelque peu déshumanisé – avec l'artiste – maladivement surhumanisé », déclarait Vasarely en 1964.

DATE : le 30 octobre 2018

LIEN : <https://www.lejournaldesarts.fr/expositions/renaissance-de-la-fondation-vasarely-140733>

TITRE : Continua batalla legal entre Michele Taburno Vasarely y Luis Rojas Buscaglia en apelación



Luego de que el Tribunal federal para el Distrito de Puerto Rico fallara mayormente a su favor, Michele Taburno Vasarely apeló las causas de acción de su reconvencción que no prosperaron luego del juicio. Taburno Vasarely salió por la puerta ancha con su reconvencción, pero en apelación alega que le corresponde más, y fue por más. El juez Juan Torruella confirmó el dictamen de Tribunal de Distrito.

Michele Taburno Vasarely es viuda del artista Yvaral Vasarely y nuera del también fallecido artista Víctor Vasarely, autor de muchas de las obras que son parte de la disputa.

En el 2016, su ex compañero-asistente, Luis Rojas Buscaglia la demandó alegando incumplimiento de contrato, difamación y cumplimiento específico. De todas sus causas de acción y alegaciones solo prosperó luego del juicio fue su solicitud para que se le entregasen certificados de autenticidad para dos obras que recibió como remuneración por trabajos realizados a favor de Taburno Vasarely en Francia.

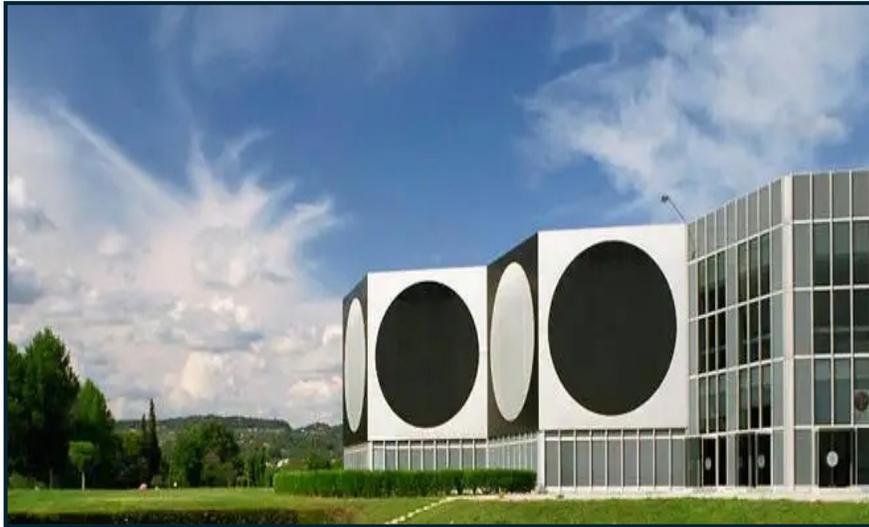
De las causas de acción que apeló Taburno Vasarely, una está relacionada al acuerdo bajo el cual Rojas Buscaglia presentó la demanda. Según el Tribunal, las obras que faltaban por devolver fueron devueltas y Taburno Vasarely no pudo probar que sufrió daños como consecuencia de la tardanza que justificase el pago de daños más allá de lo que estipulaba el acuerdo para una tardanza en entregar las obras.

DATE : le 15 août 2018

LIEN : <https://aldia.microjuris.com/2018/08/15/continua-batalla-legal-entre-michele-taburno-vasarely-y-luis-rojas-buscaglia-en-apelacion/>

TITRE : Aix-en-Provence : la nouvelle vie de la Fondation Vasarely

Le Point



Désormais, ce sont les grues que l'on aperçoit depuis la Fondation Vasarely. Des grues qui s'élèvent dans le ciel aixois, comme un clin d'œil pour saluer la renaissance d'un musée qui fut pendant plus de vingt ans au centre de l'une des plus grandes affaires de détournement d'héritage et au cœur de polémiques judiciaires à répétition. Aujourd'hui, à quelques mètres de là, ces grues travaillent à l'édification d'une grande salle de musiques actuelles, futur phare culturel de la ville. Une ligne de bus nouvelle génération déposera bientôt des passagers en provenance du centre-ville toutes les sept minutes. Et des entreprises installent leurs sièges sociaux dans ce quartier en plein développement.

DATE : le 15 avril 2018

LIEN : https://www.lepoint.fr/culture/aix-en-provence-la-nouvelle-vie-de-la-fondation-vasarely-15-04-2018-2210787_3.php

TITRE : Artcurial dans la tourmente de l'affaire Vasarely

connaissance des arts



Dans un communiqué du 19 février, la Fondation Vasarely réclame la restitution de vingt œuvres conservées depuis 2013, sur décision de justice, dans les réserves de la maison de ventes aux enchères Artcurial à Paris.

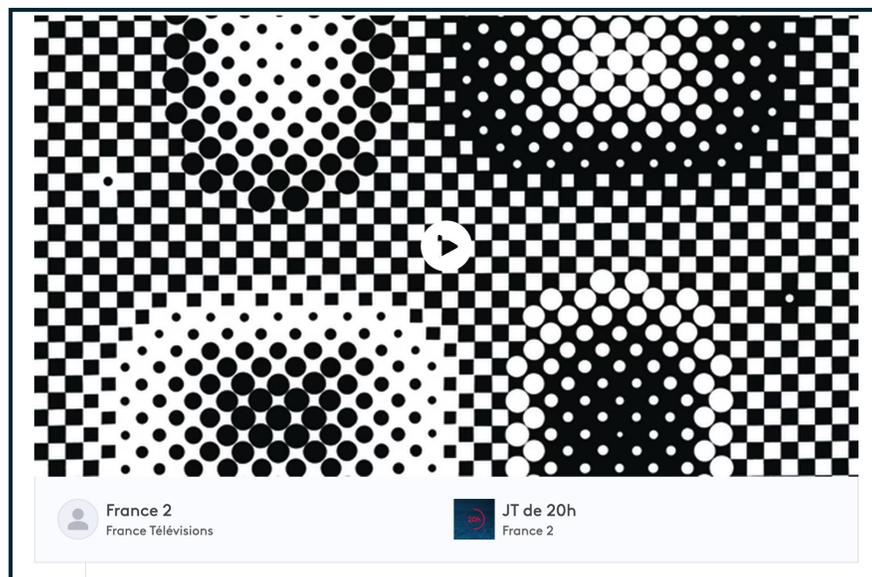
Depuis 1995, et l'ouverture de la succession Vasarely au décès de l'épouse de l'artiste, une guerre juridique fait rage entre les héritiers du père de l'Op Art. Pierre Vasarely, petit-fils et légataire universel de l'artiste, avait obtenu en mai 2014 l'annulation pour fraude d'un arbitrage visant initialement à rétablir les droits des héritiers en limitant les donations faites par Victor Vasarely (1906-1997). Selon Pierre Vasarely, cet arbitrage aurait surtout permis le détournement de « l'intégralité des œuvres originales inaliénables (soit plus de 430 œuvres) ainsi que plus de 20 000 sérigraphies et multiples aliénables, appartenant à la Fondation Vasarely ». De fait, cette procédure avait accordé aux fils de l'artiste, André et Yvaral, la totalité des œuvres présentées au musée Vasarely du château de Gordes (Vaucluse), qui avait alors fermé ses portes, ainsi que des centaines d'études et de sérigraphies conservées au Centre d'Aix-en-Provence. La Fondation Vasarely, par l'intermédiaire de Pierre Vasarely et de ses avocats, travaille depuis à la restitution systématique des œuvres dispersées, dont elle revendique l'inaliénabilité.

DATE : le 22 février 2018

LIEN : <https://www.connaissancedesarts.com/marche-art/artcurial-dans-la-tourmente-de-laffaire-vasarely-1189030/>

TITRE : Victor Vasarely : l'icône des années 1970, tendance à nouveau ?

france 2



La fondation Vasarely rouvrira ses portes cet été 2018, après six ans de travaux colossaux. Une occasion pour redécouvrir l'oeuvre de Victor Vasarely, icône artistique des années 1970.

Tout le monde connaît ses tableaux géométriques et psychédéliques. Dans les années 1970, Victor Vasarely est incontournable et pourtant, aujourd'hui, plus personne ne parle de lui. Comment un artiste si fascinant a disparu des écrans radars ? Plus tendance que Picasso et Dali réunis, dans les années 1970, Victor Vasarely est une vraie star, et il est partout. Dans la mode, le design ou dans la musique. David Bowie a choisi l'un de ses tableaux pour la pochette de Space Oddity, par exemple.

Plus de 10 000 tableaux en 30 ans

DATE : le 14 février 2018

LIEN : https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/metiers/art-culture-edition/victor-vasarely-l-icone-des-annees-1970-tendance-a-nouveau_2610748.html

2018

TITRE : Entre les affaires Tapie et Bettencourt, les secrets de l'affaire Vasarely



JUSTICE ENQUÊTE

Entre les affaires Tapie et Bettencourt, les secrets de l'affaire Vasarely

La fondation du maître de l'art optique a été vidée de la quasi-totalité de ses œuvres suite à un arbitrage annulé pour fraude par la justice. Pourtant, l'enquête pénale ne s'intéresse guère aux bénéficiaires présumés de cette lucrative opération.

Yann Philippin

15 avril 2015 à 07h23



La lecture des articles est réservée aux abonnés-es.

[Se connecter](#)

Un mélange des affaires Tapie et Bettencourt, sur fond d'œuvres d'art, de cupidité, de déchirements familiaux et de procédures judiciaires : voilà le cocktail explosif de l'affaire Vasarely. Victor Vasarhelyi, dit Vasarely, inventeur et chef de file de l'art optique, fut une figure majeure de la peinture et des arts plastiques. En 1995, deux ans avant son décès, la fondation qu'il a créée a été vidée de ses tableaux suite à un arbitrage qui a bénéficié à ses deux fils, puis à sa belle-fille Michèle Taburno-Vasarely et à un avocat parisien.

Newsletters



Découvrez les newsletters de Mediapart
Recevez directement l'info de votre choix :
Quotidienne, Hebdo, Alerte, À l'air libre,
Écologie, Enquête ...

[Je découvre](#)

Aujourd'hui sur Mediapart

Un mélange des affaires Tapie et Bettencourt, sur fond d'œuvres d'art, de cupidité, de déchirements familiaux et de procédures judiciaires : voilà le cocktail explosif de l'affaire Vasarely. Victor Vasarhelyi, dit Vasarely, inventeur et chef de file de l'art optique, fut une figure majeure de la peinture et des arts plastiques. En 1995, deux ans avant son décès, la fondation qu'il a créée a été vidée de ses tableaux suite à un arbitrage qui a bénéficié à ses deux fils, puis à sa belle-fille Michèle Taburno-Vasarely et à un avocat parisien.

DATE : le 15 avril 2015

LIEN : <https://www.mediapart.fr/journal/france/150415/entre-les-affaires-tapie-et-bettencourt-les-secrets-de-laffaire-vasarely>

2015

TITRE : Vasarely: son petit-fils reconnu seul titulaire du droit moral de ses œuvres



La cour d'appel d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) a confirmé mardi que le petit-fils du peintre Victor Vasarely était seul titulaire du droit moral de l'ensemble de l'oeuvre de l'artiste, dont la succession déchire la famille depuis 20 ans. En première instance le 5 novembre 2009, le tribunal de grande instance d'Aix avait reconnu ce droit à Pierre Vasarely en ordonnant à Michèle Taburno-Vasarely, sa belle-mère, de lui remettre les archives du peintre d'origine hongroise.

Celle-ci avait interjeté appel. Dans un arrêt au fond rendu ce mardi, la cour a «confirmé ce jugement en toutes ses dispositions», en condamnant Taburno à verser 30.000 euros à Vasarely au titre des frais de justice. Ce nouvel épisode «vient aujourd'hui mettre un terme aux multiples dénis de justice de Michèle Taburno, veuve en secondes noces de Jean-Pierre Vasarely, mon père, qui, sans droit aucun, s'est autorisée à administrer pendant de trop nombreuses années l'oeuvre de Victor Vasarely, dépouillant ainsi de ses oeuvres une fondation reconnue d'utilité publique», s'est félicité Pierre Vasarely dans un communiqué.

Une bataille judiciaire vieille de vingt ans

DATE : le 6 septembre 2011

LIEN : https://www.liberation.fr/arts/2011/09/06/vasarely-son-petit-fils-reconnu-seul-titulaire-du-droit-moral-de-ses-oeuvres_759386/

2011

TITRE : Rojas-Buscaglia v. Taburno, No. 3:2009cv02196 - Document 46 (D.P.R. 2010)

JUSTIA US Law

Rojas-Buscaglia v. Taburno Doc. 46

1 sur 9 Zoom automatique

IN THE UNITED STATES DISTRICT COURT
FOR THE DISTRICT OF PUERTO RICO

LUIS ROJAS-BUSCAGLIA,
Plaintiff

v. **CIVIL NO. 09-2196 (JAG)**

MICHELE TABURNO, a/k/a
MICHELE VASARELYI, a/k/a
MICHELE VASARELY,
Defendant

OPINION AND ORDER

GARCIA-GREGORY, D.J.

Pending before the court is Defendant Michele Vasarely's Motion for Change of Venue, wherein she requests the court to transfer the present case to the Federal District Court for the Northern District of Illinois. (Docket No. 24). For the reasons discussed below, the Court **DENIES** the Motion.

Because Vasarely has failed to show that transferring this case would avoid a meaningful level of inconvenience for witnesses at trial, that she has a substantial enough interest in transferring to overcome the Plaintiff's interest in his chosen venue, or that sufficient judicial resources will be conserved through consolidation of cases, her Motion for Change of Venue fails to overcome the strong presumption in favor of Rojas's decision to litigate in his home district of Puerto Rico. The Motion is hereby DENIED. IT IS SO ORDERED. In San Juan, Puerto Rico, this 18 day of August, 2010. thS/Jay A. Garcia-Gregory JAY A. GARCIA-GREGORY United States District Judge

DATE : le 18 août 2010

LIEN : <https://law.justia.com/cases/federal/district-courts/puerto-rico/prdce/3:2009cv02196/76663/46/>